

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

## TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

*Chair:*

The Honourable DENNIS DAWSON

Tuesday, May 29, 2012  
Wednesday, May 30, 2012  
Tuesday, June 5, 2012  
Tuesday, June 12, 2012

Issue No. 10

*First, second, third and fourth meetings on:*

The subject-matter of those elements contained in Division 41 of Part 4 of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures

*Twenty-fourth meeting on:*

The emerging issues related to the Canadian airline industry

**INCLUDING:**

**THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE**  
(Supplementary Budget 2012-2013 — Special study on the Canadian airline industry)

**APPEARING:**

The Honourable Christian Paradis, P.C., M.P.,  
Minister of Industry

**WITNESSES:**

*(See back cover)*

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

*Président :*

L'honorable DENNIS DAWSON

Le mardi 29 mai 2012  
Le mercredi 30 mai 2012  
Le mardi 5 juin 2012  
Le mardi 12 juin 2012

Fascicule n° 10

*Première, deuxième, troisième et quatrième réunions concernant :*

La teneur des éléments de la Section 41 de la Partie 4 du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures

*Vingt-quatrième réunion concernant :*

Les nouveaux enjeux qui sont ceux du secteur canadien du transport aérien

**Y COMPRIS :**

**LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ**  
(Budget supplémentaire 2012-2013 — Étude spéciale sur le secteur canadien du transport aérien)

**COMPARAÎT :**

L'honorable Christian Paradis, C.P., député,  
ministre de l'Industrie

**TÉMOINS :**

*(Voir à l'endos)*

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

The Honourable Dennis Dawson, *Chair*

The Honourable Stephen Greene, *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

Boisvenu	MacDonald
* Cowan	Martin
(or Tardif)	Mercer
Doyle	Merchant
Eggleton, P.C.	Unger
* LeBreton, P.C.	Verner, P.C.
(or Carignan)	Zimmer

\*Ex officio members  
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

*Président* : L'honorable Dennis Dawson

*Vice-président* : L'honorable Stephen Greene  
et

Les honorables sénateurs :

Boisvenu	MacDonald
* Cowan	Martin
(ou Tardif)	Mercer
Doyle	Merchant
Eggleton, C.P.	Unger
* LeBreton, C.P.	Verner, C.P.
(ou Carignan)	Zimmer

\* Membres d'office  
(Quorum 4)

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, May 3, 2012

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That, in accordance with rule 74(1), the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine the subject-matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012, in advance of the said bill coming before the Senate;

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to sit for the purposes of its study of the subject-matter of Bill C-38 even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 95(4) being suspended in relation thereto; and

That, in addition, and notwithstanding any normal practice, the following committees be separately authorized to examine the subject-matter of the following elements contained in Bill C-38 in advance of it coming before the Senate:

- (a) the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources: those elements contained in Part 3;
- (b) the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: those elements contained in Divisions 2, 10, 11, 22, 28, and 36 of Part 4;
- (c) the Standing Senate Committee on National Security and Defence: those elements contained in Division 12 of Part 4;
- (d) the Standing Senate Committee on Transport and Communications: those elements contained in Division 41 of Part 4;
- (e) the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology: those elements contained in Division 54 of Part 4.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 3 mai 2012 :

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino,

Que, conformément à l'article 74(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012, avant que ce projet de loi soit soumis au Sénat;

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à siéger pour les fins de son étude de la teneur du projet de loi C-38 même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 95(4) du Règlement étant suspendue à cet égard;

Que, de plus, et nonobstant toute pratique habituelle, les comités suivants soient individuellement autorisés à examiner la teneur des éléments suivants du projet de loi C-38 avant qu'il soit soumis au Sénat :

- a) le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles : les éléments de la Partie 3;
- b) le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce : les éléments des Sections 2, 10, 11, 22, 28 et 36 de la Partie 4;
- c) le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense : les éléments de la Section 12 de la Partie 4;
- d) le Comité sénatorial permanent des transports et des communications : les éléments de la Section 41 de la Partie 4;
- e) le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie : les éléments de la Section 54 de la Partie 4.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat,*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, May 29, 2012  
(28)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 8:35 a.m., in room 2, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Stephen Greene, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Boisvenu, Doyle, Eggleton, P.C., Greene, MacDonald, Martin, Mercer, Unger, Verner, P.C. and Zimmer (10).

*In attendance:* Terrence J. Thomas, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee began its examination of the subject-matter of those elements contained in Division 41 of part 4 of Bill C-38, An Act to implement certain provision of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

**APPEARING:**

The Honourable Christian Paradis, P.C., M.P., Minister of Industry.

**WITNESSES:***Industry Canada:*

Marta Morgan, Assistant Deputy Minister, Industry Sector;  
Pamela Miller, Director General, Telecommunications Policy Branch.

The minister made an opening statement and, together with Ms. Morgan, answered questions.

At 9:30 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**


---

OTTAWA, Wednesday, May 30, 2012  
(29)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:45 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 29 mai 2012  
(28)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd’hui à 8 h 35, dans la pièce 2 de l’édifice Victoria, sous la présidence de l’honorable Stephen Green (*vice-président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Boisvenu, Doyle, Eggleton, C.P., Greene, MacDonald, Martin, Mercer, Unger, Verner, C.P. et Zimmer (10).

*Également présents :* Terrence J. Thomas, analyste, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité entreprend l’étude de la teneur des éléments de la Section 41 de la partie 4 du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d’autres mesures.

**COMPARAÎT :**

L’honorable Christian Paradis, C.P., député, ministre de l’Industrie.

**TÉMOINS :***Industrie Canada :*

Marta Morgan, sous-ministre adjointe, Secteur de l’industrie;  
Pamela Miller, directeur général, Politique des télécommunications.

Le ministre fait un exposé, puis, avec l’aide de Mme Morgan, répond aux questions.

À 9 h 30, le comité s’ajourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**


---

OTTAWA, le mercredi 30 mai 2012  
(29)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd’hui à 18 h 45, dans la pièce 2 de l’édifice Victoria, sous la présidence de l’honorable Dennis Dawson (*président*).

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Boisvenu, Dawson, Doyle, Greene, MacDonald, Martin, Unger, Verner, P.C. and Zimmer (9).

*In attendance:* Terrence J. Thomas, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee continued its examination of the subject-matter of those elements contained in Division 41 of part 4 of Bill C-38, An Act to implement certain provision of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

**WITNESSES:**

*Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:*

John Keogh, Senior General Counsel;

Christianne Laizner, General Counsel, Telecommunications.

Mr. Keogh and Ms. Laizner each made opening statements and, together, answered questions.

At 7:35 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Tuesday, June 5, 2012  
(30)

[English]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:31 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Boisvenu, Dawson, Doyle, Eggleton, P.C., Greene, MacDonald, Martin, Unger and Verner, P.C. (9).

*In attendance:* Terrence J. Thomas, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee continued its examination of the subject-matter of those elements contained in Division 41 of part 4 of Bill C-38, An Act to implement certain provision of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Boisvenu, Dawson, Doyle, Greene, MacDonald, Martin, Unger, Verner, C.P. et Zimmer (9).

*Également présents :* Terrence J. Thomas, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité poursuit son étude de la teneur des éléments de la Section 41 de la partie 4 du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

**TÉMOINS :**

*Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :*

John Keogh, chef du contentieux;

Christiane Laizner, avocat général, Télécommunications.

M. Keogh et Mme Laizner font tous deux un exposé, puis, ensemble, répondent aux questions.

À 19 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le mardi 5 juin 2012  
(30)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 9 h 31, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Dawson (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Boisvenu, Dawson, Doyle, Eggleton, C.P., Greene, MacDonald, Martin, Unger et Verner, C.P. (9).

*Également présent :* Terrence J. Thomas, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité poursuit son étude de la teneur des éléments de la Section 41 de la partie 4 du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

***WITNESS:****As an individual:*

Michael Geist, Law Professor, University of Ottawa.

Mr. Geist made an opening statement and answered questions.

At 10:35 a.m., the Honourable Senator Greene took the chair.

At 10:42 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

***ATTEST:***

OTTAWA, Tuesday, June 12, 2012  
(31)

*[English]*

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:32 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Boisvenu, Dawson, Doyle, Eggleton, P.C., Greene, MacDonald, Martin, Mercer, Unger, Verner, P.C. and Zimmer (11).

*In attendance:* Alexandre Lavoie and Terrence J. Thomas, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee continued its examination of the subject-matter of those elements contained in Division 41 of part 4 of Bill C-38, An Act to implement certain provision of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

***WITNESSES:****MTS Allstream:*

Chris Peirce, Chief Corporate Officer;

Teresa Griffin-Muir, Vice-President, Regulatory Affairs.

*Telus:*

Ted Woodhead, Vice-President, Regulatory.

Mr. Peirce and Mr. Woodhead each made opening statements and, together with Ms. Griffin-Muir, answered questions.

At 10:35 a.m., the committee suspended.

At 10:37 a.m., pursuant to rule 92(2)(e), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

***TÉMOINS :****À titre personnel :*

Michael Geist, professeur de droit, Université d'Ottawa.

M. Geist fait un exposé, puis répond aux questions.

À 10 h 35, l'honorable sénateur Greene prend place au fauteuil.

À 10 h 42, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

***ATTESTÉ :***

OTTAWA, le mardi 12 juin 2012  
(31)

*[Traduction]*

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 9 h 32, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Dawson (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Boisvenu, Dawson, Doyle, Eggleton, C.P., Greene, MacDonald, Martin, Mercer, Unger, Verner, C.P., et Zimmer (11).

*Également présents :* Alexandre Lavoie et Terrence J. Thomas, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité poursuit son étude de la teneur des éléments de la Section 41 de la partie 4 du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

***TÉMOINS :****MTS Allstream :*

Chris Peirce, chef des Services généraux;

Teresa Griffin-Muir, vice-présidente, Affaires réglementaires.

*Telus :*

Ted Woodhead, vice-président, Politiques Telecom et affaires réglementaires.

MM. Pierce et Woodhead présentent tous deux un exposé, puis, avec l'aide de Mme Griffin-Muir, répondent aux questions.

À 10 h 35, la séance est suspendue.

À 10 h 37, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité reprend à huis clos pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

At 10:45 a.m., the committee resumed in public, pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 15, 2011, continued its consideration on emerging issues related to the Canadian airline industry. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

The committee considered a draft budget.

The Honourable Senator Greene took the chair.

After debate, it was agreed that the following special study budget application (Study on the Canadian airline sector) for the fiscal year ending March 31, 2013 be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

**Summary of Expenditures**

Professional and Other Services	\$ 200
Transportation and Communications	\$ 202,931
All Other Expenditures	\$ 5,600
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 208,731</b>

At 10:52 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*Le greffier du comité,*

Jean-Yves LeFort

*Clerk of the Committee*

À 10 h 45, la séance publique reprend et le comité, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 15 juin 2011, poursuit son étude des nouveaux enjeux qui sont ceux du secteur canadien du transport aérien. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Le comité examine un budget provisoire.

L'honorable sénateur Green prend place au fauteuil.

Après débat, il est convenu que le budget pour l'étude spéciale suivante (étude sur le secteur canadien du transport aérien) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013 soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

**Résumé des dépenses**

Services professionnels et autres	200 \$
Transport et communications	202,931 \$
Autres dépenses	5,600 \$
<b>TOTAL</b>	<b>208,731 \$</b>

À 10 h 52, le comité s'adjourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

**REPORT OF THE COMMITTEE**

Thursday, June 21, 2012

The Standing Senate Committee on Transport and Communications has the honour to present its

**SIXTH REPORT**

Your committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, June 15, 2011, to examine and report on emerging issues related to the Canadian airline industry, respectfully requests supplementary funds for the fiscal year ending March 31, 2013.

The original budget application submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee were printed in the *Journals of the Senate* on Thursday, March 29, 2012. On Tuesday, April 3, 2012, the Senate approved the release of \$ 44,176 to the committee.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the supplementary budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le jeudi 21 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a l'honneur de présenter son

**SIXIÈME RAPPORT**

Votre comité a été autorisé par le Sénat le mercredi 15 juin 2011 à examiner, pour en faire rapport, les nouveaux enjeux qui sont ceux du secteur canadien du transport aérien, demande respectueusement des fonds supplémentaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013.

Le budget initial présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et le rapport de ce comité ont été imprimés dans les *Journaux du Sénat* le jeudi 29 mars 2012. Le mardi 3 avril 2012, le Sénat a approuvé un déblocage de fonds de 44 176 \$ au comité.

Conformément au chapitre 3:06, article 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget supplémentaire présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis.

*Le président,*

DENNIS DAWSON

*Chair*

**STANDING SENATE COMMITTEE ON  
TRANSPORT AND COMMUNICATIONS**

**SPECIAL STUDY ON EMERGING ISSUES  
RELATED TO THE  
CANADIAN AIRLINE INDUSTRY**

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION  
FOR THE FISCAL YEAR ENDING  
MARCH 31, 2013**

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, June 15, 2011:

The Honourable Senator Dawson moved, seconded by the Honourable Senator Day:

That the Standing Senate Committee on Transport and Communications be authorized to examine and report on emerging issues related to the Canadian airline industry, including but not limited to:

- (a) its performance and long-term viability in the changing global market;
- (b) its place within Canada;
- (c) its business relationship with their passengers;
- (d) its important economic effect in the Canadian communities where airports are located; and

That the committee report to the Senate from time to time, with a final report no later than June 28, 2012 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, March 27, 2012:

The Honourable Senator Dawson moved, seconded by the Honourable Senator Moore:

That, notwithstanding the Order of the Senate adopted on June 15, 2011, the date for the presentation of the final report by the Standing Senate Committee on Transport and Communications on emerging issues related to the Canadian airline industry be extended from June 28, 2012 to November 30, 2012.

The question being put on the motion, it was adopted.

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR L'ÉTAT LES NOUVEAUX ENJEUX  
QUI SONT CEUX DU SECTEUR CANADIEN DU  
TRANSPORT AÉRIEN**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR  
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT  
LE 31 MARS 2013**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 15 juin 2011 :

L'honorable sénateur Dawson propose, appuyé par l'honorable sénateur Day,

Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, les nouveaux enjeux qui sont ceux du secteur canadien du transport aérien, et, notamment :

- a) sa santé et sa viabilité à long terme dans un marché mondial en évolution;
- b) sa place au Canada;
- c) ses relations commerciales avec les passagers;
- d) son importance en tant que de moteur économique dans les collectivités canadiennes où les aéroports sont situés; et

Que le comité en fasse périodiquement rapport au Sénat et avec présentation d'un rapport final au plus tard le 28 juin 2012, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour faire connaître ses conclusions pendant 180 jours après le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 27 mars 2012 :

L'honorable sénateur Dawson propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore,:

Que, par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le 15 juin 2011, la date pour la présentation du rapport final du Comité sénatorial permanent des transports et des communications sur les nouveaux enjeux qui sont ceux du secteur canadien du transport aérien soit reportée du 28 juin 2012 au 30 novembre 2012.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat,*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**SUMMARY OF EXPENDITURES**

Professional and Other Services	\$ 200
Transportation and Communications	\$ 202,931
All Other Expenditures	\$ 5,600
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 208,731</b>

The above supplementary budget was approved by the Standing Senate Committee on Transport and Communications on Tuesday, June 12, 2012.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

**SOMMAIRE DES DÉPENSES**

Services professionnels et autres	200 \$
Transports et communications	202 931 \$
Autres dépenses	5 600 \$
<b>TOTAL</b>	<b>208 731 \$</b>

Date Dennis Dawson  
Chair, Standing Senate Committee on Transport and Communications

Date David Tkachuk  
Chair, Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

Date Dennis Dawson  
Président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications

Date David Tkachuk  
Président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

**HISTORICAL INFORMATION**

	<b>Study</b>	<b>Funds Requested</b>	<b>Funds Released</b>	<b>Expenditures</b>
<b>2012-2013</b>	Airline Industry	\$44,176	\$44,176	\$15,088*
<b>2011-2012</b>	Airline Industry	\$109,634	\$109,634	\$2,531
<b>2010-2011</b>	Airline Industry	\$420	\$420	\$108
<b>2010-2011</b>	Wireless	\$17,370	\$17,370	\$16,166

**GENERAL ESTIMATES OF THE TOTAL COST OF THE SPECIAL STUDY**

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(2) of the Senate Administrative Rules, the general estimate of the total cost of the special study is \$226,458.

\*As of June, 2012

**DONNÉES ANTÉRIEURES**

	<b>Étude</b>	<b>Fonds demandés</b>	<b>Budget approuvés</b>	<b>Dépenses</b>
<b>2012-2013</b>	Transport aérien	44,176 \$	44,176 \$	15,088 \$*
<b>2011-2012</b>	Transport aérien	109,634 \$	109,634 \$	2 531 \$
<b>2010-2011</b>	Transport aérien	420 \$	420 \$	108 \$
<b>2010-2011</b>	Sans-fil	17 370 \$	17 370 \$	16 166 \$

**ÉTAT ESTIMATIF GÉNÉRAL DU COÛT TOTAL DE L'ÉTUDE SPÉCIALE**

Conformément au chapitre 3:06, article 2(2) du Règlement administratif du Sénat, l'état estimatif général du coût de l'étude spéciale est 226,458 \$

\*Au mois de juin 2012

**STANDING SENATE COMMITTEE ON  
TRANSPORT AND COMMUNICATIONS**

**SPECIAL STUDY ON EMERGING ISSUES RELATED TO THE CANADIAN AIRLINE INDUSTRY  
EXPLANATION OF BUDGET ITEMS APPLICATION FOR  
BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2013**

**ACTIVITY 1: Yellowknife**

**FACT-FINDING**

**17 participants: 12 Senators, 5 staff**

Clerk, Analyst and 3 Interpreters

**PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES**

1. Hospitality – gifts (0424)	100
Sub-total	\$100

**TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS**

**TRAVEL**

1. Transportation - air	93,986
<i>12 senators x \$6,008 (0224)</i>	
<i>5 staff x \$4,378 (0227)</i>	
2. Hotel accommodation	6,290
<i>12 senators, \$185/night, 2 nights (0222)</i>	
<i>5 staff, \$185/night, 2 nights (0226)</i>	
3. Per diem	5,814
<i>12 senators, \$114/day, 3 days (0221)</i>	
<i>5 staff, \$114/day, 3 days (0225)</i>	
4. Working meals (travel) (0231)	1,020
5. Taxis	2,040
<i>12 senators x \$120 (0223)</i>	
<i>5 staff x \$120 (0232)</i>	
6. Charter bus (0228)	1,000
<i>(1 day, \$1,000/day)</i>	
Sub-total	\$110,150

**ALL OTHER EXPENDITURES**

**OTHER**

1. Miscellaneous costs associated with travel (0229)	250
--	-----

**PRINTING**

2. Printing (0321)	50
--------------------	----

**RENTALS**

3. Rental office space (meeting rooms) (0540)	1,000
<i>(1 day, \$1,000/day)</i>	
4. Rental – interpretation equipment (0504)	1,500
<i>(3 days, \$500/day)</i>	

Sub-total	\$2,800
-----------	---------

**Total of Activity 1**

**\$113,050**

**ACTIVITY 2: Iqaluit**

**FACT-FINDING**

**17 participants: 12 Senators, 5 staff**

Clerk, Analyst and 3 Interpreters

**PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES**

1. Hospitality – gifts (0424)	100
Sub-total	\$100

**TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS****TRAVEL**

1. Transportation - air	73,081
<i>12 senators x \$4,299 (0224) (number rounded-off)</i>	
<i>5 staff x \$4,299 (0227) (number rounded-off)</i>	
2. Hotel accommodation	8,806
<i>12 senators, \$259/night, 2 nights (0222)</i>	
<i>5 staff, \$259/night, 2 nights (0226)</i>	
3. Per diem	6,834
<i>12 senators, \$134/day, 3 days (0221)</i>	
<i>5 staff, \$134/day, 3 days (0225)</i>	
4. Working meals (travel) (0231)	1,020
5. Taxis	2,040
<i>12 senators x \$120 (0223)</i>	
<i>5 staff x \$120 (0232)</i>	
6. Charter bus (0228)	1,000
<i>(1 day, \$1,000/day)</i>	
Sub-total	\$92,781

**ALL OTHER EXPENDITURES****OTHER**

1. Miscellaneous costs associated with travel (0229)	250
--	-----

**PRINTING**

2. Printing (0321)	50
--------------------	----

**RENTALS**

3. Rental office space (meeting rooms) (0540)	1,000
<i>(1 day, \$1,000/day)</i>	
4. Rental – interpretation equipment (0504)	1,500
<i>(3 days, \$500/day)</i>	

Sub-total	\$2,800
-----------	---------

<b>Total of Activity 2</b>	<b>\$ 95,681</b>
----------------------------	------------------

<b>Grand Total</b>	<b>\$ 208,731</b>
--------------------	-------------------

The Senate administration has reviewed this budget application.

---

Heather Lank, Principal Clerk,  
Committees Directorate

---

Date

---

Nicole Proulx, Director of Finance and Procurement

---

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DES TRANSPORT ET DES COMMUNICATIONS**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES NOUVEUX ENJEUX QUI SONT CEUX DU SECTEUR CANADIEN DU TRANSPORT AÉRIEN**  
**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES**  
**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR**  
**L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2013**

**ACTIVITÉ 1 : Yellowknife**

**MISSION D'ÉTUDE**

**17 participants: 12 sénateurs, 5 employés**

Greffier, analyste et 3 interprètes

**SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES**

1. Frais d'accueil - cadeaux (0424)	100	
Sous-total		100 \$

**TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS**

**DÉPLACEMENTS**

1. Transport - aérien	93 986	
<i>12 sénateurs x 6 008 \$ (0224)</i>		
<i>5 employés x 4 378 \$ (0227)</i>		
2. Hébergement	6 290	
<i>12 sénateurs, 185 \$/nuit, 2 nuits (0222)</i>		
<i>5 employés, 185 \$/nuit, 2 nuits (0226)</i>		
3. Indemnité journalière	5 814	
<i>12 sénateurs, 114 \$/jour, 3 jours (0221)</i>		
<i>5 employés, 114 \$/jour, 3 jours (0225)</i>		
4. Repas de travail (voyage) (0231)	1 020	
5. Taxis	2 040	
<i>12 sénateurs x 120 \$ (0223)</i>		
<i>5 employés x 120 \$ (0232)</i>		
6. Affréter - autobus (0228)	1 000	
<i>(1 jour, 1 000 \$/jour)</i>		
Sous-total		110 150 \$

**AUTRES DÉPENSES**

**AUTRES**

1. Divers coûts liés aux déplacements (0229)	250	
--	-----	--

**IMPRESSION**

2. Impressions (0321)	50	
-----------------------	----	--

**LOCATIONS**

3. Location d'espace (salles de réunion) (0540)	1 000	
<i>(1 jour, 1 000 \$/jour)</i>		
4. Location – équipement d'interprétation (0504)	1 500	
<i>(3 jours, 500 \$/jour)</i>		

Sous-total		2 800 \$
------------	--	----------

**Total de l'Activité 1**

**113 050 \$**

**ACTIVITÉ 2 : Iqaluit****MISSION D'ÉTUDE****17 participants: 12 sénateurs, 5 employés**

Greffier, analyste et 3 interprètes

**SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES**

1. Frais d'accueil - cadeaux (0424)	100
Sous-total	100 \$

**TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS****DÉPLACEMENTS**

1. Transport - aérien	73 081
<i>12 sénateurs x 4 299 \$ (0224) (chiffre arrondi)</i>	
<i>5 employés x 4 299 \$ (0227) (chiffre arrondi)</i>	
2. Hébergement	8 806
<i>12 sénateurs, 259 \$/nuit, 2 nuits (0222)</i>	
<i>5 employés, 259 \$/nuit, 2 nuits (0226)</i>	
3. Indemnité journalière	6 834
<i>12 sénateurs, 134 \$/jour, 3 jours (0221)</i>	
<i>5 employés, 134 \$/jour, 3 jours (0225)</i>	
4. Repas de travail (voyage) (0231)	1 020
5. Taxis	2 040
<i>12 sénateurs x 120 \$ (0223)</i>	
<i>5 employés x 120 \$ (0232)</i>	
6. Affrêter - autobus (0228)	1 000
<i>(1 jour, 1 000 \$/jour)</i>	
Sous-total	92 781 \$

**AUTRES DÉPENSES****AUTRES**

1. Divers coûts liés aux déplacements (0229)	250
--	-----

**IMPRESSION**

2. Impressions (0321)	50
-----------------------	----

**LOCATIONS**

3. Location d'espace (salles de réunion) (0540)	1 000
<i>(1 jour, 1 000 \$/jour)</i>	
4. Location – équipement d'interprétation (0504)	1 500
<i>(3 jours, 500 \$/jour)</i>	

Sous-total	2 800 \$
------------	----------

**Total de l'Activité 1** **95 681 \$****Grand Total** **208 731 \$**

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

---

Heather Lank, greffière principale,  
Direction des comités

Date

---

Nicole Proulx, directrice des Finances et de  
l'approvisionnement

Date

## APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, June 21, 2012

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Transport and Communications for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2013 for the purpose of its special study on emerging issues related to the Canadian airline industry, as authorized by the Senate on Wednesday, June 15, 2011. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 200
Transportation and Communications	202,931
All Other Expenditures	<u>5 600</u>
Total	\$ 208,731

(includes funds for fact-findings missions)

Respectfully submitted,

## ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 21 juin 2012

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des transports et des communications concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 aux fins de leur étude spéciale sur les nouveaux enjeux qui sont ceux du secteur canadien du transport aérien, tel qu'autorisé par le Sénat le mercredi 15 juin 2011. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et autres	200 \$
Transports et communications	202 931
Autres dépenses	<u>5 600</u>
Total	208 731 \$

(y compris des fonds pour des missions d'étude)

Respectueusement soumis,

*Le président,  
DAVID TKACHUK*

*Chair*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, May 29, 2012

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 8:35 a.m. to examine the subject matter of those elements contained in Division 41 of Part 4 of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in the House of Commons on March 29, 2012, and other measures.

**Senator Stephen Greene (Deputy Chair)** in the chair.

[English]

**The Deputy Chair:** Ladies and gentlemen, it is a pleasure to call to order this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications. We are very pleased today to have appearing before us the Honourable Christian Paradis, Minister of Industry. As you know, the Government of Canada under Prime Minister Harper has been aggressive in its efforts to promote competition in the telecommunications industry. In 2008, the government auctioned a portion of the wireless spectrum, making a cool \$4.5 billion from selling air. More importantly, the government's position in this industry has succeeded in creating competition in Canada's wireless industry, and Canadian consumers have saved money.

Minister Paradis is responsible for the next movements in this industry. With broadcast television off the air, this beachfront property of the wireless spectrum is now up for sale. Minister Paradis will be tasked with the historic auction of spectrum that will bring the full power of modern communications to all Canadians. The spectrum the minister will be auctioning will have a large impact in rural areas.

Minister Paradis is here today to speak to a related area in our pre-study of Bill C-38, the budget implementation act — more precisely, the level of foreign ownership permitted when this auction takes place.

I might also add that it is with great pride that I introduce the minister who is working to bring the cost of wireless services down in Canada, making their powerful benefits affordable to all Canadians. Canadians have been paying too much for too long now, and thanks to Minister Paradis' work, those days will be behind us.

These changes are fundamental to the success of our country, and I hope all Canadians see how your efforts today are helping them to save money on their wireless plans tomorrow.

Minister, the floor is yours.

**Hon. Christian Paradis, P.C., M.P., Minister of Industry:** Thank you very much, Mr. Chair. It is a pleasure to be here this morning. I would like to thank senators for agreeing to an early start to today's meeting.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 29 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 8 h 35, pour étudier la teneur des éléments de la Section 41 de la Partie 4 du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé à la Chambre des communes le 29 mars 2012 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

**Le sénateur Stephen Greene (vice-président)** occupe le fauteuil.

[Traduction]

**Le vice-président :** Mesdames et messieurs, j'ai le plaisir de déclarer ouverte cette séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications. Nous sommes absolument ravis d'accueillir aujourd'hui l'honorable Christian Paradis, ministre de l'Industrie. Comme vous le savez, le gouvernement du Canada, par l'entremise du premier ministre Harper, a pris des mesures musclées afin de favoriser la concurrence au sein de l'industrie des télécommunications. En 2008, le gouvernement a vendu aux enchères une partie de son spectre sans fil, une vente de fréquence qui lui a permis d'amasser la somme rondelette de 4,5 milliards de dollars. Qui plus est, le gouvernement a stimulé la concurrence au sein du secteur des télécommunications sans fil au Canada, ce qui a permis aux consommateurs canadiens de réaliser des économies.

Le ministre Paradis est responsable des étapes subséquentes. Puisque la télédiffusion n'utilise plus les ondes, ce spectre sans fil fort prisé est à vendre. Le ministre se chargera de cette vente aux enchères historique. Ainsi, tous les Canadiens auront accès aux communications modernes dans toute leur splendeur. Le spectre mis aux enchères par le ministre aura de grandes répercussions en région rurale.

Le ministre Paradis est ici aujourd'hui pour discuter d'un sujet lié à notre étude préliminaire du projet de loi C-38, qui porte sur l'exécution du budget. Il nous parlera plus précisément de la part accordée à la propriété étrangère lors de la vente aux enchères.

Je suis très fier d'accueillir le ministre, qui travaille fort afin de réduire le coût des services sans fil au Canada, de façon à ce que tous les Canadiens profitent de leurs avantages considérables à prix abordables. Les Canadiens paient trop cher depuis déjà trop longtemps, mais grâce au travail du ministre Paradis, ce temps sera bientôt révolu.

Ces modifications sont essentielles à la réussite de notre pays, et j'espère que tous les Canadiens constateront que vos efforts d'aujourd'hui contribueront à réduire le coût de leur téléphonie sans fil de demain.

Monsieur le ministre, la parole est à vous.

**L'honorable Christian Paradis, C.P., député, ministre de l'Industrie :** Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureux d'être ici ce matin. J'aimerais remercier les sénateurs d'avoir accepté de commencer la séance plus tôt.

I hope that I and the officials who are here today are able to provide you with the information you need to better understand the rationale for the important changes contained in the budget implementation act. I am here today with Marta Morgan, who advised us during all of the process. She did fantastic work.

Before turning to the specifics of amendments to the Telecommunications Act that are in this important bill, there are changes to telecommunication foreign investment restrictions and support for the National Do Not Call List. I would like to provide the committee with some context regarding the government's larger telecommunications agenda.

*[Translation]*

The amendments we are discussing today are part of Canada's plan for jobs, growth and long-term prosperity. Our goal is to strengthen the financial security of Canadian workers and families, and to help create good jobs and long-term prosperity in every region of the country.

When he presented the budget to Parliament, the Minister of Finance said that, in this budget, our government was looking ahead, not only over the next few years, but also over the next generation. That statement rings especially true in the case of the government's telecommunications agenda.

This is a critical time in Canadian telecommunications. Private sector decisions on massive capital investments are being made for all forms of telecommunications services. As a government, we need to ensure that the right regulatory framework is in place to encourage investment, so as to ensure that Canadians have access to high-speed broadband networks and to innovative wireless services at competitive prices.

The government has a strong record of encouraging competition and consumer choice in telecommunications. In the last spectrum auction, held in 2008, our government took action to encourage new entry in the wireless market. Since that time, the Canadian wireless landscape has changed.

New players have entered the market, offering more choice to consumers. In addition, both the incumbent companies and the new entrants have made investments to better serve their subscribers. Consumers are seeing the benefits of access to more advanced services, greater choice and lower prices.

More recently, on March 14, I announced a set of measures for the telecommunications industry, including the reform of foreign investment restrictions and the framework for the next 700-MHz and 2,500-MHz spectrum auctions.

J'espère que mes collaborateurs et moi pourrons vous donner l'information dont vous avez besoin afin de mieux comprendre les raisons qui expliquent les importantes modifications présentées dans le projet de loi d'exécution du budget. Je suis accompagné aujourd'hui de Marta Morgan, qui nous a conseillés tout au long du processus. Elle a accompli un travail formidable.

Avant de parler spécifiquement des modifications concernant la Loi sur les télécommunications qui figurent dans cet important projet de loi, et avant d'aborder les changements aux restrictions concernant les investissements étrangers dans le secteur des télécommunications, ainsi que le soutien de la Liste nationale des numéros de télécommunications exclus, j'aimerais présenter au comité le contexte du programme général du gouvernement en matière de télécommunications.

*[Français]*

Les modifications dont nous discutons aujourd'hui font partie du plan du gouvernement du Canada visant les emplois, la croissance et la prospérité à long terme. Notre objectif est de renforcer la sécurité financière des travailleurs et des familles du Canada, et de créer des bons emplois, favorisant la prospérité à long terme dans toutes les régions du pays.

Lorsqu'il a présenté le budget au Parlement, le ministre des Finances a expliqué qu'avec ce budget notre gouvernement regardait vers l'avant non seulement sur une période de quelques années mais bien pour la prochaine génération. Cette déclaration est particulièrement vraie dans le cas du programme du gouvernement en matière de télécommunication.

Le secteur canadien des télécommunications est à un tournant critique. Le secteur privé prend des décisions relativement aux investissements massifs en capital pour toutes les formes de services de télécommunication. À titre de gouvernement, nous devons faire en sorte que le cadre réglementaire approprié soit en place pour stimuler l'investissement pour que les Canadiens aient accès à des réseaux à large bande et à haute vitesse et à des services sans fil et novateurs à des prix concurrentiels.

Le gouvernement a déjà montré qu'il a la ferme volonté d'encourager la concurrence et le choix du consommateur dans le domaine des télécommunications. Au cours des dernières enchères du spectre, qui ont eu lieu en 2008, notre gouvernement a pris des mesures pour encourager l'arrivée de nouveaux venus dans le marché des services sans fil. Depuis ce temps, le paysage canadien des services sans fil a changé.

De nouveaux joueurs sont arrivés sur le marché, ce qui donne plus de choix aux consommateurs. De plus, les entreprises titulaires et les nouveaux venus ont fait des investissements afin de mieux servir les abonnés. Les consommateurs peuvent voir les avantages de l'accès à des services plus évolués, à un éventail d'options plus large et ce à des prix inférieurs.

Plus récemment, le 14 mars, j'ai annoncé une série de mesures visant le secteur des télécommunications, y compris la réforme des restrictions s'appliquant aux investissements étrangers ainsi que le cadre de travail pour les prochaines enchères du spectre dans les bandes de 700 MHz et de 2 500 MHz.

I also announced specific measures for improving and extending those policies in order to further support competition and slow the proliferation of new cellphone towers for the benefit of Canadians.

Those decisions are based on three objectives. The first objective is sustained competition in wireless telecommunications services. The second objective is robust investment and innovation in that sector. The third objective is the timely availability of advanced services for all Canadians, including those in rural regions.

These decisions will help new market entrants acquire that important frequency spectrum and improve their ability to compete. This spectrum will allow telecommunications companies to provide Canadian businesses and consumers, including those in rural regions, with the latest fourth-generation mobile networks based on long-term evolution technology, known as LTE.

#### [English]

Turning specifically to the matter of increased foreign investment, as part of this telecommunications agenda I also announced at that time that the government would be proceeding with the changes that are now included in Bill C-38. This amendment to the Telecommunications Act will lift foreign investment restrictions for telecom companies that hold less than a 10 per cent share of the total Canadian telecommunications market. The government is not lifting the foreign investment restrictions for broadcasting.

The Telecommunications Act came into force in 1993. Section 16 of that act specifies that telecommunications common carriers need to be Canadian owned and controlled. To meet this requirement, they must satisfy three criteria: No more than 20 per cent of voting shares can be held by non-Canadians, what is often called the 20 per cent direct limit; no more than 20 per cent of the board of directors can be non-Canadian; and the corporation must not otherwise be controlled by persons that are not Canadians. This is often called the “control in fact” test.

A number of review bodies have investigated reforming these restrictions, and they have been the subject of extensive consultations by our government. I would like to draw your attention to two of these reviews in particular.

The first is the Telecommunications Policy Review Panel, which reported in 2006. It found that among OECD countries, Canada had maintained one of the most restrictive and inflexible set of rules limiting foreign investment in the telecommunications sector.

J'ai également annoncé des mesures précises visant l'amélioration et la prolongation de ces politiques en vue de favoriser davantage la concurrence et de ralentir la prolifération de nouveaux pylônes de téléphonie cellulaire au profit des Canadiens.

Ces décisions reposent sur trois objectifs. Le premier, la concurrence durable dans les services de télécommunication sans fil. Le deuxième, un investissement et une innovation vigoureux dans ce secteur. Le troisième, la disponibilité en temps opportun des services évolués pour tous les Canadiens y compris dans les régions rurales.

Ces décisions permettront aux nouveaux venus sur le marché d'acquérir ces importantes fréquences du spectre et d'améliorer leur capacité de soutenir la concurrence. Ces fréquences permettront aux sociétés de télécommunication d'offrir aux entreprises et aux consommateurs canadiens, y compris ceux des régions rurales, les derniers réseaux mobiles de quatrième génération fondés sur la technologie d'évolution à long terme qu'on connaît comme LTE.

#### [Traduction]

En ce qui a trait à l'augmentation de l'investissement étranger, j'avais annoncé dans le cadre du programme en matière de télécommunications que le gouvernement procéderait aux changements qui vous sont présentés dans le projet de loi C-38. Ces modifications de la Loi sur les télécommunications supprimeront les restrictions en matière d'investissement étranger auprès des sociétés de télécommunication qui détiennent moins de 10 p. 100 de l'ensemble des parts de marché canadiennes en télécommunications. Le gouvernement ne supprime pas ces restrictions auprès des radiodiffuseurs.

La Loi sur les télécommunications est entrée en vigueur en 1993. L'article 16 de la loi énonce que les entreprises de télécommunications doivent être la propriété de Canadiens et sous contrôle canadien. Pour satisfaire à cette exigence, elles doivent répondre à trois critères : au plus 20 p. 100 des actions à droit de vote peuvent appartenir à des non-Canadiens, ce qu'on appelle souvent la limite directe de 20 p. 100; au plus 20 p. 100 des membres du conseil d'administration peuvent être des non-Canadiens; et la société n'est par ailleurs pas contrôlée par des non-Canadiens, ce qu'on appelle souvent le critère du « contrôle de fait ».

Plusieurs organismes d'examen se sont penchés sur la réforme de ces restrictions, et ces dernières ont fait l'objet de vastes consultations menées par notre gouvernement. J'aimerais attirer votre attention sur deux de ces examens en particulier.

Il s'agit d'abord du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications, qui a présenté son rapport en 2006. Le groupe a constaté que, parmi les pays membres de l'OCDE, le Canada avait conservé l'un des ensembles de règles les plus restrictives et inflexibles à l'égard de l'investissement étranger dans le secteur des télécommunications.

This panel paid particular attention to the impact of the restrictions on the wireless sector. It concluded that the quality, pricing and availability of wireless services would improve if Canada's foreign investment restrictions were liberalized.

While supporting opening the telecommunications sector, the panel recognized the complexity posed by the cable industry, which offers both telecommunications and broadcasting services. These service providers are subject to investment restrictions under both the Telecommunications Act and the Broadcasting Act. As a result, the panel recommended a phased approach to reform, proposing that foreign investments in firms holding less than 10 per cent of the Canadian telecommunications market be liberalized immediately.

Two years later, in 2008, the Competition Policy Review Panel examined how to raise Canada's overall economic performance through greater competition. The competition panel echoed the recommendations of the telecom panel, including lifting the restrictions for telecommunications companies with less than 10 per cent market share.

#### *[Translation]*

Following these policy reviews, in its Speech from the Throne on March 3, 2010, the government announced its intention to open Canada's doors further to foreign investment in key sectors, including the telecommunications industry.

Consultations on potential reforms were launched in June. The government received almost a hundred submissions, and the Minister of Industry met with all of the companies with an interest in both these changes and the upcoming spectrum auctions. The changes proposed today in Bill C-38 reflect both the feedback received through consultations and the work of the independent review panels.

I would now like to talk about the portion of the bill related to the Do Not Call List investigation and enforcement expenses. The National Do Not Call List is a successful program that many Canadians rely on to protect them from unwanted telemarketing calls. With these amendments, the government is reinforcing our commitment to protecting consumers. The National Do Not Call List, which was established in 2008, allows Canadian consumers to register free of charge to reduce the number of unsolicited telephone calls they receive.

Telemarketers are prohibited from calling consumers who are registered on the list. To date, the list has more than 10.7 million registered telephone numbers.

Currently, the operation of the National Do Not Call List is fully funded by telemarketing companies, while investigation and enforcement costs are funded by the government.

Ce groupe d'étude a porté une attention particulière aux répercussions des restrictions sur le secteur sans fil. Il a conclu que la qualité, le prix et la disponibilité des services sans fil s'amélioreraient si l'on assouplissait les restrictions du Canada relatives à l'investissement étranger.

Tout en appuyant l'ouverture du secteur des télécommunications, le groupe d'étude reconnaissait la complexité liée à l'industrie du câble, qui offre à la fois des services de télécommunications et de radiodiffusion. Ces fournisseurs de services sont soumis à des restrictions en matière d'investissement au titre de la Loi sur les télécommunications et de la Loi sur la radiodiffusion. Le groupe a donc recommandé une réforme graduelle, proposant qu'on assouplisse immédiatement les investissements étrangers dans les entreprises possédant moins de 10 p. 100 du marché canadien des télécommunications.

Deux ans plus tard, en 2008, le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence a examiné la façon d'accroître le rendement économique général du Canada grâce à une concurrence accrue. Le groupe d'étude de la concurrence a fait écho aux recommandations du groupe d'étude des télécommunications en recommandant notamment la suppression des restrictions imposées aux entreprises dont la part de marché est inférieure à 10 p. 100.

#### *[Français]*

À la suite de ces examens de politique faisant partie du discours du Trône du 3 mars 2010, le gouvernement a annoncé son intention d'ouvrir les portes du Canada à l'investissement étranger dans les secteurs clés, notamment celui des télécommunications.

Des consultations sur les réformes potentielles ont été lancées en juin. Le gouvernement a reçu presque une centaine d'observations, et le ministre de l'Industrie d'alors a rencontré l'ensemble des entreprises qui étaient intéressées par ces changements et les enchères du spectre à venir. Les changements proposés aujourd'hui au projet de loi C-38 tiennent compte des commentaires reçus dans le cadre des consultations ainsi que des travaux des groupes d'étude indépendants.

J'aimerais maintenant parler de la partie du projet de loi qui traite des dépenses d'enquête et d'application associée à la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus. La Liste nationale de numéros de télécommunication exclus est un programme efficace auquel se fient de nombreux Canadiens pour se protéger contre les appels de telemarketing non sollicités. Avec ces modifications, le gouvernement renforce son engagement à protéger les consommateurs. La Liste nationale de numéros de télécommunication exclus, établie en 2008, permet aux consommateurs canadiens de s'inscrire gratuitement pour réduire le nombre d'appels téléphoniques non sollicités qu'ils reçoivent.

Les sociétés de telemarketing n'ont pas le droit d'appeler les consommateurs inscrits à la liste. Jusqu'à maintenant, la liste compte plus de 10,7 millions de numéros de téléphone inscrits.

À l'heure actuelle, le fonctionnement de la Liste nationale des numéros de télécommunication exclus est entièrement financé par les sociétés de telemarketing tandis que les coûts des enquêtes et de l'application sont assumés par le gouvernement.

The amendments in this bill would allow the CRTC to recover the costs of the Do Not Call List investigations and enforcement from the telemarketing industry. The CRTC will be able to establish fees for that purpose. The CRTC will hold consultations this summer on the fee structure, which will be implemented on April 1, 2013.

In conclusion, Mr. Chair, these amendments are part of an integrated strategic program focused on the future in terms of telecommunications that is part of our broader program for jobs and growth.

These changes, along with the recently announced decisions on the auction framework, will facilitate the timely availability of world-class wireless services at low cost for Canadian families, including those living in rural regions. This program is based on the measures our government took in 2008 to support competition and will help improve consumer connectivity and increase company productivity. These reforms are part of the government's plan for creating strong foundations that will help Canadian companies create jobs and growth by taking advantage of opportunities in Canada and abroad.

As the Minister of Finance said, we will take decisive action to ensure our economy will create good jobs and sustain a higher quality of life for our children and grandchildren.

#### [English]

Once again, I want to thank you for giving me the opportunity to speak to you about the importance of these amendments. It would be a pleasure to answer any questions you might have.

**The Deputy Chair:** Thank you very much. To begin, I will introduce our senators. To my left is Senator Mercer from Nova Scotia, Senator MacDonald from Nova Scotia, Senator Zimmer from Manitoba, Senator Boisvenu from Quebec, Senator Unger from Alberta, Senator Doyle from Newfoundland and Senator Verner from Quebec. We will begin our questioning with Senator Verner.

#### [Translation]

**Senator Verner:** I want to thank the minister and his assistants who have joined us this morning. I would like to begin with the National Do Not Call List.

In 2007, Bell Canada was given a five-year contract to operate that list. According to the information I have here, as a result of complaints, Bell Canada was fined \$1.3 million for violating the list requirements.

You are probably going through the process of designating a new administrator for the list. If it has not been done already, I assume that you will select that administrator soon. Seeing as how Bell Canada was fined heavily, has that company been left out of this process?

Les modifications qui figurent dans le projet de loi permettraient au CRTC de récupérer les coûts des enquêtes et de l'application liés à la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus auprès de l'industrie du telemarketing. Le CRTC pourra établir des tarifs à cette fin. Le CRTC tiendra cet été des consultations sur la structure tarifaire qui sera mise en place le premier avril 2013.

Pour conclure, monsieur le président, ces modifications font partie d'un programme stratégique intégré et axé sur l'avenir en matière de télécommunication qui fait partie de notre programme plus vaste concernant les emplois et la croissance.

Ces modifications combinées aux décisions récemment annoncées au sujet du cadre des enchères favoriseront la disponibilité en temps opportun de services sans fil de calibre international à faible coût pour les familles canadiennes, y compris dans les régions rurales. Ce programme qui s'appuie sur les mesures prises par notre gouvernement en 2008 pour appuyer la concurrence permettra d'améliorer la connectivité pour les consommateurs et d'accroître la productivité des entreprises. Ces réformes font partie du plan du gouvernement visant à créer les bases solides qui permettront aux sociétés canadiennes de créer des emplois et de favoriser la croissance en profitant de possibilités au Canada et à l'étranger.

Comme l'a dit le ministre des Finances, nous prendrons les mesures décisives pour nous assurer que l'économie créera de bons emplois et favorisera une meilleure qualité de vie pour nos enfants et nos petits-enfants.

#### [Traduction]

Je souhaite vous remercier une fois de plus de m'avoir donné l'occasion de vous parler de l'importance de ces modifications. Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre.

**Le vice-président :** Merci beaucoup. Permettez-moi de commencer par vous présenter les sénateurs présents. À partir de ma gauche se trouvent le sénateur Mercer de la Nouvelle-Écosse, le sénateur MacDonald de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Zimmer du Manitoba, le sénateur Boisvenu du Québec, le sénateur Unger de l'Alberta, le sénateur Doyle de Terre-Neuve-et-Labrador, et le sénateur Verner du Québec. C'est le sénateur Verner qui va commencer.

#### [Français]

**Le sénateur Verner :** Je remercie le ministre ainsi que ses adjoints qui sont parmi nous ce matin. D'abord, j'aimerais aborder la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus.

La gestion de la liste a été confiée, en 2007, à Bell Canada pour un contrat de cinq ans. Selon les données que j'ai ici, suite à des plaintes, Bell Canada a reçu une amende de 1,3 million de dollars pour avoir enfreint les critères qui prévalent pour la liste.

Vous êtes certainement en cours de processus de renouvellement d'un gestionnaire pour ladite liste. Si ce n'est pas déjà fait, j'imagine que bientôt vous allez le sélectionner. Du fait que Bell Canada s'est vu imposer des amendes importantes, cette entreprise a-t-elle été exclue de ce processus?

**Mr. Paradis:** When it comes to the process, I would like Ms. Morgan to explain it because past and future contracts are awarded at the administrative level.

**Marta Morgan, Assistant Deputy Minister, Industry Sector (Industry Canada):** The CRTC is in charge of renewing the contract. I also want to add that there are two different questions here. The first has to do with the fines imposed on Bell Canada in the telecommunications services market. The second has to do with that company's administration of the list, which, to my knowledge, was done competently. Bell Canada met the contract standards. However, the question regarding the process and the timeline should be put to the CRTC representatives who will, I think, appear before the committee soon.

**Senator Verner:** I will certainly ask them the question. It seems to me at least somewhat questionable — I am not saying that it is inappropriate — that a company that was fined so heavily can compete for a contract to administer the same list.

Regarding Canada's anti-spam legislation passed by Parliament in February 2011, my understanding is that the process is different when it comes to the Do No Call List because consumers have to register in order to appear on the list and not receive telephone calls at home. However, in the case of Canada's anti-spam legislation, the situation is reversed. Companies must ask consumers whether they are willing to receive telemarketing or advertisement products. So we will have two pieces of legislation with different processes, but will one of them eventually have precedence over the other? What do you think that means for consumers?

**Mr. Paradis:** Those are two different technologies. The Do Not Call List concerns telephone solicitation; while Canada's anti-spam legislation applies to new Internet technology.

Canada's anti-spam legislation was introduced based on the consultations. At this time, we are also in the regulatory phase. Consultations have been held following the initial publication in the gazette. Stakeholders and industry have voiced their reactions. So we are currently in the process of proposals, which I hope will be final and will enable us to move forward.

However, practically speaking, we cannot know everything in terms of the Internet; that is why the legislation proposes a more compulsory approach. We can take action as soon as a complaint is submitted, whereas the Do Not Call List is managed by the CRTC. That organization is already in place and uses existing technology. So far, the initiative has been working. There have been 131 violations, 54 notices of violation for more serious violations and 42 administrative monetary penalties. Marketing companies have been fined a total of \$2 million since this process was implemented.

In addition, you are raising an important issue by saying that these are technology sections that can be integrated. We know that telecommunications, wiring and telephone services will

**M. Paradis :** Au niveau du processus, j'aimerais laisser Mme Morgan l'expliquer puisque que l'octroi du contrat antérieur et futur s'effectue au niveau administratif.

**Marta Morgan, sous-ministre adjointe, Secteur de l'industrie (Industrie Canada) :** C'est au CRTC de procéder au renouvellement du contrat. J'ajouterais également qu'il s'agit là de deux différentes questions; une est relative aux amendes imposées à Bell Canada dans le marché des services de télécommunication, et l'autre est relative à leur administration de la liste qui, à ma connaissance, a été faite avec compétence. Ils ont atteint les standards requis au contrat. Toutefois, la question du processus et de l'échéancier devrait être posée aux représentants du CRTC qui vont, je pense, bientôt comparaître devant le comité.

**Le sénateur Verner :** Je vais certainement leur poser la question. Cela me semble, à tout le moins, un petit peu questionable — je ne dis pas que ce n'est pas approprié — qu'une entreprise ayant fait l'objet d'amendes aussi sérieuses puisse compétitionner afin de gérer la même liste.

Concernant la Loi canadienne anti-pourriel adoptée par le Parlement en février 2011, j'en comprends que les processus sont différents pour ce qui est de la liste des télécommunications concernant les appels téléphoniques puisque le consommateur doit s'inscrire afin de figurer sur cette liste et éviter de recevoir des appels téléphoniques à la maison, alors que pour la Loi canadienne anti-pourriel, ce serait l'inverse; ce serait aux entreprises de vérifier auprès des consommateurs s'ils acceptent de recevoir des produits de telemarketing ou de publicité. Il y aura donc deux lois avec des processus différents; mais est-ce qu'éventuellement une aura préséance sur l'autre? De quelle façon envisagez-vous cela pour le consommateur?

**Mr. Paradis :** Il s'agit tout d'abord de deux technologies différentes. Lorsqu'on parle de la Liste des consommateurs exclus, cela concerne la sollicitation par téléphone, tandis que l'application de la Loi canadienne anti-pourriel vise la nouvelle technologie Internet.

La Loi canadienne anti-pourriel a été introduite sur la base des consultations tenues. À l'heure où on se parle, nous sommes également en phase de réglementation. Des consultations ont été tenues suite à la première publication sous forme de gazette. Il y a eu des réactions de la part des intervenants et de l'industrie. Nous sommes donc en processus de propositions qui, je l'espère, seront finales et feront en sorte que nous pourrons aller de l'avant.

Toutefois, au niveau pratique, on ne peut pas connaître tout ce qu'il en est au niveau Internet; c'est pour cette raison que la loi propose une approche plus coercitive. Dès qu'il y a une plainte on peut aller de l'avant, tandis que la Liste des consommateurs exclus est gérée par le CRTC. C'est un organisme qui existe déjà avec une technologie existante. Jusqu'à maintenant, ça fonctionne. Il y a eu 131 contraventions, 54 avis de violation pour des contraventions plus graves et 42 sanctions administratives pécuniaires. Il s'agit là d'un total de deux millions de dollars pour les sociétés de marketing qui ont été mises à l'amende depuis que ce processus est en place.

Par ailleurs, effectivement, vous touchez un point fondamental en disant que ce sont des pans de technologie qui peuvent s'intégrer. Nous savons qu'à un moment donné les télécommunications, le

increasingly move toward a one-size-fits-all approach. Clearly, the CRTC will have to look into these types of issues in the future. As for us, we are always open to any suggestions for adapting to the rapidly evolving technology in that sector.

[*English*]

**Senator Doyle:** Minister, you mentioned in your opening remarks that the broadcasting sector will not be affected in any way, even if you lift restrictions on the telecommunications industry. I believe that about a year ago, the CRTC chair argued that the Telecommunications Act and the Broadcasting Act probably should be replaced by a single act. Do you have any thoughts on doing that? If that were done, would the broadcasting sector be in more danger of change? We hear a lot about Canadian content and the domino effect that telecommunications ownership might have if it led to changes in the Broadcasting Act. In view of what the CRTC chair talked about a year ago, are there any thoughts about changing the Telecommunications Act and the Broadcasting Act by replacing it with a single act?

**Mr. Paradis:** This question has been raised several times, and the Telecommunication Policy Review Panel addressed it in part. At the time that was said, the conclusion was to go ahead with lifting restrictions for telcos only, and this is what we are doing here. The reason is that they saw at the time that it was a logical step to achieve and the telcos do not have any control over content; it is only a matter of technology. After that, if we decide to evaluate the Broadcasting Act also, it will need a public hearing, which has not been undertaken. It would be premature to say what we want to do with this. The report mentioned as well that we have to go through public hearings first.

**Senator Doyle:** Are there any concerns that foreign carriers who might come here might want to expand telecommunications in the large urban areas instead of concentrating on rural areas? Would any guidelines be built in that might prevent a foreign carrier from coming in and operating only in the large urban areas? In my province there has been quite an improvement actually in telecommunications access. However, sometimes when you drop restrictions, large foreign carriers come in who want to develop only in the profitable urban centres.

**Mr. Paradis:** Yes. The 700-megahertz spectrum is very prized, and people want to get it. Less spectrum is available than there are requests. We set up conditions to ensure that we have a fourth player everywhere that we are located in the country. As you know, there are 14 zones of the 700-megahertz spectrum, so there is a lot of competition. Instead of setting aside, as was done in 2008, we decided to go with a cap that limits a holding to two blocks of spectrum for the B and C blocks; but A block is not included.

câblage et le téléphone se dirigeront de plus en plus vers une approche unique. Évidemment, pour le CRTC, ce sera le genre de sujet qu'il devra étudier dans l'avenir. De notre côté, nous sommes toujours ouverts à toutes les suggestions requises pour nous adapter à l'évolution de la technologie qui évolue très vite dans ce secteur.

[*Traduction*]

**Le sénateur Doyle :** Monsieur le ministre, vous avez dit dans votre exposé que la suppression des restrictions au sein de l'industrie des télécommunications n'aurait pas la moindre influence sur l'industrie de la radiodiffusion. Il y a un an environ, je crois, le président du CRTC a dit qu'il faudrait probablement fusionner la Loi sur les télécommunications et la Loi sur la radiodiffusion. Qu'en pensez-vous? Si on le faisait, l'industrie de la radiodiffusion risquerait-elle davantage de subir des changements? Il est souvent question du contenu canadien, et du fait que la propriété des télécommunications pourrait entraîner une réaction en chaîne si elle conduisait à des modifications à la Loi sur la radiodiffusion. À la lumière de ce dont le président du CRTC a parlé il y a un an, envisage-t-on de remplacer la Loi sur les télécommunications et la Loi sur la radiodiffusion par une seule loi?

**M. Paradis :** Cette question a été soulevée à plusieurs occasions, et le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications y a répondu en partie. Au moment de la déclaration du président, on avait décidé que seules les restrictions des sociétés de télécommunications seraient supprimées, et c'est ce que nous faisons. À l'époque, cette solution semblait logique puisque ces sociétés n'ont aucun contrôle sur le contenu; elles gèrent uniquement la technologie. Si nous décidons plus tard d'évaluer à son tour la Loi sur la radiodiffusion, il faudra tenir des audiences publiques, ce qui n'a pas été fait. Il est donc trop tôt pour me prononcer sur ce qu'il en adviendra. D'ailleurs, le rapport indiquait lui aussi que nous devrions commencer par des audiences publiques.

**Le sénateur Doyle :** Craint-on que les entreprises de télécommunications étrangères qui s'implanteront au pays s'intéressent uniquement aux grandes zones urbaines plutôt qu'aux régions rurales? Pourrait-on adopter des directives pour éviter que ces entreprises étrangères limitent leurs activités aux grands centres urbains? Dans ma province, l'accès aux télécommunications s'est grandement amélioré. Mais sans restrictions, il arrive que de grandes entreprises étrangères s'intéressent uniquement aux centres urbains lucratifs.

**M. Paradis :** En effet. Le spectre de la bande de 700 mégahertz est très prisé, et nombreux sont ceux qui veulent en faire l'acquisition. L'offre est donc inférieure à la demande. Nous imposons des conditions afin de nous assurer qu'un quatrième intervenant entrera en jeu partout où nous nous trouvons au pays. Comme vous le savez, le spectre de la bande de 700 mégahertz est divisé en 14 zones, alors la concurrence est féroce. Plutôt que de réservé des fréquences comme nous l'avons fait en 2008, nous avons décidé de fixer un plafond qui limite une société à deux blocs de fréquence B et C; la catégorie A n'en fait pas partie.

Practically speaking, it leaves a block, but the government does not decide which block it will be. The market will decide that. We are confident that everywhere in the country, four players have an opportunity to go. However, if you decide to go with a second block in the 700-megahertz spectrum, you have an extra requirement about deploying in rural areas. You have to deploy 90 per cent of your network within five years and then 97 per cent within seven years, which is a pretty strict criterion.

Frankly, if the foreign carriers decide not to go with a second block, other guys will. Either the incumbents or a company somewhere will end up with two blocks, or they will operate jointly on a network with two blocks, which will once again trigger these requirements.

Down the road, it will give Canadians in rural areas a company that will have the requirement to deploy these extra requirements. We are very confident about that, because from what we heard in the consultations, people do want to get this spectrum. This is very effective. It travels a lot. It goes through concrete. There are many practical issues here. It is less expensive than the usual spectrum because you need fewer towers. It goes on and on. We are confident that rural areas will be better served.

**Senator Doyle:** How important is the further introduction of strong competition for urban and rural Canadians? Obviously you are viewing it as being important to have this competition there. How important is that? Tell me about the practical effects that the competition will have out there in the community. I am not totally familiar with the act and how it will improve service delivery in rural Canada.

**Mr. Paradis:** Let us go with what we learned from the past. Back in 2008 when we went with the AWS spectrum, new players came into the game, which was not the case before. The new players now have about a million subscribers. You now have cheap packages or affordable packages. You can pay \$15 a month and have a package of unlimited time, for example, with cellphones. It does exist. There are examples of that. Even the big guys have some packages to compete against these new packages. It is a new kind of market that is covered now. This is what we saw in the urban areas. The prices went down on average 11 per cent since 2008.

I also come from a rural area. We want this competition, but we want to make sure that, wherever you are in Canada, you can have new technology deployed at the same time. We are talking here about LTE. You can see now that it is more active in rural areas, but it will be more and more active because of the 700-megahertz block. If a company holds two blocks by itself or if it operates a joint network with another company, then there will be extra requirements to get in these areas with the requirements I just told you about. You will see in the future that even if you are in a rural area, the technology will come faster.

En fait, il restera un bloc; c'est le marché et pas le gouvernement qui décidera duquel il s'agit. Nous sommes donc certains que quatre intervenants pourront tenter leur chance partout au pays. Toutefois, si une société décide d'acquérir un deuxième bloc du spectre de la bande de 700 mégahertz, elle sera en plus tenue d'offrir ses services en région rurale. De plus, 90 p. 100 de son réseau devra être en place après cinq ans, et 97 p. 100 après sept ans, ce qui est plutôt strict.

Franchement, si les entreprises de télécommunications étrangères décident de ne pas acquérir un deuxième bloc, d'autres le feront. Ces exigences s'appliqueront dès qu'un titulaire ou une société quelconque se retrouvera avec deux blocs, ou encore, dès qu'un réseau couvrant deux blocs sera exploité conjointement.

Il y aura certainement au bout du compte une entreprise qui sera tenue de respecter ces exigences supplémentaires, et ce, dans l'intérêt des Canadiens en région rurale. Nous en sommes convaincus, car les consultations nous ont appris que ce spectre est en demande. Cette fréquence est très efficace et a une grande portée; elle traverse même le béton. Elle offre de nombreux avantages pratiques. Elle est moins chère que le spectre habituel, car elle nécessite de moins nombreuses tours. Et c'est loin d'être tout. Nous sommes donc convaincus que les régions rurales seront mieux servies.

**Le sénateur Doyle :** À quel point favoriser une forte concurrence est-il dans l'intérêt des Canadiens des villes et des régions? Vous trouvez manifestement ce genre de concurrence importante, mais dans quelle mesure? J'aimerais que vous nous parliez des effets tangibles de cette concurrence au sein des collectivités. Je ne connais pas parfaitement la loi, et j'ignore comment les modifications amélioreront la prestation de services dans les régions rurales du Canada.

**M. Paradis :** Commençons par les leçons que nous avons déjà tirées. Lorsque nous sommes passés en 2008 aux services sans fil évolués, de nouveaux joueurs ont fait leur apparition, ce qui n'arrivait jamais auparavant. Aujourd'hui, ces nouvelles sociétés comptent environ un million d'abonnés et offrent des forfaits bon marché ou abordables. Par exemple, un forfait cellulaire d'appels illimités peut coûter aussi peu que 15 \$ par mois. C'est bel et bien possible; on en trouve des exemples. Même les grosses pointures ont commencé à proposer de tels forfaits afin de faire concurrence à ces nouvelles offres. Il s'agit d'un nouveau type de marché. C'est donc ce que nous avons constaté en zone urbaine. Depuis 2008, les prix ont diminué d'environ 11 p. 100.

Je viens moi aussi d'une région rurale. Nous voulons favoriser ce type de concurrence, mais nous voulons surtout nous assurer que la nouvelle technologie puisse être déployée en même temps d'un bout à l'autre du Canada, peu importe où l'on se trouve. Je parle bel et bien de la technologie LTE. On constate qu'elle est présente en région rurale, mais elle le sera de plus en plus grâce à la bande de 700 mégahertz. Une entreprise qui possède deux blocs ou qui exploite un réseau conjoint avec une autre société devra se plier à des exigences supplémentaires et offrir des services en région, comme je viens de vous l'expliquer. À l'avenir, les nouvelles technologies feront rapidement leur arrivée même en milieu rural.

Of course, after that, when you go with such a spectrum, there will be competition and people in rural areas will have better choices, but they will have access to service, which was not the case only five or six years ago. We can see now it goes more and more in escalation, and it will be a good-news story. We are very confident that with a fourth player everywhere in the country, it will just boost and enhance the deployment, but also it will provide better choices for consumers and hopefully better prices, too. This is the fundamental point of this rationale.

**The Deputy Chair:** Before we move to Senator Mercer, Senator Zimmer has a supplementary question to Senator Doyle's.

**Senator Zimmer:** I apologize for being late. Minister, thank you for your presence. Senator Doyle has asked some very good questions. As a supplementary, I think it is very good that you are limiting it to two spaces, but what has happened in the past is hoarding. They would get the spectrum, but they would sit on it. Are there any regulations now that there is a time limit to the amount that they have to enact this spectrum?

**Mr. Paradis:** Absolutely. We do not want any speculation on the spectrum. This is too fundamental. It is use it or lose it. There are requirements, after 10 years in general, depending where you are in the country, from 20 per cent up to 50 per cent of the network has to be deployed. If you do not meet these criteria, you just lose it. Beyond that, in the 700-megahertz spectrum, as I said, if you have two blocks, if you are operating a joint network with another company so it gives you in practice two blocks or if you have two blocks yourself, you have to deploy in rural areas with the requirements I just said. It is progressive. We never saw such criteria in the past, but given the potential of the spectrum, we are quite confident that it will bring benefits for the entire country.

**Senator Mercer:** Minister, thank you for being here. This is a complicated piece of legislation and it involves a couple of different aspects. I am always surprised that this government takes this and bundles it into the budget implementation bill when it really is a subject that should require full-scale examination of a stand-alone bill. I will not fight the politics of that this morning.

I want to draw your attention to the fact that the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry a number of years ago filed an extensive report on rural poverty. In the examination and travels across Canada, there were four particular items that came up in almost every community that the committee travelled to. The one I want to draw your attention to was accessibility to the Internet and the service that was provided to rural Canadians.

You have mentioned, minister, that you represent a rural area. I happen to live in a rural part of Nova Scotia. To be kind to suppliers, I would say service is spotty at best. When my wife and I sit beside each other in our home in Nova Scotia, she is a client

Un tel spectre favorisera naturellement la concurrence. Ainsi, les Canadiens en région rurale auront plus de choix qu'auparavant, mais ils auront surtout accès au service alors que ce n'était pas le cas il y a tout juste cinq ou six ans. Nous constatons que le phénomène prend une ampleur grandissante, ce qui se traduira par une expérience réussie. Nous sommes tout à fait convaincus qu'un quatrième joueur partout au pays permettra non seulement de stimuler le développement du réseau, mais aussi d'offrir plus d'options aux consommateurs de même que de meilleurs prix, si tout va bien. C'est au cœur de notre raisonnement.

**Le vice-président :** Avant de passer au sénateur Mercer, je vais laisser le sénateur Zimmer poser une question complémentaire à celle du sénateur Doyle.

**Le sénateur Zimmer :** Veuillez excuser mon retard. Je vous remercie de comparaître, monsieur le ministre. Le sénateur Doyle a posé d'excellentes questions. Il est excellent que vous imposiez une limite de deux blocs par société, mais j'aimerais ajouter que nous avons déjà eu un problème de théâtralisation. En fait, les sociétés se procuraient le spectre, mais ne l'exploitaient pas. Existe-t-il une réglementation qui impose un délai aux sociétés pour exploiter le spectre?

**M. Paradis :** Tout à fait. Nous voulons éviter que le spectre fasse l'objet de spéculation. C'est trop important. Les sociétés devront l'exploiter, sans quoi elles le perdront. En fonction de l'endroit, les sociétés devront en général avoir mis en place 20 à 50 p. 100 de leur réseau après 10 ans. Une société qui ne respecte pas ce critère perdra tout simplement son bloc. Par ailleurs, si une société fait l'acquisition de deux blocs du spectre de la bande de 700 mégahertz, ou qu'elle exploite un réseau conjoint avec une autre société et que, de fait, elle est réputée avoir deux blocs, elle sera tenue d'offrir des services en région rurale, comme je viens de le dire. C'est progressif. Il n'y a jamais eu de tels critères, mais compte tenu du potentiel du spectre, nous sommes plutôt sûrs que l'ensemble du pays en profitera.

**Le sénateur Mercer :** Monsieur le ministre, merci d'être ici. Il s'agit d'une mesure législative compliquée qui fait intervenir plusieurs aspects. Je suis toujours surpris de constater que le gouvernement l'ait présentée et intégrée dans le projet de loi d'exécution du budget, alors qu'il faudrait vraiment l'étudier en profondeur dans un projet de loi distinct. Toutefois, je ne vais pas remettre en question cette décision politique aujourd'hui.

Je veux attirer votre attention sur le fait que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a présenté, il y a plusieurs années, un rapport détaillé sur la pauvreté rurale. Dans ses examens et ses déplacements un peu partout au Canada, le comité a remarqué que quatre problèmes revenaient dans presque toutes les collectivités visitées. Le problème sur lequel je veux attirer votre attention concernait l'accessibilité à Internet et au service fourni aux Canadiens vivant dans les régions rurales.

Vous avez mentionné, monsieur le ministre, que vous représentez une région rurale. J'habite justement dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse. Pour être gentil envers les fournisseurs, je dirai que les services qu'ils offrent sont, au mieux, inégaux. Dans notre

of one supplier and I am a client of another supplier. I sit there and get reasonably good service. She does not get any service. She has to drive five kilometres from our home before she gets any service and, quite frankly, she pays a premium to the firm involved to get that.

Minister, when Canadians say, okay, let us get out of one contract and go to the company that will provide you with a better deal, there is a cost involved. Have you considered the fact that many, many Canadians find themselves with service contracts with service providers that are not worth the paper they are written on because they cannot get service? To get out of that contract, it will cost them hundreds or thousands of dollars, depending on the contract. At the end of the day, they get nothing in return for their hard-earned money. It is particularly a problem in your community and in my community in rural Canada.

**Mr. Paradis:** Of course we have considered it, and this is why we want to seize the opportunity with the spectrum. Beyond that, back in July 2009, we had this broadband program that we announced. The idea was to work with the provinces to understand the mapping to make sure that we could have a good deployment for the network, especially in rural areas. It had benefit. I can testify that, in my riding now, it is better than it used to be, but it is a work-in-progress.

We had a federal-provincial meeting last March, and once again we raised the question to ensure that the federal and provincial governments could work together and complement each other.

There are technologies involved in this. You can go with wireless, satellite or cable. Therefore, we have to understand exactly what is going on to ensure we can continue to provide this accessibility.

We had a good deployment with this program. Ninety-eight per cent of Canadian households have access to high-speed Internet through the different technologies, including wireless. However, after that, we have to ensure we can offer more choices, better competition and better prices, and attract investment from these companies. This is why we go with the 700-megahertz spectrum auction. This is why we put extra requirements for rural areas.

We have to keep in mind that the 2,500 megahertz is coming after that. It will be in the year following the 700 auction, and that spectrum is interesting, too. I think there will be 70 zones; is it 70 licences? Some of the companies looking at business cases in rural areas are quite interested. This is what I heard from my consultations as minister, and the officials have heard it, also. Once again there will be caps there, so there will be an opportunity for new players to jump into the game.

Yes, the accessibility is there. Sometimes the service is not quite as much as we would like it to be, but we are getting there, no doubt. This is why we put these criteria with these two new auctions coming, because there is big opportunity.

maison, en Nouvelle-Écosse, ma femme et moi faisons affaire avec deux fournisseurs distincts. Le service que je reçois est assez bon. Par contre, elle n'a aucun service. Il faut qu'elle conduise pendant cinq kilomètres avant d'obtenir un service et, bien honnêtement, elle paie un montant assez élevé à son fournisseur.

Monsieur le ministre, lorsque les Canadiens décident de résilier un contrat et de faire appel à une entreprise qui leur offrira un meilleur service, cela engendre des coûts. Avez-vous déjà réfléchi au fait qu'un très grand nombre de Canadiens se retrouvent liés à des fournisseurs par des contrats de service qui ne valent pas le papier sur lequel ils sont rédigés, car ils ne peuvent pas avoir le service en question? Pour résilier un contrat, il leur en coûtera des centaines ou des milliers de dollars, selon le type de contrat. Au bout du compte, ils ont perdu leur argenturement gagné. C'est un problème surtout dans votre collectivité et dans ma collectivité, c'est-à-dire dans les régions rurales du Canada.

**M. Paradis :** Nous y avons évidemment réfléchi, et c'est pourquoi nous voulons saisir l'occasion que présente le spectre. De plus, en juillet 2009, nous avons annoncé le programme à large bande. Il s'agissait de collaborer avec les provinces afin de comprendre la composante géographique qui permet de bien établir le réseau, surtout dans les régions rurales. Ce programme a été bénéfique. Je peux affirmer qu'en ce moment, les choses se sont améliorées dans ma circonscription, mais il reste du travail à faire.

En mars dernier, nous avons organisé une réunion fédérale-provinciale, et encore une fois, nous avons soulevé la préoccupation, afin de veiller à ce que le gouvernement fédéral et les provinces puissent collaborer et se compléter.

Il y a aussi la question des technologies; on peut choisir un service sans fil, par satellite ou par câble. Ainsi, nous devons comprendre exactement ce qui se passe pour pouvoir continuer à offrir l'accès.

Ce programme a été exécuté à grande échelle. En effet, 98 p. 100 des foyers canadiens ont accès à Internet à haute vitesse par l'entremise de différentes technologies, y compris la technologie sans fil. Toutefois, nous devons maintenant offrir plus de choix, favoriser la concurrence et de meilleurs prix, et encourager ces entreprises à investir. C'est pourquoi nous avons organisé la vente aux enchères du spectre de la bande de 700 mégahertz. C'est aussi pourquoi nous avons ajouté des conditions en ce qui concerne les régions rurales.

Nous devons nous rappeler qu'on passera ensuite à la bande de 2 500 mégahertz. Ce sera pendant l'année suivant la vente aux enchères de la bande de 700 mégahertz, et ce spectre est aussi intéressant. Je pense qu'il y aura 70 zones; cela signifie-t-il 70 permis? Des entreprises qui souhaitent exercer leurs activités dans les régions rurales ont manifesté un intérêt certain. C'est ce que j'ai entendu pendant mes consultations ministérielles, et c'est ce que les fonctionnaires ont aussi entendu. Encore une fois, il y aura des limites, ce qui permettra à de nouveaux joueurs de participer.

On offre donc l'accessibilité. Parfois, le service n'est pas aussi bon que nous le souhaiterions, mais nous allons y arriver, cela ne fait aucun doute. C'est pourquoi nous avons imposé ces critères dans les deux nouvelles ventes aux enchères à venir, car il y a beaucoup d'occasions à saisir.

Regarding the BIA itself, once again, as I said in my remarks, we are following the Telecommunication Policy Review Panel. This has been discussed a lot. We put it in our Speech from the Throne back in 2010, so it was a huge commitment for us. We had to link it with these spectrum auctions coming, because in this business you need money. It takes so much investment, so if we seriously want to have a fourth player in the country, we need to ensure the fourth player has access to capital and can have capital expenditure. It costs so much and it is so long before becoming cash-positive that it was a tool that was linked with this.

This is why we had to announce it at the same time — to ensure this auction would be a good one. The 700 spectrum is a crucial one and we needed to have all of the tools to achieve these goals.

**Senator Mercer:** Thank you, minister. You have not addressed the other issue of how the contracts that suppliers have been allowed to operate under bind Canadians to pay for services that they do not receive. It is a well-known fact that Canadians pay some of the highest rates in the world for service. I know in talking to some of my American colleagues and as we compare cellphone bills and access across the border, they are shocked at what we pay.

Many people think that getting one of these licences here in Canada is a licence to print money. My concern is that it has not worked with homegrown companies to reduce the costs.

Are you saying, minister, that the foreign competition that you will try to allow under this act will equal lower prices for Canadians? If that is your contention, how will you guarantee that?

**Mr. Paradis:** Unfortunately, there is nothing we can guarantee, but we can seek to put in place the best tools possible to achieve our goals. If I go with the lessons from the past with the AWS spectrum, we set some aside at the time but it was not the same dynamic, and the competition grew. There is a fourth player in a lot of areas and the prices went down 11 per cent on average in Canada.

Can we do more? Yes, we can. This is why we put other requirements in the 700 spectrum. We are very confident that we can continue down that road, and this is also why in this auction we announced that we will review the policies regarding the towers. You have an issue with roaming and sharing towers. More and more people want to have access to Internet but they do not want to have towers in their backyards, so that is the reality here.

Also, there is a matter with roaming and seamless issues. We heard a lot about that. This is why we said we will put consultations in place.

En ce qui concerne la Loi sur l'exécution du budget, comme je l'ai dit dans mon exposé, nous suivons le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications. C'est un sujet dont on a beaucoup discuté. Nous en avons parlé dans le discours du Trône en 2010; il s'agit donc d'un engagement très important pour nous. Nous devions faire le lien avec les enchères du spectre à venir, car il faut de l'argent dans ce domaine. Cela exige tellement d'investissements que si nous voulons vraiment avoir un quatrième joueur dans ce domaine au pays, nous devons veiller à ce qu'il ait accès aux capitaux et puisse faire des dépenses en immobilisations. Cela coûte beaucoup d'argent et c'est tellement long avant d'être rentable qu'on y a intégré cet outil.

C'est pourquoi nous devions l'annoncer en même temps — pour veiller à ce que la vente aux enchères soit réussie. La vente aux enchères du spectre de 700 mégahertz est extrêmement importante, et nous devions avoir tous les outils nécessaires pour atteindre ces objectifs.

**Le sénateur Mercer :** Merci, monsieur le ministre. Vous n'avez pas abordé l'autre question, c'est-à-dire comment les fournisseurs ont été autorisés à lier les Canadiens dans des contrats qui les obligent à payer pour des services qu'ils ne reçoivent pas. Il est bien connu que les Canadiens paient certains des prix les plus élevés au monde pour ces services. J'ai comparé mes factures de téléphone cellulaire et mon accessibilité avec des collègues américains, et ils sont extrêmement surpris des prix payés par les Canadiens.

Un grand nombre de gens pensent que le fait d'obtenir un de ces permis ici au Canada est en fait un permis pour imprimer de l'argent. Ce qui me préoccupe, c'est le fait que faire appel aux entreprises nationales n'a pas contribué à réduire les coûts.

Monsieur le ministre, affirmez-vous que la concurrence étrangère que vous allez tenter d'autoriser par cette loi signifiera des prix moins élevés pour les Canadiens? Si c'est bien ce que vous affirmez, comment pouvez-vous garantir que cela va fonctionner?

**M. Paradis :** Malheureusement, nous ne pouvons rien garantir, mais nous pouvons chercher à mettre en place les meilleurs outils pour atteindre nos objectifs. Si je me fie aux leçons que nous avons apprises du spectre pour les SSFE, nous en avons réservé une partie à l'époque, mais ce n'était pas la même situation, et la concurrence s'est accrue. Il y a un quatrième joueur dans un grand nombre de domaines, et les prix ont diminué de 11 p. 100 en moyenne au Canada.

Pouvons-nous faire plus? Oui, nous le pouvons. C'est pourquoi nous avons ajouté d'autres conditions au spectre de 700 mégahertz. Nous sommes persuadés que nous pouvons continuer d'avancer dans cette voie, et c'est aussi pourquoi, dans cette vente aux enchères, nous avons annoncé que nous allions réviser les politiques concernant les tours. Il y a un problème avec l'itinérance et le partage des tours; en effet, de plus en plus de gens veulent avoir accès à Internet, mais ils ne veulent pas avoir de tours dans leur cour. C'est la dure réalité.

Il y a également la question de l'itinérance et du service continu. Nous en avons beaucoup entendu parler. C'est pourquoi nous avons dit que nous allions tenir des consultations.

We want to ensure that we can have the disputes resolved faster than now. We want more transparency from the company when they exchange communications, and we want to ensure that the roaming now will be extended indefinitely instead of five years. This is a tool that will help a lot.

Down the road, we keep in mind to ensure we have a fourth player everywhere in the country, with the possibility of having access to capital and access to infrastructure at a reasonable price — not prohibitive — because, on the other hand, the incumbents will say, “We had to pay in the past and we do not want everyone to benefit from that.” This is a fair point. The idea is to strike a balance here.

We heard two different stories, depending on where we were with the new players or with the incumbents. We put in place these policies to ensure we could strike this balance. Down the road, yes, if we achieve what we could do in 2008, hopefully this is a good recipe to have better prices, better choices and more investment from these companies in the future.

**Senator Mercer:** Thank you, minister. I want to ask a question about the Do Not Call List, but before I get to that, the government’s decision to cancel the Community Access Program across Canada is not helpful in this whole process of having Canadians plugged in, especially in smaller communities where they do not have good service. The CAP was very helpful for people to have a place to go where they could get access through a system provided at a community level.

Regarding the Do Not Call List, I come from a sector that is very interested in do not call lists. I have worked in the charitable sector most of my life. Charities have been exempt from some of the regulations with respect to do not call lists, but we are obviously very interested in how it is working.

What is the cost to manage the National Do Not Call List today? Do you have a number?

**Mr. Paradis:** The government had to pay \$3 million. We put money up front to help to cover the start-up costs, and then the company running it can collect fees from the telemarketers, but the government assumes the start-up costs. Now, when we go with what I would call the amortization, when the start-up costs are paid, there is a way we can achieve a point that you can cover the costs incurred by the CRTC in the inquiry process by fees instead of having the government pay \$3 million a year.

To make a long story short, when you see the bottom line, when the start-up costs are covered, which will be the case at the end of the year, the government can get out of there and you can have the fees that will be paid instead. For the consumer, there will be no difference, but it will no longer cost the government \$3 million a year.

Nous voulons résoudre les différends plus rapidement que nous le faisons maintenant. Nous voulons que les entreprises soient plus transparentes lorsqu’elles échangent des communications, et nous voulons veiller à ce que l’itinérance soit prolongée indéfiniment, plutôt que pendant seulement cinq ans. C’est un outil qui sera très utile.

En cours de route, nous veillons à avoir un quatrième joueur partout au pays, avec la possibilité d’avoir accès à des capitaux et à une infrastructure à un prix raisonnable — et non prohibitif —, car les électeurs diront qu’ils ont payé dans le passé et qu’ils ne veulent pas que tout le monde en profite. C’est juste. L’idée, c’est d’atteindre un équilibre dans ce cas-ci.

Selon que nous discutons avec les nouveaux joueurs ou avec les électeurs, nous avons entendu deux histoires différentes. Nous avons adopté ces politiques afin de veiller à atteindre cet équilibre. En cours de route, si nous accomplissons ce que nous pouvions faire en 2008, nous espérons que cela engendrera de meilleurs prix et plus de choix, et que ces entreprises investiront davantage.

**Le sénateur Mercer :** Merci, monsieur le ministre. Je veux poser une question au sujet de la Liste nationale des numéros de télécommunications exclus, mais avant, la décision du gouvernement d’annuler le Programme d’accès communautaire un peu partout au Canada n’aide pas à permettre à tous les Canadiens de se connecter au réseau, surtout dans les plus petites collectivités, où le service est de piètre qualité. Les limites ont été très utiles pour permettre aux gens d’avoir accès en passant par un système fourni au niveau communautaire.

En ce qui concerne la Liste nationale de numéros de télécommunications exclus, je viens d’un secteur où ce type de liste suscite un grand intérêt. En effet, pendant la plus grande partie de ma vie, j’ai œuvré dans le secteur caritatif. Les organismes caritatifs ont été exemptés de certains règlements pris à l’égard de ces listes, mais nous souhaitons certainement savoir comment elles fonctionnent.

Combien la gestion de la Liste nationale des numéros de télécommunications exclus coûte-t-elle, en ce moment? Pouvez-vous nous donner un chiffre?

**M. Paradis :** Le gouvernement a dû payer trois millions de dollars. Nous versons l’argent pour aider à couvrir les coûts de lancement, et ensuite, l’entreprise peut imposer des frais aux télévendeurs, mais le gouvernement assume les coûts de lancement. Lorsqu’on procède à ce que nous appelons l’amortissement, c’est-à-dire lorsque les coûts de lancement sont payés, on peut couvrir les coûts engendrés par le CRTC dans le processus d’enquête en imposant des frais, au lieu de faire payer trois millions de dollars par année au gouvernement.

Pour simplifier, lorsque vous voyez le bout du tunnel, lorsque les coûts de lancement sont couverts — ce qui sera le cas à la fin de l’année —, le gouvernement peut se retirer et vous pouvez percevoir des frais en remplacement. Cela ne fera aucune différence pour le consommateur, mais le gouvernement économisera trois millions de dollars par année.

**Senator Mercer:** To roll back the clock of this committee by several weeks when we were discussing about the cost of the airline business, we discovered that governments sometimes seize these opportunities as a revenue source for government, and I see you shaking your head “no.” I agree with you. I want to raise a world of caution that we would not want to see that in the future.

**Mr. Paradis:** That is a very good point. I tried to recap the explanation, but what we have to understand is that it will be cost-neutral. The taxpayers will have assumed the start-up costs to get up and running, which will be the case at the end of the year, and then after that the system will run on its own.

[Translation]

**Senator Boisvenu:** Good morning, Minister. Congratulations on your work.

I also hail from a rural area in Abitibi. I do not think it gets any more rural than that. I still remember that, even in the early 2000s, many households had to share the same telephone line. I remember that, while I was living in a small row in a village called Granada, six of us shared the same telephone line. It was almost like church steps. Those people have had a very hard time obtaining Internet access.

Over the last six years, our government has invested a lot in those areas to introduce broadband Internet access and make sure that those households have access to such an essential tool as the Internet. I think that we must commend our government for delivering the goods in that area.

This is an introduction because I want to establish a connection with the bill you are sponsoring, still with regard to rural areas. I was in Abitibi no later than last year. As soon as I crossed over onto Abitibi territory, my BlackBerry no longer worked because it was configured for 3G technology, and they still used old bands in that region.

Therefore, rural areas are often very disadvantaged compared with urban areas in terms of service access and quality. How will your bill contribute to fairness for rural areas?

I think that one of your concerns is to treat rural area dwellers the same as urbanites. So how will your bill ensure that people in remote regions can have access to those services that will become essential for some of them?

**Mr. Paradis:** I was actually in Val-d'Or a few months ago to announce a broadband Internet access project, and we could see that the infrastructure is unfolding more and more in the Abitibi region. A number of projects were announced, and you could feel that people were very enthusiastic.

There are several problems involved. For instance, a dairy producer said that he could not do dairy genetics because he had no access to the MAPAQ database, or similar databases, through the Internet, and we know that all this now happens in real time. There

**Le sénateur Mercer :** Il y a plusieurs semaines, lorsque nous avons parlé des coûts liés aux entreprises aériennes, nous avons découvert que les gouvernements saisissent parfois ces occasions pour en faire des sources de revenus — et je vous vois secouer la tête pour dire « non ». Je suis d'accord avec vous. J'aimerais préciser que nous ne voulons pas voir cela à l'avenir.

**Mr. Paradis :** Il s'agit d'un très bon point. J'ai essayé de résumer l'explication, mais ce qu'il faut comprendre, c'est que les coûts ne varieront pas. Les contribuables auront assumé les coûts de lancement — ce qui sera le cas à la fin de l'année —, et ensuite, le système fonctionnera tout seul.

[Français]

**Le sénateur Boisvenu :** Monsieur le ministre, bonjour. Félicitations pour votre travail.

Je viens moi aussi d'un milieu rural qui est l'Abitibi. Il n'y a pas plus rural que ça, je pense. Je me souviens encore que même au début des années 2000 plusieurs foyers devaient partager la même ligne téléphonique. Je me souviens que, alors que je demeurais dans un petit rang dans un village qui s'appelait Granada, nous étions six à partager la même ligne téléphonique. C'était presque un perron d'église. Ces gens ont eu beaucoup de difficultés à obtenir un accès Internet.

Notre gouvernement a investi beaucoup depuis six ans dans ces milieux pour introduire l'accès Internet à large bande et faire en sorte que ces foyers aient accès à l'outil indispensable qu'est Internet. Je pense qu'il faut féliciter notre gouvernement pour avoir livré la marchandise dans ce domaine.

Ceci en guise d'introduction parce que veux établir un parallèle avec le projet de loi que vous parrainez; toujours concernant le milieu rural. J'étais en Abitibi pas plus tard que l'an dernier avec mon BlackBerry. Dès que je suis entré sur le territoire de l'Abitibi, il ne fonctionnait plus parce qu'il est configuré pour la technologie 3G et qu'en Abitibi ils utilisaient encore les anciennes bandes.

Souvent donc, les milieux ruraux sont très désavantagés par rapport aux milieux urbains et par rapport à l'accès aux services et à la qualité des services. Qu'apportera votre projet de loi en termes d'équité par rapport au milieu rural?

Je pense que c'est une de vos préoccupations de traiter les gens vivant en milieu rural de façon équitable par rapport au milieu urbain, alors comment votre projet de loi fera-t-il en sorte que ces gens des régions éloignées puissent avoir accès à ces services qui deviennent, à certaines occasions, essentiels pour ces gens?

**Mr. Paradis :** Justement, j'étais à Val-d'Or il y a quelques mois pour annoncer un projet d'accès Internet à large bande et on pouvait voir que de l'infrastructure se déploie de plus en plus dans la région de l'Abitibi. Plusieurs projets étaient annoncés et on sentait beaucoup d'enthousiasme.

Il y a plusieurs problèmes; par exemple, un producteur laitier disait qu'il ne pouvait pas faire de la génétique laitière parce qu'il n'a pas accès aux banques de données du MAPAQ, ou autres, via Internet et nous savons que tout ça se passe maintenant en temps

you have the first point: the broadband program announced in 2009 that is ongoing. Things are still developing. There are some results. Infrastructure is in place, and it is unfolding.

The next issue concerns the network — in other words, ensuring that it works once infrastructure has been implemented. Technically, 98 per cent of Canadian households can have access to high-speed Internet in one way or another — be it cable, satellite or wireless access. However, that requires a corresponding network. As it was said earlier, if your device is configured for 3G, and the technology is still only available on other frequencies, it must be ensured that services can be provided in a suitable manner.

With regard to fairness, we want Canadians to have access to new technologies regardless of where in the country they live, including urban and rural areas.

I talked about LTE 4G earlier. That is a new technology. The 700-MHz spectrum is really popular, rare and effective. It travels far — and through walls — it costs less and requires fewer communication towers. In short, companies are looking into that option closely.

There are two sides to this. It is said that we want a fourth player, regardless of where in Canada we are. That provides consumers with more choices, creates competition and forces people to invest in order to always offer better options. We basically hope that this will lead to a drop in prices, as was the case in 2008, when we managed to lower prices by an average of 11 per cent across Canada.

We have taken things further this time and have established a historic and never-before-seen criterion: the rural criterion. In the 700-MHz technology, you have block A, and blocks B and C. The last two blocks involved competition. Of course, what may happen in the end with the way the auction is set up is that companies will sooner or later have two blocks. Another possibility is that they will have one block and operate a network jointly with another company.

In practice, there are two blocks. Whichever situation you are in, if you end up with two blocks either directly or indirectly, you have an extra requirement in deploying your network. You have to deploy 90 per cent of your network within five years and then 97 per cent within seven years.

Those are strict criteria, but we feel that companies will be able to do it if they have a focussed business plan. It is a manageable risk. Going beyond it would be too expensive or too hard to do, but not going that far would mean that some Canadians might miss out on the opportunity to have access to these new technologies. The goal was to aim for a balance.

We must also bear in mind that everyone has their attention set on the 700-megahertz spectrum because of its particular features. It is so powerful that there are only 14 zones in all of Canada.

réel. C'est donc le premier point, c'est-à-dire le programme à large bande annoncé en 2009 et qui se poursuit. Il y a encore du déploiement qui se fait. Ça porte ses fruits. L'infrastructure est là et elle se déploie.

Maintenant, c'est au niveau du réseau; à savoir comment s'assurer du fonctionnement une fois que l'infrastructure est en place. Parce qu'on dit que techniquement, 98 p. 100 des foyers canadiens peuvent avoir accès à Internet haute vitesse d'une façon ou d'une autre, que ce soit par câble, par satellite ou sans-fil. Mais là, ça prend un réseau correspondant. Comme on le disait tantôt, si votre appareil est configuré en 3G, alors que la technologie n'est encore offerte que sur d'autres fréquences, c'est à ce moment qu'il faut nous assurer que les services puissent être déployés d'une façon convenable.

Lorsqu'on parle d'équité, nous voulons que les Canadiens aient accès aux nouvelles technologies où qu'ils soient au Canada et cela inclut les milieux urbains et les milieux ruraux.

Je parlais plus tôt du LTE 4G; c'est la nouvelle technologie qui s'en vient maintenant. Le spectre du 700 mégahertz en est un vraiment prisé, rare et efficace. Ça voyage loin, à travers les murs, ça coûte moins cher et moins de tours de communication sont nécessaires. Bref, c'est quelque chose que les compagnies regardent de près.

Il y a deux facettes. On dit qu'on veut avoir un quatrième joueur, où que nous soyons au Canada. Ça crée donc plus de choix pour le consommateur, ça crée de la compétition et ça force les gens à investir pour offrir toujours mieux. On espère, en bout de ligne, que ça occasionnera une baisse des prix, comme ce fut le cas en 2008 alors que nous avons réussi à baisser les prix de 11 p. 100 en moyenne partout à travers le Canada.

Nous sommes allés plus loin cette fois et avons établi un critère historique et jamais vu dans l'histoire : le critère rural. Dans la technologie de 700 mégahertz, vous avez le bloc A et les blocs B et C; c'est sur ces deux derniers qu'il y a eu de la compétition. C'est sûr que ce qui peut arriver en bout de ligne de la façon que l'enchère est montée, c'est que des compagnies vont se ramasser, tôt ou tard, soit avec deux blocs ou soit avec un bloc et puis avec une autre compagnie avec laquelle elle opère un réseau de façon conjointe.

Au niveau pratique, il s'agit de deux blocs. Que vous soyez dans l'une ou l'autre de ces situations, si vous arrivez avec deux blocs indirects ou directs, vous devrez déployer votre réseau de façon additionnelle. Votre réseau actuel, vous devriez le déployer à 90 p. 100 d'ici les cinq prochaines années, et à 97 p. 100 d'ici les sept prochaines années.

Ce sont des critères agressifs, mais nous considérons que les compagnies sont capables de le faire dans un plan d'affaires concerté. C'est un risque gérable. Aller au-delà de ça aurait été prohibitif ou trop onéreux, mais aller en deçà aurait voulu dire que certains Canadiens auraient pu manquer l'occasion d'avoir accès à ces nouvelles technologies. Le but était de viser l'équilibre.

Également, il faut garder à l'esprit que toute l'attention est concentrée sur le système de 700 mégahertz compte tenu de la particularité de ce spectre. C'est tellement puissant qu'il n'y a

Some people asked us to break the zones into smaller pieces, but we cannot do that. There would be interference because the waves are so powerful.

But we also have the 2,500-megahertz spectrum on the way. Its wave has a shorter range, but it can hold a lot, such as multimedia, for example. It will cover a number of regions; I think that there will be 69 or 70 zones.

**Senator Boisvenu:** They are in smaller pieces.

**Mr. Paradis:** Exactly. We know that companies are looking at that with great interest because it could be really useful in rural areas. I am thinking of satellites, for example. Some people are waiting for it before they go looking for smaller zones and establishing their business plans. It will all come; it is not going to happen overnight, but at least the basic parameters are established with a view to achieving balance and access. That is what we want.

**Senator Boisvenu:** This whole area is often linked to the economy and to economic development. I do not want to ask you a trick question, but how will this bill create jobs in Canada so that our workers can reap the rewards rather than see the jobs created outside the country?

**Mr. Paradis:** It is a matter of access. We know that it will help with productivity. I was speaking earlier about the dairy farm or the small business that wants to bid on tenders online. We know that is done very quickly now: there is no more need to mail in sealed bids and no more process that takes days. People have to have online access, right here, right there and right now.

There is also the whole question of infrastructure. With the network and with strong competition, the sector will work to get access to it and to create investment, which will also give the consumer more choice. That is what we are talking about here.

Industry Canada has just announced a pilot project of \$80 million per year for two years to encourage SMEs to invest in order to get access to the technology and to make them aware of the fact that they will be more productive if they have Internet access. The project is spearheaded by the NRC. The pilot project is proving to be very popular and we anticipate seeing good results from it.

We realize that we are sort of limping along in terms of productivity. We have to address that problem rather than putting our heads in the sand. One of the ways we can do that is to make sure that our companies have high-quality Internet access. That is a basic tool. Where we once talked about rural electrification, we now talk about Internet access. That creates jobs because, if productivity increases, so does performance. And if performance increases, we can look forward to increased sales. Then we are managing growth, not negative growth.

seulement que 14 zones partout au Canada. Il y a des gens qui nous demandaient de fragmenter les zones, mais on ne peut même pas parce qu'il y aurait de l'obstruction étant donné que c'est une onde trop performante.

Mais il y a le 2 500 mégahertz après qui s'en vient, qui est une onde de plus courte portée, mais qui peut contenir beaucoup de volume au niveau du multimédia, par exemple. C'est une onde qui couvrira plusieurs régions; je pense que c'est 69 ou 70 zones.

**Le sénateur Boisvenu :** Plus fragmentées.

**M. Paradis :** En effet. Nous savons que des compagnies regardent ça d'un œil très attentif parce qu'il y a des cas dans le milieu rural où ça pourrait être intéressant. Je pense aux satellites, par exemple. Certains attendent ça pour aller chercher des zones fragmentées et établir un plan d'affaires. Ça va s'ensuivre; ce n'est évidemment pas pour demain, mais au moins les jalons sont jetés pour atteindre cet équilibre et ce niveau d'accès. C'est ce que nous voulons.

**Le sénateur Boisvenu :** Cette question est fréquemment reliée à l'économie et au développement économique. Je ne veux pas vous poser une question piège, mais en quoi ce projet de loi va-t-il favoriser la création d'emplois au Canada afin de faire en sorte que nos travailleurs puissent en bénéficier plutôt que des emplois soient créés à l'extérieur du pays?

**M. Paradis :** C'est une question d'accès. On sait qu'il s'agit de productivité. Je parlais tantôt de la ferme laitière ou de la PME qui veut répondre à des appels d'offre en ligne. Nous savons que c'est très rapide et que ça ne fonctionne plus avec des lettres scellées par la poste et un processus qui prend des jours. Il faut avoir accès en ligne, ici, là et maintenant.

Également, il y a tout l'aspect de l'infrastructure. Il y a l'aspect du réseau et d'un secteur compétitif fort, d'y avoir accès et de susciter et créer de l'investissement de la part du secteur, ainsi que d'avoir plus de choix pour le consommateur. C'est la facette dont on parle ici.

Un projet pilote a justement été annoncé par Industrie Canada de 80 millions de dollars par année sur deux ans pour inciter les PME à faire des investissements pour avoir accès à cette technologie, afin de les sensibiliser au fait que s'ils ont accès à Internet, ils vont accroître leur productivité. C'est piloté par le CNRC. C'est un projet pilote très populaire et on pourra voir les résultats.

On constate qu'on traîne un peu de la patte au niveau de la productivité. Au lieu de se mettre la tête dans le sable, il faut corriger le problème. Une des façons de le faire est de faire en sorte que nos entreprises aient un accès Internet de qualité. C'est un outil de base. On parlait autrefois d'électrification rurale, et là on parle d'Internet. Cela crée de l'emploi parce que si on augmente la productivité, on augmente la performance; si on augmente la performance, on peut espérer augmenter le volume de vente et on gère ainsi la croissance et non la décroissance.

## [English]

**The Deputy Chair:** That concludes our questions for this morning, unless we have another one.

**Senator MacDonald:** Minister, I know this probably does not come under the direction of what you have approached here in the amendments to the bill and the act, but it is my understanding that in terms of the 911 system in Europe and the United States, the technology used is an enhanced system, a system that is not yet in place in Canada. The carriers have not spent the money that is necessary to put this system in place. I know it is a substantial investment; I am told about \$5 billion.

I am curious as to whether this issue has been broached with the carriers in Canada, or any new carriers. Can you give us any insight as to whether there is a timetable in place for the implementation of an enhanced 911 system and those technologies in Canada?

**Mr. Paradis:** Thank you for the question. I am not in a position to give you any insight this morning. I can follow up with the officials, who are probably more informed, but I do not have the information here this morning.

**Senator MacDonald:** That is one reason I was hesitant to ask, because it does not directly relate to this bill. We are a big country, and response time is very important. The quality of the technology that is in place is obviously significant when it comes to response times.

**Mr. Paradis:** I will be pleased to follow up. I will ask the officials to look into this and provide a written response to the committee.

**Senator MacDonald:** There are big carriers in Canada that are very profitable, and I think they have an obligation to look at the new technologies and put them in place.

**Mr. Paradis:** Thank you.

**The Deputy Chair:** Thank you very much, minister. We appreciate your appearance before us today. I am sure you have illuminated not only our panel but also Canadians from coast to coast.

**Mr. Paradis:** Thank you again for accommodating me. It is very much appreciated. I now have to run across the street.

**The Deputy Chair:** I would like to remind our audience that the committee is currently doing a pre-study of Bill C-38 or, more precisely, the elements contained in Division 41 of Part 4, dealing with the Telecommunications Act. Tomorrow evening the committee will hear from the CRTC.

(The committee adjourned.)

## [Traduction]

**Le vice-président :** C'est tout pour les questions, à moins qu'il y en ait une autre.

**Le sénateur MacDonald :** Monsieur le ministre, je sais que cela ne concerne probablement pas les modifications au projet de loi et à la loi dont nous avons discuté, mais d'après ce que je comprends, l'Europe et les États-Unis utilisent un service d'urgence 911 amélioré sur le plan technologique, c'est-à-dire un système qui n'est pas encore en place au Canada. En effet, les entreprises de télécommunications n'ont pas dépensé l'argent nécessaire pour mettre ce système en place. Je sais qu'il s'agit d'un investissement substantiel; on m'a dit qu'il s'élevait à environ cinq milliards de dollars.

Jaimerais savoir si on a abordé cette question avec les entreprises de télécommunications, qu'elles soient nouvelles ou déjà établies au Canada. Pouvez-vous nous dire si on a préparé un échéancier pour l'installation d'un service 911 amélioré et l'importation de ces technologies au Canada?

**M. Paradis :** Merci d'avoir posé la question. Je ne suis pas en mesure de vous donner un aperçu aujourd'hui. Je peux assurer un suivi auprès des fonctionnaires, qui sont probablement mieux renseignés, mais je n'ai pas les renseignements en main ce matin.

**Le sénateur MacDonald :** J'hésitais à poser la question, car cela n'est pas en lien direct avec le projet de loi. Nous vivons dans un grand pays, et le délai d'intervention est très important. La qualité de la technologie en place est évidemment importante lorsqu'il s'agit du délai d'intervention.

**M. Paradis :** Je serai heureux d'assurer un suivi. Je vais demander aux fonctionnaires d'examiner la question et de fournir une réponse écrite au comité.

**Le sénateur MacDonald :** Il y a au Canada des entreprises de télécommunications qui font beaucoup de profits, et je pense qu'elles ont l'obligation d'examiner les nouvelles technologies et de les mettre en place.

**M. Paradis :** Merci.

**Le vice-président :** Merci beaucoup, monsieur le ministre. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir comparu devant nous aujourd'hui. Je suis sûr que vous avez éclairé non seulement les membres de notre groupe de travail, mais aussi tous les Canadiens, d'un océan à l'autre.

**M. Paradis :** Merci encore une fois de m'avoir invité. Je vous en suis très reconnaissant. Je dois maintenant me dépêcher, car on m'attend en face.

**Le vice-président :** J'aimerais rappeler à notre auditoire que le comité effectue présentement une étude préliminaire du projet de loi C-38 ou, plus précisément, des éléments contenus dans la section 41 de la Partie 4, qui concerne la Loi sur les télécommunications. Demain soir, nous entendrons des représentants du CRTC.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday May 30, 2012

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:45 p.m. to examine the subject-matter of those elements contained in Division 41 of Part 4 of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

**Senator Dawson (chair)** in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, I call to order this hearing of the Standing Senate Committee on Transport and Communications.

[*English*]

This evening we will continue our prestudy of Bill C-38 as we look at elements contained in Division 41 of Part 4 in the Telecommunications Act which modifies the ownership and control restrictions for certain carriers.

[*Translation*]

It is our pleasure today to welcome Mr. Keogh and Ms. Laizner. Welcome. I thank you for having taken the time to come here to discuss the perspective and the role of the CRTC in the context of our preliminary study. You have the floor.

[*English*]

**John Keogh, Senior General Counsel, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:** Thank you, chair. We are pleased to appear before you to explore how the implementation of Bill C-38 will impact on our activities at the CRTC. As you are aware, several elements of legislation have a direct bearing on the Telecommunications Act and the delivery of our mandate under that act.

I would like to introduce my colleague from the CRTC, Christianne Laizner, General Counsel, Telecommunications.

The CRTC's Chief of Compliance and Enforcement Officer, Andrea Rosen, is unable to join us this evening due to a scheduling conflict. She is attending a meeting with the members of the International Do Not Call Network, which is an important component of our compliance strategy. We will explain this strategy in greater detail in a few moments.

I would like to address the elements of the bill that make the changes to the foreign ownership provisions in the Telecommunications Act first. I understand that you explored these issues in depth with Minister Paradis and his representatives yesterday, so I will keep my remarks short.

OTTAWA, le mercredi 30 mai 2012

Le Comité permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier la teneur des éléments de la Section 41 de la Partie 4 du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en oeuvre d'autres mesures

**Le sénateur Dennis Dawson (président)** occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications ouverte.

[*Traduction*]

Nous allons poursuivre ce soir notre étude préalable du projet de loi C-38, en particulier des éléments de la section 41 de la partie 4 qui modifie la Loi sur les télécommunications pour modifier les restrictions relatives à la propriété et au contrôle pour certaines entreprises.

[*Français*]

Nous avons le plaisir aujourd'hui d'accueillir M. Keogh et Mme Laizner. Soyez les bienvenus. Je vous remercie d'avoir pris le temps de venir discuter avec nous sur la perspective et le rôle du CRTC dans le contexte de cette préétude. La parole est à vous.

[*Traduction*]

**John Keogh, chef du contentieux, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :** Merci, monsieur le président. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de venir nous adresser à vous et d'examiner les répercussions de l'adoption du projet de loi C-38 sur nos activités au CRTC. Comme vous le savez, plusieurs éléments du projet de loi ont une incidence directe sur la Loi sur les télécommunications et la réalisation de notre mandat.

Permettez-moi de vous présenter ma collègue du CRTC, Christianne Laizner, avocate générale aux télécommunications.

Un conflit d'horaire empêche Mme Andrea Rosen, cadre en chef de la conformité et des enquêtes du CRTC, d'être présente ce soir. Elle participe à une réunion avec des membres du réseau international visant à protéger les consommateurs des appels de télémarketing non sollicités, réseau qui représente une composante importante de notre stratégie en matière de conformité. Nous donnerons de plus amples détails sur cette stratégie dans quelques instants.

Je voudrais tout d'abord parler des éléments du projet de loi qui modifient les dispositions de la Loi sur les télécommunications régissant la propriété étrangère. Je sais que vous avez examiné ces questions en profondeur hier avec le ministre Paradis et des représentants de son ministère; je serai donc bref.

**[Translation]**

I would first note that our role on this file is quite limited. The government and Parliament are responsible for setting policies and passing legislation. The CRTC implements federal legislation, ensuring that the policies are followed.

I would point out that we track total annual telecom revenues and publish this number in our annual CRTC Communications Monitoring Report. This means that the 10 per cent threshold referred to in the legislation will be known to industry players.

We also continue to track ownership levels for telecommunications entities operating in Canada through regular filing requirements.

**[English]**

I would now invite my colleague, Ms. Laizner, to address the changes to the National DNCL, Do Not Call List.

**Christianne Laizner, General Counsel, Telecommunications, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:** The National Do Not Call List, or DNCL for short, is a successful program that is maturing and proving to be very popular with Canadians.

Chances are you were among the Canadians who have registered over 10.8 million phone, fax and cell numbers since its launch in September 2008. The National DNCL allows Canadian consumers to register free of charge to reduce the number of unsolicited telephone calls they receive. With some exceptions established by Parliament, telemarketers are prohibited from calling consumers who are registered on the list.

Public feedback about the National DNCL's effectiveness in blocking unwanted calls is very positive. In a recent survey nearly eight in 10 registrants reported that they now receive fewer telemarketing calls than they did before adding their telephone number to the National Do Not Call List.

We welcome the government's decision, outlined in Budget 2012, to provide us with the authority to establish a mechanism that will ensure sustainable funding for our National DNCL activities. This will enable the CRTC to maintain its highly effective compliance and enforcement program so that it can continue to meet Canadians' expectations. Stable funding is critical to the National DNCL's future success.

**[Translation]**

Public support for the program is impressive. Since December 2009, we have seen a 25 per cent increase in consumer registrations. And we receive roughly 2,500 new registrations each day. Equally encouraging, since December 2009, there has been a 25 per cent increase in telemarketer registrations, with roughly 9,500 telemarketers currently registered with the National Do Not

**[Français]**

En premier lieu, je désire souligner que notre rôle dans ce dossier est assez limité. Le gouvernement et le Parlement sont responsables de l'élaboration des politiques et de l'adoption des lois. Pour sa part, le CRTC met en œuvre les lois fédérales et s'assure ainsi que les politiques sont suivies.

Je tiens à signaler que nous effectuons un suivi de l'ensemble des revenus annuels que génère le secteur des télécommunications et que nous publions ces données dans le Rapport de surveillance du CRTC sur les communications. Cela signifie que le seuil de 10 p. 100 auquel fait mention le projet de loi sera connu des acteurs de l'industrie.

Nous continuons également à vérifier les niveaux de propriété des entités de télécommunication exerçant leurs activités au Canada en exigeant des rapports réguliers.

**[Traduction]**

J'invite à présent ma collègue, Mme Laizner, à parler des changements apportés à la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus — la LNNTE.

**Christianne Laizner, avocate générale, Télécommunications, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :** La Liste nationale de numéros de télécommunication exclus, la LNNTE, est un très bon programme qui évolue et qui se révèle très populaire auprès des Canadiens.

Il y a fort à parier que vous faites partie des Canadiens qui y ont inscrit plus de 10,8 millions de numéros de téléphone, de télécopieur et de cellulaire depuis le lancement de la LNNTE en septembre 2008. Celle-ci permet aux consommateurs canadiens de s'inscrire gratuitement afin de réduire le nombre d'appels téléphoniques non sollicités qu'ils reçoivent. À quelques exceptions près, établies par le Parlement, les télévendeurs n'ont pas le droit d'appeler les consommateurs qui sont inscrits sur cette liste.

L'opinion de la population au sujet de l'efficacité de la LNNTE pour bloquer les appels indésirables est très positive. Dans un sondage récent, près de 8 inscrits sur 10 ont indiqué qu'ils reçoivent désormais moins d'appels de télémarketing qu'avant d'avoir ajouté leur numéro de téléphone à la LNNTE.

Nous sommes donc heureux que le gouvernement ait décidé, dans le cadre du budget de 2012, de nous autoriser à mettre en place un mécanisme qui assurera le financement viable de nos activités qui sont liées à la LNNTE. Le CRTC pourra ainsi conserver son programme très efficace de conformité et d'application de la loi et continuer de répondre aux attentes des Canadiens. La stabilité du financement est essentielle pour que la LNNTE continue d'être une réussite.

**[Français]**

L'adhésion du public au programme est impressionnante. Depuis décembre 2009, nous avons constaté une hausse des inscriptions de 25 p. 100 chez les consommateurs. Nous recevons environ 2 500 nouvelles inscriptions chaque jour. Tout aussi encourageante est la hausse des inscriptions de 25 p. 100 chez les télévendeurs depuis décembre 2009. Ils sont actuellement près de 9 500 inscrits

Call List operator. Most noteworthy, over the same time period, there has been a 40 per cent decline in absolute numbers in the amount of monthly complaints we receive.

These results reflect both increased awareness of the program and how it works, and the effectiveness of our compliance efforts.

Our job at the CRTC is to ensure that, when Canadians register their numbers, they do so with the confidence that telemarketers will respect their wish to maintain their privacy.

#### [English]

We have adopted a two-pronged approach to achieve this objective. We make sure telemarketers understand their obligations under the law, and we act in response to legitimate complaints. We make every effort to manage our resources prudently and strategically to foster compliance with the law. We use the triage process to establish enforcement activities that are measured, predictable and fair. We use different tools to encourage compliance and enforce the rules, ranging from outreach programs to warnings and monetary penalties. Many factors are taken into account to help us focus our resources, such as the number and frequency of complaints and whether the telemarketer is a repeat offender.

Our most recent data shows that we have issued 179 citations and 48 notices of violation with monetary penalties. Penalties are determined based on the size of the company and the severity of the violations, among other considerations. Through its enforcement activities, the CRTC has collected over \$2.2 million in penalties, which have been remitted to the Receiver General for Canada.

Our efforts extend beyond enforcement, as our overarching goal is to maximize compliance. We cover the entire waterfront when it comes to compliance, including outreach, education and international cooperation. Let me address each of these in turn.

We put a heavy emphasis on outreach to telemarketers to help them understand the rules so they will respect their obligations. We undertake public education activities to enable more consumers to benefit from the program and to help them understand how the National DNCL operates. One of the rewards of these efforts is that Canadians now better understand exemptions under the program. We receive far fewer complaints than we did in the past, and those we receive are more often valid complaints.

We are also working with international partners to track down telemarketers operating outside our borders. For example, in October 2011, the CRTC reached an agreement with two

aujourd'hui de l'administrateur de la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus. Mais ce qu'il faut surtout signaler pour la même période, c'est le déclin de 40 p. 100 en chiffres absolus du nombre de plaintes mensuelles que nous recevons.

Ces résultats reflètent à la fois une prise de conscience accrue du programme et de son fonctionnement, ainsi que de l'efficacité de nos efforts en matière de conformité.

Le travail du CRTC consiste à veiller à ceci : lorsque les Canadiens inscrivent leur numéro, ils doivent le faire avec l'assurance que les télésaleins respecteront leur désir de protéger leur vie privée.

#### [Traduction]

Nous avons adopté une approche à deux volets pour atteindre cet objectif. Nous nous assurons que les télésaleins comprennent leurs obligations en vertu de la loi et nous traitons les plaintes qui sont légitimes. Nous nous efforçons de gérer nos ressources avec prudence et de façon stratégique afin de favoriser le respect de la loi. Nous utilisons un processus de tri pour établir des activités d'application de la loi qui sont modérées, prévisibles et équitables. Nous avons recours à différents outils pour encourager le respect et l'application des règles : par exemple, des programmes de sensibilisation, des avertissements et des sanctions pécuniaires. Pour bien cibler nos ressources, nous prenons en compte de nombreux facteurs, notamment le nombre et la fréquence des plaintes, ainsi que les cas de récidive de la part de télésaleins.

Selon nos données les plus récentes, nous avons émis 179 avis de violation et 48 procès-verbaux de violation s'accompagnant de sanctions pécuniaires. Les sanctions sont déterminées en fonction de la taille des entreprises et de la gravité des infractions, entre autres. Dans le cadre de ses activités d'application de la loi, le CRTC a perçu plus de 2,2 millions de dollars en sanctions, qui ont été remis au receveur général du Canada.

Nos efforts dépassent les mesures d'application de la loi, puisque notre objectif premier est de garantir le plus possible le respect des règles. Nous veillons à tout ce qui concerne la conformité, dont la sensibilisation, l'information et la coopération internationale. Permettez-moi d'aborder successivement chacun de ces aspects.

Nous mettons beaucoup l'accent sur la sensibilisation des télésaleins pour qu'ils comprennent bien les règles et qu'ils respectent leurs obligations. Nous menons des activités de sensibilisation du public afin de permettre à un plus grand nombre de consommateurs de profiter du programme et de les aider à comprendre le fonctionnement de la LNNTE. Ces efforts sont récompensés, car, entre autres, les Canadiens comprennent mieux à présent les exemptions en vertu du programme. Nous recevons beaucoup moins de plaintes que par le passé et celles que nous recevons sont, le plus souvent, des plaintes valables.

Nous travaillons également avec des partenaires internationaux pour traquer les télésaleins qui exercent leurs activités hors de nos frontières. Par exemple, en octobre 2011, le CRTC a conclu

Mexican-based telemarketers selling Cancun vacation packages to Canadians. This agreement, which was secured through a close collaboration with Mexico's consumer protection agency Profeco, requires the telemarketers to abide by Canadian rules.

That same month, we were the cofounders of a new international Do Not Call Network. In partnership with the Australian Communications and Media Authority, we brought together 12 enforcement agencies to form this international network. The CRTC and our Australian counterparts serve as the network's co-chairs, while the U.S. Federal Trade Commission is hosting the secretariat. We are engaged in both bilateral and multilateral discussions with our international counterparts.

When Bill C-28, Canada's anti-spam legislation, comes into effect, it will enhance our ability to share information with other jurisdictions. The legislation allows for reciprocal sharing of information for investigative purposes.

Mr. Chair, as I stated at the beginning of my remarks, stable funding is crucial if we are to continue this progress and build on our early success.

*[Translation]*

Proposed changes to the Telecommunications Act would allow the CRTC to create regulations to recover the cost of investigations and enforcement from the telemarketing industry. The amendments, subject to approval by Parliament, would permit the CRTC to establish the appropriate fees.

With these amendments, the cost of compliance will no longer be charged to Canadian taxpayers. These funds will be provided by the telemarketing industry.

*[English]*

When the national DNCL was first established, the list operator was permitted to collect funds to recoup its start-up costs and to cover its ongoing operating costs. Since the initial start-up expenses have now been recovered, the portion that was collected from telemarketers for this purpose will be used to cover the costs incurred by the CRTC in investigating complaints and taking enforcement action against violators.

We will hold public consultations with telemarketers and other interested parties on the fee structure that would come into effect on April 1, 2013. We expect this cost recovery model can be implemented without having to raise the total amount of subscription fees charged to telemarketers.

I want to emphasize that we are committed to minimizing the burden on small and medium-sized businesses, as we have been from the beginning. We will do everything we can to keep rates low.

un accord avec deux télévendeurs établis au Mexique qui vendaient à des Canadiens des forfaits vacances à Cancun. Cet accord, obtenu grâce à une étroite collaboration avec l'agence de protection des consommateurs du Mexique, Profeco, oblige les télévendeurs à respecter les règles canadiennes.

Toujours en octobre 2011, nous avons cofondé un nouveau réseau international visant à protéger les consommateurs contre les appels de télémarketing non sollicités. En partenariat avec l'Australian Communications and Media Authority, nous avons réuni 12 organismes d'application de la loi afin de former ce réseau international. Le CRTC et ses homologues australiens coprésident le réseau, tandis que la Federal Trade Commission des États-Unis accueille le secrétariat. Nous menons des discussions à la fois bilatérales et multilatérales avec nos homologues internationaux.

Une fois adopté le projet de loi C-28, la loi visant l'élimination des pourriels, il nous sera plus facile d'échanger de l'information avec d'autres pays. Cette loi permet l'échange réciproque de renseignements à des fins d'enquête.

Monsieur le président, comme je l'ai dit plus tôt, nous avons absolument besoin d'un financement stable pour continuer à progresser et à mettre à profit nos réalisations initiales.

*[Français]*

Les modifications proposées à la Loi sur les télécommunications permettraient au CRTC d'élaborer des règlements afin de recouvrir le coût des enquêtes et de l'application de la loi auprès de l'industrie du télémarketing. Les modifications, sous réserve de l'approbation du Parlement, permettraient au CRTC de fixer les droits appropriés.

Grâce à ces modifications, le coût de la conformité et de l'application de la loi ne serait plus facturé aux contribuables canadiens. Il serait absorbé à partir des fonds provenant de l'industrie du télémarketing.

*[Traduction]*

Au départ, lorsque la LNNTE a été mise sur pied, l'administrateur de la liste a été autorisé à percevoir des fonds pour couvrir les frais de démarrage et les coûts de fonctionnement permanents. Puisque les dépenses de démarrage ont maintenant été recouvrées, les fonds recueillis à cette fin auprès des télévendeurs seront appliqués aux frais engagés par le CRTC pour enquêter sur les plaintes et prendre des mesures coercitives contre les contrevenants.

Nous allons tenir des consultations publiques auprès des télévendeurs et des autres parties intéressées au sujet de la structure des droits, qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2013. Nous nous attendons à ce que ce modèle de recouvrement des coûts puisse être mis en œuvre sans qu'il soit nécessaire de hausser le montant global des frais d'inscription exigés des télévendeurs.

Comme c'est le cas depuis le début, je tiens à souligner que nous sommes résolus à réduire le fardeau des petites et moyennes entreprises. Nous ferons notre possible pour que les taux restent bas.

This concludes our formal remarks, Mr. Chair. We would be happy to answer any questions you may have about our presentation.

[*Translation*]

**The Chair:** I thank our witnesses for their presentations.

Before we continue, I would like to introduce the senators who are around the table.

[*English*]

Senator Zimmer is from Manitoba; Senator MacDonald is from Cape Breton, Nova Scotia; myself, Senator Dawson from Quebec City; Senator Greene, from Nova Scotia; Senator Doyle, from Labrador and Newfoundland.

[*Translation*]

Senator Boisvenu, from Quebec, and Senator Josée Verner, also from Quebec.

[*English*]

Senator Martin is from Vancouver; and Senator Unger from Alberta.

You mentioned Bill C-28. Do you have any idea when you expect that bill to come into effect?

**Ms. Laizner:** We expect the bill to come into effect in 2013.

[*Translation*]

**Senator Verner:** I want to talk about the management of the National Do Not Call List.

In 2007, the CRTC awarded Bell Canada a contract to administer the list for five years. Then, in December 2010, the CRTC also fined Bell Canada \$1.3 million for having violated the list's provisions.

You are probably in the process, unless you have already done so, of choosing a new supplier to manage the famous list. Does the fact that Bell Canada was slapped with such a large fine exclude it from the selection process, or not?

**Ms. Laizner:** The contract with Bell Canada is still in effect until June 2013. There are contract renewal options. We have not put out a call for tenders yet. We are considering our options at this time.

You are correct, the bill has to be passed by Parliament. We are going to see what we could do to implement its regulations.

Monsieur le président, voilà qui met fin à notre présentation. Nous répondrons volontiers à vos questions, le cas échéant.

[*Français*]

**Le président :** Je remercie nos témoins pour leurs présentations.

Avant de poursuivre, j'aimerais leur présenter les sénateurs qui sont autour de la table.

[*Traduction*]

Le sénateur Zimmer est du Manitoba, et le sénateur MacDonald, du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. Je suis le sénateur Dawson, et je suis de Québec. Le sénateur Greene est de Nouvelle-Écosse et le sénateur Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu du Québec, et la sénatrice Josée Verner, de Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Martin est de Vancouver et le sénateur Unger, de l'Alberta.

Vous avez mentionné le projet de loi C-28. Avez-vous une idée du moment où il entrera en vigueur?

**Mme Laizner :** Nous prévoyons que son entrée en vigueur se fera en 2013.

[*Français*]

**Le sénateur Verner :** J'aimerais aborder la question de la gestion de la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus.

En 2007, le CRTC a octroyé à Bell Canada un contrat d'administration de la liste pour cinq ans. En même temps, en décembre 2010, le CRTC a également imposé une amende de 1,3 million de dollars à Bell Canada pour avoir contrevenu aux dispositions de la liste.

Vous êtes probablement dans le processus, à moins que vous n'ayez déjà terminé, de choisir un nouveau fournisseur pour gérer la fameuse liste. Le fait que Bell Canada se soit fait imposer une amende aussi importante l'exclut-il ou non du processus permettant de participer à la sélection?

**Mme Laizner :** Le contrat avec Bell Canada est encore en vigueur jusqu'au mois de juin 2013. Il y a des options pour renouveler le contrat. Nous n'avons pas commencé un appel d'offres. Nous regardons nos options maintenant.

Tout à fait, il faut que le projet de loi soit adopté par le Parlement. Nous allons regarder ce qu'on pourrait faire pour mettre en vigueur les règlements qui sont prévus dans le projet de loi.

**Senator Verner:** My question is not really about that aspect. I was thinking more about the ethical perspective from the consumer's viewpoint; consumers see the management of the list entrusted to a business that has itself breached the provisions on the management of the list. I think you see what I mean.

My question is simple: Bell Canada violated the provisions governing the management of the list and was fined \$1.3 million, which is a considerable amount. Are you going to take measures to prevent it from renewing its contract, or to ensure that in future, the business that manages the list will not itself be guilty of violating its conditions?

**Ms. Laizner:** May I reply in English?

**Senator Verner:** Absolutely.

[*English*]

**Ms. Laizner:** You are absolutely right. There was a case against Bell Canada in 2010. It related to violations of our rules under the DNCL, the unsolicited telecommunications rules, that took place in 2010. We did not treat Bell Canada any differently than we would have treated any other company engaged in violations. They paid a substantial administrative monetary penalty of \$1.3 million, and we have finished that chapter with them with respect to those violations.

With respect to the contract for the list operator, that was a publicly conducted procurement under our procurement obligations. We issued a request for proposal. Bell submitted the only compliant proposal, and they have been operating the list. It is working well. Complaints are down and registrations are up. In effect, we see those as two different issues. They certainly have paid. They have moved forward and we have not had a case against them since that time. Therefore, they would be in the running for this, for sure, and we are looking at those options.

[*Translation*]

**Senator Verner:** I would now like to ask you a question about the anti-spam act which is not in effect yet. We do know that the provisions of the anti-spam law will be different from those relating to the management of the Do Not Call List.

What I mean is that in one case, you have to sign up to avoid repeated calls from telemarketing firms. In the case of the anti-spam legislation, it would be the reverse. Those who want to get in touch with you will have to ask for prior authorization.

Would you say that eventually, one law will prove to be much more effective than the other and that at that point — I am speaking of the act among other things — this could ultimately replace the Do Not Call List? If you had to examine this, what would your perspective be?

**Le sénateur Verner :** Ma question n'est pas tellement sur ce point de vue. Ma question est plus d'un point de vue éthique pour le consommateur, qui voit la gestion de la liste confiée à une entreprise qui a elle-même contrevenu aux dispositions liées à la gestion de la liste. Je pense que vous comprenez ce que je veux dire.

Ma question est simple : Bell Canada a contrevenu aux dispositions liées à la gestion de la liste et s'est fait imposer une amende de 1,3 million de dollars, ce qui n'est pas rien. Allez-vous prendre des mesures soit pour ne pas lui permettre de renouveler son contrat ou soit pour vous assurer, qu'à l'avenir, l'entreprise qui gère la liste ne soit pas elle-même prise en faute?

**Mme Laizner :** Si vous me permettez de répondre en anglais?

**Le sénateur Verner :** Absolument.

[*Traduction*]

**Mme Laizner :** Vous avez tout à fait raison. Une action a été intentée contre Bell Canada en 2010. Elle avait trait à des violations, en 2010, de nos règles de la LNNTE, les règles relatives aux télécommunications non sollicitées. Nous avons traité Bell Canada comme nous aurions traité toute autre société ayant commis des violations. Bell Canada a versé une sanction administrative importante de 1,3 million de dollars, et nous avons clos ce dossier avec la société à propos de ces violations.

Pour ce qui est du marché visant l'administration de la liste, il a été octroyé à la suite d'un processus d'acquisition public conforme à nos obligations. Nous avons publié une demande de propositions. Bell a présenté la seule proposition conforme et administre la liste depuis ce temps. Cela fonctionne bien. Le nombre de plaintes est en baisse et celui des inscriptions est en hausse. Nous considérons en réalité qu'il s'agit de deux questions différentes. Bell a payé. Elle a réagi et, depuis, aucune action n'a été intentée contre elle. Bell sera donc certainement en lice pour ceci, et nous réfléchissons à ces options.

[*Français*]

**Le sénateur Verner :** Maintenant, j'aimerais vous poser une question au sujet de la Loi anti-pourriel qui n'est pas encore en vigueur. Par contre, on sait que les dispositions entourant la Loi anti-pourriel seront différentes de celles de la gestion de la liste de numéros de téléphone exclus.

C'est-à-dire que dans un cas, on doit s'inscrire pour éviter qu'une entreprise de telemarketing nous appelle de façon répétitive. Dans le cas de l'anti-pourriel, ce serait l'inverse. Ceux qui veulent s'adresser à nous vont devoir nous demander une autorisation au préalable.

Diriez-vous qu'éventuellement une loi sera beaucoup plus efficace que l'autre et qu'à ce moment-là — je parle entre autres de la loi — cela pourrait éventuellement remplacer la liste des numéros de téléphone exclus? Comment verriez-vous cela si vous deviez vous pencher là-dessus?

*[English]*

**Ms. Laizner:** That is a very good question. They are two separate regimes right now. There are some provisions in the anti-spam legislation, which we call CASL, that would intersect with DNCL. For example, under CASL, we will be able to enter into information sharing agreements with our counterparts in other jurisdictions.

You mentioned that under the DNCL list operation, consumers who do not wish to be contacted by telemarketers take that positive act of registering their numbers on the list, whereas under the CASL legislation, Parliament has adopted a system whereby there has to be consent obtained in advance before you would receive electronic commercial messages. It is Parliament that has enacted both of these pieces of legislation. The DNCL regime is the same regime that is in effect in other jurisdictions, and the CASL regime adopts some of the best practices we have seen around the world.

Whether the two would merge, I do not know at this point in time. CASL does have provisions for rolling the DNCL system into its operation. As I said, it has some useful provisions that we hope we will be able to take advantage of to have more effective compliance and enforcement efforts for telemarketing.

*[Translation]*

**The Chair:** Before I give the floor to Senator Boisvenu, Senator Zimmer would have an additional question.

*[English]*

**Senator Zimmer:** How do you set the fee at \$1.3 million? Do you pull it out of the air, or do you have a yardstick or jurisprudence or some past history? How do you arrive at \$1.3 million?

**Ms. Laizner:** The legislation provides for penalties up to \$1,500 for individuals per violation, and up to \$15,000 for companies per violation. We look at the number of complaints. We look at the size of the company. We looked at factors such as encouraging compliance and the severity of the violations. We try to maintain consistency in how we assess the administrative monetary penalties in accordance with the violations. In the case of Bell, there were hundreds of complaints, and we asked them for their call logs where we were able to see how many calls had been made to numbers that were registered on the list.

**Senator Zimmer:** Thank you.

*[Traduction]*

**Mme Laizner :** C'est une très bonne question. Il existe à présent deux régimes distincts. Quelques dispositions de la loi visant l'élimination des pourriels rejoindraient la LNNTE. Par exemple, nous pourrons conclure des accords sur l'échange de renseignements avec nos homologues d'autres pays.

Vous avez indiqué qu'avec la LNNTE, les consommateurs qui ne souhaitent pas être contactés par des télésaleins font la démarche d'inscrire leur numéro sur la liste, alors qu'aux termes de la loi visant l'élimination des pourriels, le Parlement a adopté un système selon lequel il faut préalablement consentir aux messages électroniques commerciaux pour en recevoir. C'est le Parlement qui a adopté ces deux textes législatifs. Le régime de la LNNTE est identique à celui qui est en vigueur dans d'autres pays, et le régime de la loi visant l'élimination des pourriels reprend quelques-unes des pratiques les plus efficaces que nous avons vues dans le monde.

J'ignore pour l'instant si les deux régimes pourraient fusionner. La loi visant l'élimination des pourriels comporte des dispositions visant à incorporer le système de la LNNTE dans son application. Comme je l'ai déjà dit, elle comporte quelques dispositions utiles dont nous espérons pouvoir bénéficier afin d'accroître l'efficacité de nos activités de conformité et d'exécution en matière de télémarketing.

*[Français]*

**Le président :** Avant de donner la parole au sénateur Boisvenu, il y aurait une question supplémentaire de la part du sénateur Zimmer.

*[Traduction]*

**Le sénateur Zimmer :** Comment établissez-vous les frais à 1,3 million de dollars? Est-ce arbitraire, ou avez-vous un repère ou de la jurisprudence ou des antécédents? Comment arrivez-vous à ce chiffre?

**Mme Laizner :** Selon la loi, les personnes physiques sont passibles d'une peine maximale de 1 500 \$ par violation, et les personnes morales, d'une peine de 15 000 \$ par violation. Nous tenons compte du nombre de plaintes. Nous tenons compte de la taille de la société. Nous avons tenu compte de facteurs tels que les mesures prises pour favoriser la conformité, ainsi que la gravité des violations. Nous nous efforçons d'établir les sanctions administratives avec cohérence, en fonction des violations. Dans le cas de Bell, il y a eu des centaines de plaintes, nous lui avons demandé ses registres d'appels, et grâce à ceux-ci, nous avons pu voir combien d'appels avaient été faits à des numéros inscrits sur la liste.

**Le sénateur Zimmer :** Je vous remercie.

## [Translation]

**Senator Boisvenu:** I want to thank our witnesses. I agree completely not only with Senator Verner's opinion, but on the matter of the pertinence and transparency of awarding a contract to a company that was given a fine; this seems to me to contravene ethics. I invite the CRTC to do some serious thinking about that point. This goes to the credibility of your role and that of Bell Canada.

You said that your role was quite limited with regard to Bill C-38, the purpose of which is to open the door a little wider to foreign businesses to develop wireless. I hope that this will be done in rural areas, as they are suffering a lot from the lack of quality service.

When you say that your role is limited with regard to the bill, could you explain what you mean by that a little, Mr. Keogh?

## [English]

**Mr. Keogh:** I was referring to the role that the commission has vis-à-vis administration of the foreign ownership limits being limited in the sense that we are not establishing what those limits should be. They are brought forward by the government and Parliament enacts them.

The commission's role under the legislation is to monitor the ownership levels to ensure that those who must meet them are compliant with them. I meant it in that sense.

## [Translation]

**Senator Boisvenu:** Will you have a role to play regarding the quality of the service, given that the service is expected to develop and expand?

## [English]

**Mr. Keogh:** Yes, in terms of our general responsibility under the Telecommunications Act, it covers a number of areas. The principal role that the commission has had over the years under the legislation has been to regulate the terms and conditions for the provisions of services. That for many years was, principally, the rates. With competition, we are less and less regulating the rates, certainly, at the retail customer level.

It also included — and still includes — some of the terms and conditions, such as the provision of 911.

There are areas of the country where we still regulate the rates because there is not sufficient competition, and the level and quality of the service is certainly an element of that. In addition, through our regulation we have something that is referred to as the deferral account, provided for the companies that we regulate, that had money in the deferral account to utilize a portion of that money to increase the provision of broadband services to the more remote and rural areas of the country. When speaking initially of our limited role, it was vis-à-vis those ownership levels. I was not speaking about the other responsibilities the commission has under the Telecommunications Act.

## [Français]

**Le sénateur Boisvenu :** Je remercie nos témoins. Je partage entièrement non pas l'opinion du sénateur Verner, mais la question de pertinence et de transparence d'octroyer un contrat à une firme qui a reçu une peine, m'apparaît relever de l'éthique. Et j'invite le CRTC à faire une réflexion sérieuse sur ce point. Il en va de la crédibilité de votre rôle et de celui de Bell Canada.

Vous avez dit que votre rôle est très mince par rapport au projet de loi C-38, qui se veut une ouverture un peu plus grande aux entreprises étrangères pour développer le sans-fil. J'espère que ce sera dans le milieu rural, qui souffre beaucoup du manque de service de qualité.

Lorsque vous dites que votre rôle est limité par rapport au projet de loi, est-ce que vous pouvez préciser votre pensée un peu, M. Keogh?

## [Traduction]

**M. Keogh :** Je parlais du rôle du conseil sur le plan de l'application des restrictions en matière de propriété étrangère en ce sens que ce n'est pas nous qui fixons ces restrictions. C'est le gouvernement qui les présente et le Parlement qui les adopte.

En vertu de la loi, le rôle du conseil est de surveiller les seuils de propriété afin de s'assurer que les entreprises qui y sont soumises les respectent. C'est ce que je voulais dire.

## [Français]

**Le sénateur Boisvenu :** Aurez-vous un rôle à jouer sur le plan de la qualité du service? Si on pense que le service se développe et s'étend.

## [Traduction]

**M. Keogh :** Oui, notre responsabilité générale en vertu de la Loi sur les télécommunications comporte plusieurs domaines. Au cours des années, la fonction principale du conseil aux termes de la loi a été de réglementer les modalités de la prestation des services. Pendant de nombreuses années, il s'est surtout agi des tarifs. Avec la concurrence, nous réglementons certainement de moins en moins les tarifs au niveau du commerce de détail.

Notre responsabilité englobe aussi certaines modalités, comme le service 911.

Dans certaines régions du pays, nous réglementons toujours les tarifs parce que la concurrence est insuffisante, et le niveau et la qualité du service en font certainement partie. De plus, notre réglementation prévoit un compte de report. Les sociétés que nous réglementons et qui ont des fonds dans ce compte peuvent en utiliser une partie pour augmenter les services à large bande dans les zones les plus isolées et les plus rurales du pays. Quand j'ai évoqué notre rôle limité, c'était lié aux seuils de propriété. Je ne parlais pas des autres responsabilités du conseil en vertu de la Loi sur les télécommunications.

*[Translation]*

**Senator Boisvenu:** Over the past few years we have seen the convergence of television, cellular and landline telephones, and the Internet in telecommunications. Regarding Bell Canada again I want to talk about the complaints I receive from citizens who deal with that company. A large part of its clientele has abandoned it to go to other suppliers such as Videotron, which has been picking up Bell clients because of the quality of its services.

I just had an experience with a company that provided me with telephone, cable and Internet services. When I deal with that company I get the feeling that I am dealing with three companies. Who could manage a complaint like that?

Our Internet account has a surplus, and our telephone account is in the red. It as though citizens are prisoners of a business that has no regard for them, first of all, and one that has a service structure that is unreasonably poor.

Does the CRTC have a role to play to ensure that Bell, especially if you give it service contracts, shows some minimal respect for our citizens?

*[English]*

**Mr. Keogh:** We certainly have a role in terms of services where we have not deregulated or forborne, in the language of the legislation. The commission has a responsibility to ensure that the rates that are being charged are just and reasonable. Certainly an element of determining if they are just and reasonable is the quality of the services being provided.

In addition, a lot of the services offered by companies such as Bell are no longer regulated by the commission. However, the commission, consistent with a direction from the government, saw to the establishment of a private organization — the acronym in English is CCTS — which receives complaints from consumers about the service they are receiving from telephone companies. That agency's responsibility is to see if it can resolve the issue between the company and the subscriber.

It has been in operation, I believe, for about three or four years now and reports annually. Its board is made up of a combination of citizen representatives and telephone company representatives. It is there as a vehicle for subscribers who feel they are not getting a response that is satisfactory from their provider; they can make a complaint to that body.

*[Translation]*

**Senator Boisvenu:** Does the organization have coercive powers, or does it simply relate to other entities?

*[English]*

**Mr. Keogh:** I guess it has — I will use the word as it was translated — coercive powers, if you wish. In addition, it has the ability to require compensation be made to the subscriber if it considers it appropriate in the circumstance. It is more than

*[Français]*

**Le sénateur Boisvenu :** On a observé ces dernières années dans les télécommunications la convergence de la télévision, des cellulaires et téléphones fixe et d'Internet. Je reviens à Bell Canada, aux plaintes que je reçois des citoyens qui traitent avec cette compagnie. Elle a connu une très grande migration de sa clientèle au profit d'autres fournisseurs tel Vidéotron qui, par la qualité de ses services, est allé chercher des clients de Bell.

Je viens d'avoir une expérience avec une compagnie où j'avais un service de téléphonie, de câble et d'Internet. J'ai l'impression, quand je traite avec cette compagnie, de faire affaires avec trois compagnies. Qui pourrait gérer une plainte de ce genre?

On a un compte en surplus avec Internet, un autre en déficit avec la téléphonie. C'est comme si le citoyen était prisonnier d'une entreprise qui se fout d'abord des citoyens, et qui ensuite a une structure de services qui dépasse tout entendement sur le plan de la qualité.

Est-ce que le CRTC a un rôle à jouer pour s'assurer que Bell, surtout si vous lui donnez des contrats de services, ait un respect minimal envers les citoyens?

*[Traduction]*

**M. Keogh :** Nous avons certainement un rôle à jouer pour ce qui est des services que nous n'avons pas déréglementés ou auxquels nous n'avons pas renoncé, selon le libellé de la loi. Le conseil a la responsabilité de veiller à ce que les tarifs perçus soient justes et raisonnables. À cette fin, la qualité des services fournis est certainement un facteur.

De plus, le conseil ne réglemente plus bon nombre des services dispensés par des sociétés comme Bell. Toutefois, à la demande du gouvernement, le conseil s'est occupé de créer un organisme privé dont l'acronyme en français est CPRST et auquel les consommateurs adressent leurs plaintes au sujet du service qu'ils reçoivent des compagnies de téléphone. Il incombe à cet organisme de voir s'il peut résoudre le différend entre la compagnie et l'abonné.

Je pense que le CPRST existe depuis maintenant trois ou quatre ans; il présente un rapport annuel. Son conseil d'administration comprend des représentants des citoyens et des compagnies de téléphone. Il permet aux abonnés qui estiment ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante de leur fournisseur de s'exprimer, car ils peuvent présenter leur plainte à cet organisme.

*[Français]*

**Le sénateur Boisvenu :** Cet organisme a-t-il des pouvoirs coercitifs ou est-il seulement un organisme d'interrelations?

*[Traduction]*

**M. Keogh :** Je suppose qu'on peut dire que le CPRST a des pouvoirs coercitifs — j'emploie l'expression telle qu'elle a été traduite. Il peut en outre exiger le dédommagement de l'abonné s'il estime que ce dédommagement est approprié dans les circonstances.

simply trying to bring together the parties to see if they can resolve the matter. If it feels it is warranted, it can also require compensation to be paid.

[*Translation*]

**Senator Boisvenu:** First of all, who determines the amount of the fines you levy for violations? Is it the CRTC?

[*English*]

**Mr. Keogh:** I will answer this to the best of my ability and if you need further information and the chair agrees, we can certainly provide more to you. I am just going on my memory.

In establishing the CCTS, its structure and the authority it was going to have was developed amongst the participants, consumer representatives and representatives of the industry, and ultimately brought to the CRTC as a proposal. The level of compensation that it can order was ultimately accepted by the CRTC, but in any particular instance —

[*Translation*]

**Senator Boisvenu:** I was referring to telemarketing businesses — I was not clear enough. Who decides on the gravity of the offence and the level of the fine? Is it the CRTC?

**Ms. Laizner:** Yes. There is a CRTC section that deals with investigations. If they think that complaints are well founded, they will publish a notice of violation.

[*English*]

It is sent to the telemarketer, together with the investigation report that sets out the information that has been looked into by staff. The telemarketer has 30 days to make representations, and they do so where they wish to claim certain exemptions.

For example, in respect to a certain complaint, they might say they actually have an existing business relationship with the consumer that registered the complaint. Or they may exercise due diligence in that they made a call through inadvertence or whatever. We look at that and the final decision is made by commissioners, and that is the amp that is imposed.

[*Translation*]

**The Chair:** I am going to set aside my usual reserve as chair to say that I must echo Senators Boisvenu and Verner and their remarks concerning Bell Canada, both with regard to service and the matter of the fine. I very rarely take this type of position, but I wanted to tell them that I agree with them entirely.

[*English*]

**Senator Martin:** I have one question. How long does the determination typically take?

Il fait plus que simplement réunir les parties pour voir si elles peuvent résoudre le problème. Le CPRST peut aussi exiger qu'un dédommagement soit versé s'il estime que c'est justifié.

[*Français*]

**Le sénateur Boisvenu :** D'abord, qui détermine le montant de l'amende lorsque vous émettez des infractions? Est-ce le CRTC?

[*Traduction*]

**Mr. Keogh :** Je vais répondre du mieux que je peux, et si vous avez besoin de plus de renseignements, nous vous en donnerons plus avec l'approbation du président. Je réponds de mémoire.

Au moment d'établir le CPRST, ce sont les participants, les représentants des consommateurs et ceux du secteur qui en ont conçu la structure et cerné le pouvoir, puis qui en ont fait la proposition au CRTC. Celui-ci a finalement accepté le degré de dédommagement que le CPRST peut accorder, mais dans tout cas particulier...

[*Français*]

**Le sénateur Boisvenu :** Je parlais par rapport aux entreprises de télémarketing — je n'ai pas été assez clair —, qui décide de l'importance de l'infraction et de l'importance de l'amende, est-ce le CRTC?

**Mme Laizner :** Oui, tout à fait. Il y a une section du CRTC qui s'occupe des investigations. S'il pense que les plaintes sont bien fondées, ils publieront un avis de violation.

[*Traduction*]

Il est transmis au télévendeur, accompagné du rapport d'enquête exposant les renseignements analysés par le personnel. Le télévendeur dispose de 30 jours pour présenter des observations dans les cas où il veut revendiquer certaines exemptions.

Il peut dire par exemple, à propos d'une plainte donnée, qu'il entretient une relation d'affaires avec le consommateur ayant déposé la plainte, ou encore qu'il a exercé une diligence raisonnable, mais qu'il a placé un appel par inadvertance, ou quelque chose comme ça. Nous examinons les faits, puis les conseillers rendent une décision sans appel, et c'est la sanction administrative qui est imposée.

[*Français*]

**Le président :** Le président va mettre de côté sa réserve habituelle et vous dire qu'il se joint aux sénateurs Boisvenu et Verner pour ce qui est de leurs remarques concernant Bell Canada, tant au niveau de la notion de service que de la notion d'amende. C'est rare que je prends ce genre de position, mais je veux leur dire que je suis tout à fait d'accord avec eux.

[*Traduction*]

**Le sénateur Martin :** J'ai une question. En général, combien de temps faut-il pour rendre une décision?

**Ms. Laizner:** Every investigation is different. There are some with respect to smaller companies and fewer complaints that get wrapped up fairly quickly. Others can take several months.

**Senator Martin:** When you say “quickly,” it would be for however long it takes to gather the information?

**Ms. Laizner:** Yes, because the list operator will provide the CRTC with the complaints. Then the CRTC will use, as I said in my remarks, the triage process. We have had over 500,000 complaints since the inception of the DNCL, so we look for patterns. We look for a lot of complaints against a particular company. That is how it is determined what complaints we will investigate. Then, to do the investigation, staff will go to the telemarketer, get information, call logs, and match those against consumer numbers on the DNCL.

Sometimes a few complaints will result in an investigation that will demonstrate more violations. All of that is taken into the mix in determining whether to impose a notice of violation and administrative monetary penalty.

I would like to emphasize that the purpose is always compliance. The hope is the penalty that is imposed is enough to incite compliance, so the telemarketer brings its practices into conformity with its obligations under the rules for DNCL. It is not there to punish; it is there to ensure we get cooperation, so their industry remains healthy and consumers maintain their right to privacy.

**Senator Martin:** With regard to the program, I know the goal is to have it funded through the fees that the telemarketers will pay; however, as a system, would you say it is quite efficient? You talked about bilateral and multilateral counterparts. Compared to our counterparts, is the system good as it is or are there other projected or possible costs to making the system more efficient?

**Ms. Laizner:** The system is new in the sense that it has only been in effect since September of 2008, so that is not a very long time. We have seen, since 2009, a 25 per cent increase in registration of consumers; a 25 per cent increase in registration of telemarketers to the list; a 40 per cent decrease in the absolute number of the monthly complaints that are made. We see those all as signals that it is operating. There have been some surveys done by private sector organizations of consumers, and 8 in 10 of consumers who were registered on the list indicated that they have received fewer calls. Those are the indicators that we could provide you to say that we think that Canadians like the Do Not Call List and that we are doing our best to ensure that we operate the system properly.

**Senator Martin:** On that note, I know that I forgot about this list, and I think I personally need to register as well.

**Mme Laizner :** Toutes les enquêtes sont différentes. Quand il s’agit de petites entreprises et que le nombre de plaintes est moindre, les enquêtes sont menées assez rapidement. Dans d’autres cas, il faut plusieurs mois.

**Le sénateur Martin :** Quand vous dites « rapidement », c'est à propos du temps que cela prend pour recueillir des renseignements?

**Mme Laizner :** Oui, parce que c'est l'administrateur de la liste qui transmet les plaintes au CRTC. Puis celui-ci procède à un tri, comme je l'ai indiqué précédemment. Nous avons reçu plus de 500 000 plaintes depuis la mise en place de la LNNTE, alors nous sommes à l'affût des tendances. Nous cherchons à déterminer si de nombreuses plaintes visent une entreprise en particulier. Nous déterminons ainsi sur quelles plaintes nous allons enquêter. Puis notre personnel communique avec le télévendeur pour obtenir des renseignements, dont les registres des appels, et il les compare avec les numéros des consommateurs inscrits sur la LNNTE.

Il arrive que quelques plaintes aboutissent à une enquête qui révèle d'autres violations. Tous ces facteurs entrent en jeu au moment de décider s'il faut dresser un procès-verbal de violation et imposer une sanction administrative.

Je tiens à souligner que nous cherchons toujours à obtenir le respect des règles. Nous espérons que la sanction imposée va suffire à convaincre le télévendeur à observer les règles, à se conformer aux obligations que lui imposent les règles sur la LNNTE. Il ne s'agit pas de punir les télévendeurs, mais plutôt d'obtenir leur coopération et, ainsi, d'assurer l'équilibre du secteur et le maintien du droit à la vie privée des consommateurs.

**Le sénateur Martin :** À propos du programme, je sais qu'on souhaite qu'il soit financé au moyen des droits que vont payer les télévendeurs, mais diriez-vous que c'est un système très efficace? Vous avez parlé de liens bilatéraux et multilatéraux avec nos homologues. Par comparaison avec ceux de nos homologues, est-ce que notre système actuel est convenable, ou est-ce qu'on envisage d'y consacrer des fonds pour en améliorer l'efficacité?

**Mme Laizner :** Le système est nouveau, car il est en place depuis septembre 2008, ce qui est assez récent. Depuis 2009, le nombre de consommateurs et de télévendeurs inscrits sur la liste a augmenté de 25 p. 100, et le nombre absolu des plaintes déposées par mois a diminué de 40 p. 100. Ce sont pour nous autant de signaux que le système fonctionne. Des organisations de consommateurs du secteur privé ont mené quelques sondages, et 8 consommateurs sur 10 qui se sont inscrits sur la liste indiquent qu'ils reçoivent moins d'appels. Voilà les indicateurs que nous pourrions vous remettre pour affirmer que selon nous, les Canadiens sont satisfaits de la LNNTE et que nous faisons de notre mieux pour veiller à ce le système fonctionne correctement.

**Le sénateur Martin :** À ce propos, j'ai oublié cette liste et je pense que je dois m'y inscrire personnellement.

My question is also regarding the foreign-controlled firms that will potentially become part of Canada's telecommunications industry. Will that create some challenges for the CRTC in terms of monitoring and regulating the two categories?

**Mr. Keogh:** No, I do not expect so because what is required under the legislation, as it exists currently, is that Canadian carriers, telephone companies, provide us with both their ownership information and their revenue information annually. That does not change under the legislation. No, I do not expect that it will cause any additional work or any complications for us.

**Senator Martin:** No anticipated potential challenges or issues that may arise?

**Mr. Keogh:** No, because what will remain in place is the requirement that if you represent 10 per cent or more of the national revenue you must comply with the Canadian ownership provisions, which are not changing. We are administering then what we are administering now, so no, I do not see it.

**The Chair:** If there are no other questions, I would like to remind the audience that we are looking into Bill C-38, elements that amend the Telecommunications Act to modify the ownership and control restrictions for certain carriers. Next Tuesday we will hear from Michael Geist, law professor at the University of Ottawa.

**Senator MacDonald:** The question I have is related to the questions I had yesterday for the minister. I would like to ask two questions. I know it is not directly related to the presentation here today, but I thought the witnesses might be able to give us some insight.

With regard to our 911 system, I had some of this documentation. I did not have it at hand last night, but I had it down in my office. Some deadlines were put forward in 2009-10 to increase the precision of the 911 calling system in the country. How has that progressed? Were these deadlines met? What is the status?

**Mr. Keogh:** Yes, they were. I will preface my comments by saying I am not a technical person, but I will give you what I understand from our technical people.

First, yes, they were. The commission established a deadline for particularly the wireless industry to improve the location capability of 911, and they did meet that. Currently, Canada has a system that is, in the terminology of the area, enhanced 911 with a system that is comparable to what exists in the United States, for example. I saw the question that you had posed to the minister, and what I am advised is that there is work going on for a new standard, which is not yet in place. I am advised that neither in Europe nor in the U.S. — and obviously not in Canada — is that in place yet because they are still working on the standards.

Where we sit today is with a system that is much improved on where it was and comparable to the quality of the service that you would get in the U.S.

**Senator MacDonald:** One more follow-up. Is there a system in place elsewhere in the world that would exceed our standards?

Ma question porte aussi sur les entreprises sous contrôle étranger susceptibles de faire partie du secteur canadien des télécommunications. Cela va-t-il entraver le travail du CRTC pour ce qui est de contrôler et de réglementer les deux catégories?

**Mr. Keogh :** Non, je ne le pense pas, parce que ce que la loi exige en ce moment, c'est que les entreprises de télécommunication canadiennes, les compagnies de téléphone, nous remettent tous les ans des renseignements sur leur propriété et leurs revenus. Cela ne change pas en vertu de la loi. Non, je ne pense pas que cela va nous occasionner plus de travail ou de complications.

**Le sénateur Martin :** Vous ne vous attendez pas à des difficultés ou à des problèmes?

**M. Keogh :** Non, parce que ce qui ne change pas, c'est l'obligation de respecter les dispositions relatives à la propriété canadienne qui est imposée aux entreprises détenant une part d'au moins 10 p. 100 de l'ensemble du marché canadien. Nous continuons d'administrer cela, alors non, je ne le pense pas.

**Le président :** S'il n'y a pas d'autres questions, je rappelle que nous étudions la teneur des éléments du projet de loi C-38 qui modifient la Loi sur les télécommunications pour modifier les restrictions relatives à la propriété et au contrôle pour certaines entreprises. Mardi prochain, nous entendrons Michael Geist, professeur de droit à l'Université d'Ottawa.

**Le sénateur MacDonald :** J'ai une question qui a trait aux questions que j'ai posées hier au ministre. Je voudrais poser deux questions. Je sais qu'elles sont sans rapport direct avec la présentation d'aujourd'hui, mais j'ai pensé que les témoins pourraient nous éclairer.

À propos de notre système 911, j'ai eu quelques-uns de ces documents. Je ne les avais pas avec moi hier soir, mais je les avais dans mon bureau. Quelques échéances ont été proposées en 2009-2010 en vue d'accroître la précision du système d'appel 911 au Canada. Comment cela a-t-il avancé? Ces échéances ont-elles été respectées? Où en est-on?

**M. Keogh :** Oui, elles ont été respectées. Je précise tout d'abord que je ne suis pas technicien, mais voici ce que je comprends de ce que m'ont dit nos techniciens.

En premier lieu, oui, les échéances ont été respectées. Le conseil a fixé une échéance pour le secteur de la téléphonie sans fil en particulier, en vue d'améliorer la capacité de localisation du 911, et elle a été respectée. Actuellement, le Canada dispose d'un système 911 évolué, comme on le dit dans le domaine; nous avons un système comparable à celui qui existe aux États-Unis, par exemple. J'ai vu la question que vous avez posée au ministre, et ce qu'on me dit, c'est qu'on travaille actuellement à une nouvelle norme, qui n'est pas encore en place. Je sais qu'elle n'est en place ni en Europe, ni aux États-Unis — ni évidemment au Canada — car on y travaille encore.

Nous disposons pour l'instant d'un système nettement supérieur à ce qu'il était antérieurement, et qui se compare à la qualité du service qu'on obtiendrait aux États-Unis.

**Le sénateur MacDonald :** J'ai encore une question à ce sujet : est-ce qu'il y a dans un autre pays du monde un système qui excède nos normes?

**Mr. Keogh:** Not that I am aware of. I can certainly confirm with our technical people if there is. Mr. Chair, I can get back to the clerk on that.

[*Translation*]

**Senator Boisvenu:** Are the violations you identified, and the fines, a matter of general penal law and not criminal law?

**Ms. Laizner:** Quite so, yes.

**Senator Boisvenu:** So for the businesses concerned, we are not talking about a criminal record that could be expunged after five years?

**Ms. Laizner:** No.

**Senator Boisvenu:** Has the CRTC made any recommendations on the bill?

I understand that you said your role in this file is rather limited, but have you made any recommendations, or do you intend to make any?

[*English*]

**Mr. Keogh:** Vis-à-vis the foreign ownership?

[*Translation*]

**Senator Boisvenu:** Concerning Bill C-38.

[*English*]

**Mr. Keogh:** No. As my colleague indicated, if and when the legislation is adopted for the purposes of funding of the DNCL, there will be regulations which will run a public process. Other than that, I anticipate nothing coming out of the CRTC.

[*Translation*]

**Senator Boisvenu:** With regard to the Do Not Call List, are the tools you have sufficient to do a good job, or should changes be made to the act?

[*English*]

**Ms. Laizner:** We are working within the legislation we have now. We find our role more challenging with respect to cross-border telemarketers. That is why I mentioned that the provisions in the CASL legislation that would allow us to enter into agreements with our foreign counterparts and cooperate on investigations we see as being very useful. In the meantime, because we are operating under the provisions as they exist under the Telecommunications Act, we have established that International Do Not Call Network where we are co-chairs with Australia and where the Federal Trade Commission hosts the secretariat. Our hope is, through that, to encourage other countries that do not have robust telemarketing laws to get into them.

**M. Keogh :** Non, pas que je sache. Je peux certainement vérifier ce qu'il en est auprès de nos techniciens. Je ferai le suivi auprès du greffier à ce sujet, monsieur le président.

[*Français*]

**Le sénateur Boisvenu :** Les infractions que vous reconnaisez, ainsi que les amendes, relèvent du droit pénal et non du droit criminel?

**Mme Laizner :** Tout à fait, oui.

**Le sénateur Boisvenu :** Pour ces entreprises, ça n'entraîne pas un dossier criminel qui pourrait s'effacer dans cinq ans?

**Mme Laizner :** Non.

**Le sénateur Boisvenu :** Par rapport au projet de loi, est-ce que le CRTC a émis des recommandations?

Je comprends que vous avez dit que votre rôle a un impact assez mince par rapport au projet de loi, mais avez-vous émis ou allez-vous émettre des recommandations?

[*Traduction*]

**Mr. Keogh :** Vis-à-vis de la propriété étrangère?

[*Français*]

**Le sénateur Boisvenu :** Concernant le projet de loi C-38.

[*Traduction*]

**M. Keogh :** Non. Comme ma collègue l'a indiqué, quand les mesures législatives visant le financement de la LNNTE auront été adoptées, un règlement sera pris concernant le processus public. Sinon, je ne prévois rien de la part du CRTC.

[*Français*]

**Le sénateur Boisvenu :** Concernant la liste de télémarketing non désirable, les outils que vous possédez sont-ils suffisants pour faire un travail adéquat ou y aurait-il des modifications à apporter à la loi?

[*Traduction*]

**Mme Laizner :** Nous travaillons selon les paramètres de la loi en vigueur pour l'instant. Notre rôle nous semble plus difficile quand il s'agit de télévendeurs transfrontaliers. C'est la raison pour laquelle j'ai mentionné que les dispositions de la loi visant l'élimination des pourriels qui nous permettraient de conclure des accords avec nos homologues étrangers et de collaborer à des enquêtes nous paraissent très utiles. En attendant, étant donné que nous travaillons selon les dispositions en vigueur de la Loi sur les télécommunications, nous avons établi le réseau international visant à protéger les consommateurs d'appels de télémarketing non sollicités, que nous coprésidons avec l'Australie et dont la Federal Trade Commission assure le secrétariat. Nous espérons par ce réseau encourager d'autres pays qui ne disposent pas de lois rigoureuses sur le télémarketing à en adopter.

We have also had some success informally, as I mentioned in my remarks, for example, with Mexico where we were able to enter into an agreement with the Cancun-based telemarketers, so that they agreed that they will subscribe and honour our rules. However, we do not have any jurisdiction to levy administrative monetary penalties because of the cross-border issue we have.

[Translation]

**Senator Boisvenu:** There are undoubtedly a lot of telemarketing firms in countries where the salaries are much lower. We are always surprised to get calls from someone with an Indian or other foreign accent. How are you going to work with those countries? I think that a lot of telemarketing firms are moving their operations offshore. If we have very strict regulations here, these people are going to go elsewhere to avoid the consequences of our legislation. How are you going to manage this relocation?

**Ms. Laizner:** I agree with you that that is a problem. Sometimes, we see that these offshore companies do telemarketing work for Canadian companies. So if we need to take legal action regarding their clients, this means the Canadian companies.

**Senator Boisvenu:** And the law permits this?

**Ms. Laizner:** Yes.

[English]

**Senator Unger:** I have a question regarding Bell's complaint ratio after the fine. Did the complaints drop significantly or are you still receiving complaints from customers about this?

**Ms. Laizner:** Absolutely. They really did resolve the issue that we had with them with respect to that particular file. We entered into an agreement with them and we monitor them. There are complaints against large organizations like Bell, but not every complaint is actually well-founded in the sense that some consumers will file complaints but they do not realize that because they have an existing business relationship or because it is a business, it is not a consumer. I can say with great deal of assurance that the issue that we had with Bell in 2010 does not exist today.

**Senator Unger:** I registered with the DNCL as soon as I learned it became available and I quickly regretted my decision. I never used to get calls on my cell phone and to this day I still receive calls. Right now I am getting consistent messages from a company offering to consolidate my loans, which I do not have, into one easy payment. They are very consistent and persistent. I guess I will be filing a complaint.

I have another question, though, and that concerns text messaging. I do not know if that comes under your jurisdiction or not. Specifically, I have been receiving text messages on my cell phone and I have not been very text savvy until fairly recently. I saw this \$25 charge on my phone bill and I had to call the company to ask what it was about. The texts are coming from companies and I am being charged \$5 each time they text me. I had to phone my phone company to ask how I can stop this. They

Nous avons aussi remporté de petites victoires, comme je l'ai indiqué dans mon exposé, par exemple au Mexique, où nous avons pu conclure un accord avec les télévendeurs basés à Cancun : ils ont convenu d'adhérer à nos règles et de les respecter. Nous n'avons toutefois pas le pouvoir d'imposer des sanctions administratives en raison du problème transfrontalier que nous éprouvons.

[Français]

**Le sénateur Boisvenu :** Il y a sans doute beaucoup d'entreprises de télémarketing dans des pays où les salaires sont beaucoup plus bas. On est toujours surpris de voir que quelqu'un qui nous appelle avec un accent indien ou étranger. Comment allez-vous travailler avec ces pays? Je pense qu'il y a beaucoup de déplacements des compagnies de télémarketing vers l'extérieur du pays. Parce que si nous avons une réglementation très sévère ici, ces gens vont aller ailleurs pour ne pas avoir ces frontières avec les conséquences d'une loi qu'on leur impose. Comment allez-vous gérer ce déplacement?

**Mme Laizner :** Je suis d'accord avec vous pour dire que c'est un problème. Parfois, on remarque que ces compagnies, qui sont hors du pays, exercent leurs activités de télémarketing pour des compagnies canadiennes. Alors si on essaie de faire la poursuite avec leurs clients, cela veut dire les compagnies canadiennes.

**Le sénateur Boisvenu :** La loi vous le permet?

**Mme Laizner :** Oui.

[Traduction]

**Le sénateur Unger :** J'ai une question sur la proportion de plaintes contre Bell à la suite de l'amende qu'elle a dû payer. Est-ce que les plaintes ont fortement diminué ou en recevez-vous encore de la part des consommateurs à cet égard?

**Mme Laizner :** Tout à fait. Bell a vraiment résolu le problème qui a fait l'objet de ce dossier en particulier. Nous avons conclu un accord avec elle et nous la surveillons. Il y a des plaintes contre de grandes sociétés comme Bell, mais toutes ne sont pas vraiment justifiées en ce sens que des consommateurs déposent une plainte sans savoir qu'ils ne sont pas des consommateurs parce qu'ils ont une relation d'affaire en cours ou parce qu'ils sont une entreprise. J'affirme sans hésiter que le problème que nous avons eu avec Bell en 2010 n'existe plus aujourd'hui.

**Le sénateur Unger :** Je me suis inscrite sur la LNNTE dès que j'ai su qu'on pouvait le faire et j'ai vite regretté ma décision. Je ne recevais jamais d'appels sur mon téléphone cellulaire et j'en reçois encore aujourd'hui. En ce moment, je reçois constamment des messages d'une société qui propose de réunir mes emprunts en un seul versement facile, alors que je n'ai pas d'emprunts. La société insiste et persiste. Je pense que je vais déposer une plainte.

J'ai tout de même une autre question, qui porte sur la messagerie texte. J'ignore si c'est de votre ressort ou non. Pour être précise, je reçois des textos sur mon téléphone cellulaire et je ne suis habile avec cette technique que depuis peu de temps. J'ai constaté un montant de 25 \$ sur ma facture de téléphone, et j'ai dû téléphoner à l'entreprise pour lui demander de quoi il s'agissait. Les textos sont envoyés par des entreprises, et je dois payer 5 \$ pour chaque texto qu'elles m'envoient. J'ai dû téléphoner à mon entreprise de



columnist on law and technology issues for the *Toronto Star* and the *Ottawa Citizen*. However, I appear before this committee today in a personal capacity and represent only my own views.

Bill C-38 addresses a wide range of issues, but I will speak exclusively to the foreign ownership changes to the Telecommunications Act, which as you know implement the February 2012 announcement on the issue. The current foreign ownership restrictions will be lifted for any carrier with less than 10 per cent market share, which is effectively anyone other than the so-called big three: Bell, Rogers and TELUS.

Restrictions remain in place for broadcasters and broadcast contribution companies. There are additional changes to the financing of the National Do Not Call List that I will be happy to address in the discussion afterward if you would like.

I am supportive of the changes in Bill C-38, though I think these kind of legislative changes belong in their own bill, not within omnibus legislation. I would have supported an even bolder vision. The government could have shaken up the Canadian market by removing telecom foreign ownership restrictions altogether and considered dropping the foreign ownership limits on broadcasters.

I base my support for relaxing foreign ownership restrictions on four key factors that I will discuss with these opening remarks.

First, the Canadian telecom market is uncompetitive relative to other countries with higher cost, less innovation and limited choice. Second, Canadian rules on telecom foreign ownership are the most restricted in the developed economy world. Third, there is broad support for change following years of study. Fourth, concerns about negative effects are greatly overstated both for telecom and broadcast. I will go through each of those four, starting with the issue of the lack of competition.

Canadian telecom markets were once the envy of the world, but no longer. While there is some debate on the methodology and validity of the many studies that have compared wireless and broadband networks worldwide, there is no disputing that none ranks Canada as a leader in either area. Indeed, while Canadian broadband networks were once viewed as a global leader — Canada ranked as high as second only a decade ago on some metrics — today it is at best a middle-of-the-pack player with mounting frustration among both consumers and businesses reliant on a world-class digital infrastructure.

commerce électronique. Je suis également chroniqueur affilié; j'écris chaque semaine sur les enjeux relatifs au droit et aux technologies dans le *Toronto Star* et l'*Ottawa Citizen*. Toutefois, je témoigne devant votre comité à titre personnel, et mes opinions personnelles n'engagent que ma personne.

Le projet de loi C-38 aborde une vaste gamme d'enjeux, mais je vais seulement parler des changements aux restrictions imposées à l'investissement étranger dans la Loi sur les télécommunications, qui met en oeuvre, comme vous le savez, l'annonce faite en février 2012 à ce chapitre. Les présentes restrictions imposées à l'investissement étranger seront levées pour les entreprises de télécommunications qui occupent moins de 10 p. 100 du marché, soit toutes les entreprises sauf les trois géants : Bell, Rogers et TELUS.

Les restrictions demeurent en place pour les diffuseurs et les entreprises de distribution. Il y a aussi des changements relativement au financement de la Liste nationale des numéros de télécommunication exclus. Le cas échéant, je serai heureux de les aborder dans les discussions qui suivront.

J'appuie les modifications contenues dans le projet de loi C-38, même si je crois que de tels changements législatifs auraient dû faire l'objet d'un projet de loi distinct, au lieu de se retrouver dans un projet de loi omnibus. J'aurais même été prêt à soutenir des mesures plus sévères. Le gouvernement aurait pu changer le visage du marché canadien en éliminant toutes les restrictions imposées à l'investissement étranger pour les entreprises de télécommunications et aurait pu envisager de laisser tomber les restrictions imposées à l'investissement étranger pour les diffuseurs.

Mon appui concernant l'assouplissement des restrictions imposées à l'investissement étranger se fonde sur quatre facteurs clés dont je vais discuter dans mon exposé.

Premièrement, le marché canadien des télécommunications est non concurrentiel comparativement aux autres pays, en raison des coûts plus élevés, d'une innovation moins importante et d'un choix limité. Deuxièmement, les règlements canadiens sur l'investissement étranger dans le secteur des télécommunications sont les plus restrictifs des pays développés. Troisièmement, à la suite d'études réalisées au fil des ans, il y a un solide soutien en vue de procéder à des changements. Quatrièmement, les inquiétudes au sujet des effets négatifs sur les entreprises de télécommunications et les diffuseurs sont grandement exagérées. Je vais passer en revue ces quatre points, en commençant par le manque de concurrence.

Les marchés canadiens des télécommunications ont déjà suscité l'envie des autres pays, mais ce n'est plus le cas. Même si les gens ne s'entendent pas sur la méthodologie utilisée ou la validité des nombreuses études qui ont comparé les réseaux sans fil et à haut débit dans le monde, il faut noter qu'aucune étude ne conclut que le Canada est un chef de file dans l'une ou l'autre de ces deux catégories. À une certaine époque, les réseaux canadiens à haut débit étaient vus comme des exemples à suivre dans le monde; le Canada se classait en fait au deuxième rang il y a à peine une décennie dans certaines catégories. Or, dans le meilleur des cas, le Canada se trouve maintenant en milieu de peloton. De plus, la grogne s'installe chez les consommateurs et les entreprises qui dépendent d'une infrastructure numérique de calibre mondial.

For example, last year's OECD broadband rankings confirmed that Canadians pay more for broadband services than consumers in most other developed countries. The results were unmistakable. Canada lags when it comes to broadband services with a middling ranking in overall broadband subscriptions and one of the poorest rankings based on price at virtually all of the most common speeds.

The OECD data covers data from Canada's largest ISPs including Bell, Rogers and Shaw, meaning that it accounts for a sizeable chunk of the overall subscriber market. Similarly last year the ITU released its Measuring the Information Society 2011 report, which also found Canada lags behind. Canada ranked outside the top 10 in every indicator, an incredible 111 on mobile subscriptions and 57 on mobile broadband.

Yet another OECD study last year found that Canadians face the highest data roaming costs amongst all OECD countries, a direct reflection of the lack of competition in the market.

The new entrants into the Canadian marketplace that we have seen in the last couple of years have had a positive impact, but it is only a start, and I believe more is needed to bring Canada up to world standards for competitiveness, choice and costs.

Second, Canada is the most restrictive developed country in the world for telecom. I think it is important to place the restrictive Canadian telecom market into perspective. Earlier this year the OECD released a study on foreign direct investment surveying policies in 55 leading economies around the world, including all developed countries and dozens of emerging and developing countries.

I think the results should be a wake-up call for Canadians. Canada was ranked as the second most restrictive market for both communications and mobile telecom in the survey, with only China ranking as a more restrictive market. Viewed in that light, Canada is completely out of step with the rest of the world, placing us at a significant disadvantage relative to other countries. In a capital-intensive sector, such as telecom, that requires major upfront investments, Canadian rules have led to a substantially less competitive marketplace than most other developed countries. The impact is felt across the economy with less choice and higher cost for consumers, and they hamstring businesses reliant on communications technologies and services, which is today virtually every business. The changes found in Bill C-38 help address these issues but do not fully open the market as is the case in some other developed countries.

Par exemple, les classements de l'OCDE en matière de haut débit ont confirmé que les Canadiens payent plus pour leurs services de haut débit que les consommateurs de la majorité des autres pays développés. Les résultats sont incontestables. Le Canada traîne de la patte en matière de services à haut débit; il se classe en milieu de peloton pour le nombre global d'abonnements à de tels services et obtient l'un des pires résultats en ce qui a trait au prix pour pratiquement toutes les gammes de vitesses normales.

Les données de l'OCDE portent sur les données des plus importants FSI canadiens, dont Rogers, Bell et Shaw, ce qui veut dire que ces données représentent une part considérable des abonnés du marché. L'année dernière, l'UIT a publié son rapport intitulé *Mesurer la société de l'information 2011*, qui arrive également à la conclusion que le Canada traîne de la patte. Le Canada n'a même pas réussi à se classer parmi les 10 premiers pays pour les divers indicateurs; il occupe un médiocre 111<sup>e</sup> rang pour les abonnements sans fil et le 57<sup>e</sup> rang pour les services mobiles à haut débit.

Or, l'an dernier, une autre étude de l'OCE a conclu que les Canadiens payaient les frais d'itinérance les plus élevés parmi tous les pays membres de l'OCDE, ce qui dénote un manque direct de concurrence dans le marché.

Les nouveaux joueurs qui ont fait leur entrée dans le marché canadien au cours des deux ou trois dernières années ont eu un effet positif, mais ce n'est qu'un début, et je pense qu'il faut en faire plus pour ramener le Canada aux normes mondiales en matière de concurrence, de choix et de coûts.

Deuxièmement, le Canada est le pays développé le plus restrictif dans le monde pour ce qui est des télécommunications. À mon avis, c'est important de mettre en perspective le marché restrictif des télécommunications au Canada. Cette année, l'OCDE a publié une étude sur les investissements étrangers directs provenant de l'examen des politiques de 55 grandes économies, à savoir tous les pays développés et une dizaine de pays émergents ou en développement.

Je crois que les résultats devraient être un signal d'alarme pour les Canadiens. Dans le sondage, le Canada était le deuxième pays le plus restrictif en matière de communications et de télécommunications mobiles; seule la Chine a un marché plus restrictif. De ce point de vue, le Canada est complètement déphasé du reste du monde, ce qui nous désavantage considérablement par rapport aux autres pays. Dans un secteur qui exige beaucoup d'investissements initiaux, comme les télécommunications, les règlements canadiens ont créé un marché un peu moins concurrentiel qu'ailleurs dans le monde. On en ressent l'effet dans l'ensemble de l'économie; les consommateurs ont moins de choix et payent des coûts plus élevés, et nos règlements nuisent aux entreprises qui dépendent de la technologie et des services de communications, soit virtuellement toutes les entreprises. Les modifications contenues dans le projet de loi C-38 aident à aborder les enjeux, mais elles n'ouvrent pas complètement le marché comme c'est le cas dans les autres pays développés.

Third, Canadians strongly support the opening of the telecom market. This issue has been the subject of multiple studies. The 2006 Telecommunications Policy Review Panel and the 2008 Competition Policy Review Panel recommended changes to the current restrictive régime. Moreover, Industry Canada has consulted the public on the issue of relaxing foreign investment restrictions in the telecom market. The results demonstrated strong support for relaxing the restrictions. The majority of Canadian telecom companies, including TELUS, Rogers, MTS, SaskTel, along with the new entrants such as Globalive, Mobilicity and Public Mobile, all supported some changes to the current rules. Moreover, leading foreign telecom companies including AT&T and Verizon supported changes, suggesting there may be foreign interest in the Canadian market.

Supportive businesses pointed to the benefits from increased access to capital, greater investment and innovation in the Canadian market, and the potential for greater competition. It is important to note that consumer groups such as the Public Interest Advocacy Centre also expressed support for changes to the current rules.

Fourth, I believe the concerns are overstated. I want to address them both from the perspective of telecom as well because it is related to some of the criticisms to broadcast. On the issue of telecom, those expressing concern to relaxing the rules fall largely into two groups: telecom and broadcast.

The first is largely a group of one, Bell. Bell argued that the opening of the market was a solution in search of a problem, an unsurprising position for a company that has consistently taken issue with the steady stream of studies that I just cited that find Canada is a laggard on telecom competitiveness.

I had argued that the concerns regarding security risks with foreign ownership, or employment impact due to foreign investment, are overstated. The days of retaining Canadian control over physical telecommunications infrastructure connected to millions of homes are largely over. Wireless networks involve significant investments in cellphone towers, not direct connectedness into individual homes.

Further, I believe the notion that Canadian control guarantees Canadian jobs is also part of a bygone era. Canadian carriers regularly outsource some of their customer service jobs out of the country. Meanwhile, other parts of the organization — retail and business sales that we see in all of our malls, as well as network building — involve jobs that will remain in Canada, regardless of the company's country of origin. While some head office jobs may

Troisièmement, les Canadiens appuient fortement l'ouverture du marché des télécommunications. Cet enjeu a fait l'objet de nombreuses études. Le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications de 2006 et le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence de 2008 ont recommandé de modifier le présent régime restrictif. De plus, Industrie Canada a consulté la population sur la question de l'assouplissement des restrictions à l'investissement étranger dans le secteur des télécommunications. Les résultats ont démontré un appui massif pour l'assouplissement des restrictions. La majorité des entreprises de télécommunications canadiennes, y compris TELUS, Rogers, MTS, SaskTel, de même que les nouveaux joueurs comme Globalive, Mobilicity et Public Mobile, ont toutes donné leur appui à la modification des présents règlements. Les principales entreprises de télécommunications étrangères, notamment AT&T et Verizon, ont également accordé leur soutien à ce sujet, ce qui laisse sous-entendre que des investisseurs étrangers seraient peut-être intéressés par le marché canadien.

Les entreprises qui appuient les changements ont vanté les avantages d'avoir un meilleur accès aux capitaux, des investissements plus importants et une innovation accrue dans le marché canadien, sans oublier la possibilité d'une plus grande concurrence. Il importe de dire que les groupes de consommateurs comme le Centre pour la défense de l'intérêt public ont aussi signifié leur appui aux modifications des présents règlements.

Quatrièmement, je crois que les inquiétudes sont exagérées. Je veux les aborder du point de vue des télécommunications, parce que c'est en lien avec certaines critiques à l'endroit de diffuseurs. En ce qui concerne les télécommunications, ceux qui expriment des inquiétudes concernant l'assouplissement des règlements se divisent principalement en deux groupes : les entreprises de télécommunications et les diffuseurs.

Le premier est principalement composé d'une seule entreprise, à savoir Bell. Bell a fait valoir que l'ouverture du marché était une solution à la recherche d'un problème. Ce n'est pas un point de vue surprenant de la part d'une entreprise qui a constamment exprimé son désaccord avec le flot continu d'études que je viens de mentionner et qui concluent que le Canada accuse un retard sur le plan de la concurrence dans le secteur des télécommunications.

J'avais fait valoir que l'on exagérait les risques de sécurité que présentent la propriété étrangère et les conséquences de l'investissement étranger sur l'emploi. Le temps de garder le contrôle canadien sur les infrastructures de télécommunications auxquelles sont branchés des millions de foyers est largement révolu. Les réseaux sans fil supposent d'importants investissements dans les stations cellulaires et non dans des branchements directs dans les foyers.

Je crois en outre que l'idée selon laquelle un contrôle canadien garantit des emplois canadiens est d'un autre âge. Les transporteurs canadiens sous-traitent régulièrement à l'étranger le service à la clientèle. En revanche, d'autres éléments de l'organisation — les magasins de vente au détail que nous voyons dans nos centres commerciaux, de même que la construction de réseaux — supposent des emplois qui resteront

be at risk, new companies operating in the market could potentially create more jobs, not fewer.

Second, I believe the related concerns are overstated with respect to broadcast. The second group of opponents on this issue consisted primarily of cultural groups, such as ACTRA, SOCAN and the Canadian Conference of the Arts. These groups argue that telecom and broadcast were too closely connected and that foreign investment in telecom would raise broadcasting concerns. While the link between broadcasting and Canadian culture is obvious, the connection between Canadian broadcast ownership and Canadian culture is tenuous at best.

Canadian law currently features both foreign ownership restrictions and content requirements. The ownership restrictions generally limit licensees to 20 per cent foreign ownership. This covers all types of broadcasters, including television, radio and broadcast distributors. There are also content requirements that apply to television, radio and specialty television stations.

The Canadian Radio-television and Telecommunications Commission's active involvement in setting Canadian content requirements is a direct result of Canadian-owned broadcasters regularly seeking to limit the amount of Canadian content they are required to broadcast. Producing original Canadian content is simply more expensive than licensing foreign, largely U.S. content.

These fiscal realities and the regulations that have arisen as a response remain true regardless of the nationality of the broadcaster. Foreign-owned businesses face Canadian-specific regulations all the time, provincial regulations, tax laws, environmental rules and financial reporting.

I believe there is little evidence that Canadian businesses are more likely to comply with the law than foreign operators. Cultural businesses certainly raise some particular sensitivities, but broadcasters that are dependent upon licensing from a national regulator can ill afford to put that licence at risk by violating its terms or national law. In fact, a review of other developed countries reveal that many have eliminated foreign ownership restrictions in the broadcasting sector and retained local content requirements. Although I know that few at this stage are calling for Canadian broadcasting to be fully open to foreign ownership, the reality is that the concerns associated with greater foreign ownership in that sector and its impact on telecom are overstated.

In summary, while I am uncomfortable with the manner in which these changes are being enacted, I think relaxing foreign ownership restrictions in the telecom market is a change that is

au Canada, quel que soit le pays d'origine de l'entreprise. Des emplois au siège social pourraient certes être en péril, mais les nouvelles entreprises implantées dans un marché sont plus susceptibles de créer des emplois que d'en supprimer.

Deuxièmement, je pense que les autres soucis exprimés par rapport à la diffusion sont eux aussi exagérés. La seconde catégorie d'opposants dans ce dossier comprend essentiellement des groupes culturels tels que l'ACTRA, la SOCAN et la Conférence canadienne des arts. Selon eux, les liens étroits qui unissent les entreprises de télécommunications et de radiodiffusion, et les investissements étrangers dans les télécommunications sont inquiétants pour la radiodiffusion. Si le lien qui unit les services de radiodiffusion et la culture canadienne est évident, celui qui unit la propriété de la radiodiffusion canadienne et la culture canadienne est pour le moins tenu.

La loi canadienne prévoit actuellement à la fois des restrictions sur la participation étrangère et des exigences de contenu. La participation étrangère est généralement limitée à 20 p. 100 et s'applique à tous les types de diffusion, dont la télévision, la radio et les distributeurs. Les exigences de contenu s'appliquent par ailleurs à la télévision, à la radio et aux stations spécialisées.

Si le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada prend une part active dans l'établissement des contenus canadiens, cela découle directement de l'attitude des diffuseurs canadiens qui demandent régulièrement de limiter les émissions à contenu canadien qu'ils sont tenus de diffuser. La production de contenu d'origine canadienne coûte tout simplement plus cher que les autorisations de diffusion accordées à des émissions étrangères, essentiellement américaines.

Les réalités budgétaires et la réglementation qui en découlent existent quelle que soit la nationalité du diffuseur. Les entreprises étrangères doivent en permanence composer avec la réglementation canadienne, la réglementation provinciale, les lois fiscales, les règlements environnementaux et les rapports financiers.

Rien ne prouve que les entreprises canadiennes respectent plus la loi que les opérateurs étrangers. Les vulnérabilités que font valoir les entreprises culturelles sont certes réelles, mais les diffuseurs qui dépendent d'un permis accordé par une instance de réglementation nationale ne peuvent vraiment pas se permettre de mettre ce permis en péril en violant les conditions d'octroi ou en contrevenant à la réglementation. Si l'on examine la situation dans d'autres pays développés, on constate que beaucoup ont éliminé les restrictions de participation étrangère dans le secteur de la radiodiffusion en conservant simplement les exigences de contenu local. Même si pour l'instant peu de gens prônent l'ouverture totale de la radiodiffusion canadienne à la participation étrangère, force est de constater que les craintes associées à l'augmentation d'une telle participation et aux répercussions que cela entraînerait sur les télécommunications sont exagérées.

Pour résumer, même si la façon dont ces changements sont légiférés me gêne, je pense que l'allégement des restrictions à la participation étrangère dans le marché des télécommunications

long overdue. In fact, I think the government could and likely should have been even more aggressive in trying to increase the competitiveness of the Canadian communications sector.

I welcome your questions.

**The Chair:** Thank you for a very clear position.

**Senator Doyle:** I think a lot of people would be very surprised at the OECD study. You say Canada was ranked as the second most restrictive market for both communications and mobile telecom.

Why is Canada asleep at the wheel here? What is happening? Why has Canada allowed itself to get into that kind of a position in the telecommunications industry?

**Mr. Geist:** That is a good question.

**An Hon. Member:** Agreed. That is a good question.

**Senator Doyle:** That should probably be asked of the government.

**Mr. Geist:** There are lots of factors. Part of it is that telecom and communication reform, generally, is a difficult issue to undertake. I spent a lot of time on copyright, which invariably involves a lot of stakeholders, and lobbying. Frankly, I think that the communications sector would probably be even larger in terms of the number of players that would come to the table.

As you know, there have been a lot of calls for major legislative reform in Canada. Right now we have the Telecommunications Act and the Broadcasting Act, and I believe there are many who believe that we need a single communications act that better reflects the current realities. I would like to see the government move forward with something like that, but I recognize that it is a challenging area, politically. However, at the same time, it is one that has become essential in many ways. We are so reliant on communications from an economic perspective, from a cultural perspective, for education — as we were talking about earlier — and the like, that ensuring we have world-class communications and digital networks, and ensuring that we have a regulatory framework and a regulator that helps foster and facilitate that, ought to be a top priority.

**Senator Doyle:** As you know, I think CRTC has recently, over the last couple of years, called a couple of times to have the Broadcasting Act and Telecommunications Act become one act. In your view, if that were to happen, would the CRTC have more difficulty in policing things like Canadian content, for instance?

**Mr. Geist:** There is no shortage of criticism of the CRTC, as I think everyone is aware. However, I think if we were to do away with the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, we would have to reinvent some sort of regulator.

I think the CRTC at this point in time faces real challenges based on the legislative regulatory framework that it faces. You need look no further than the fact that they have basically just punted some major issues to the courts to ask, "Are we in a

aurait dû se faire depuis longtemps. En fait, le gouvernement aurait pu — et aurait dû —, je crois, jouer un rôle beaucoup plus décisif dans l'ouverture à la concurrence du secteur canadien des communications.

Cela me fera plaisir de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci, votre position a le mérite d'être très claire.

**Le sénateur Doyle :** Je pense que beaucoup seraient très surpris de l'étude de l'OCDE. Vous dites que le Canada se classe deuxième parmi les pays qui imposent le plus de restrictions au marché des communications et des télécommunications mobiles.

Que s'est-il passé? Pourquoi le Canada a-t-il manqué de vigilance? Qu'a-t-il fait pour que son industrie des télécommunications se retrouve dans une telle situation?

**Mr. Geist :** Voilà des questions pertinentes.

**Une voix :** Oui, voilà des questions pertinentes.

**Le sénateur Doyle :** C'est au gouvernement qu'il faudrait les poser.

**Mr. Geist :** Il y a beaucoup d'enjeux. De façon générale, la réforme des télécommunications et des communications est une entreprise difficile. J'ai consacré beaucoup de temps à l'examen du droit d'auteur, qui fait toujours intervenir beaucoup de gens et suscite du lobbying. Et franchement, je crois que le secteur des communications mobilise encore plus d'intervenants.

Comme vous le savez, on a maintes reprises demandé une réforme fondamentale de la législation. Pour l'instant, le secteur est régi par deux lois, la Loi sur les télécommunications et la Loi sur la radiodiffusion, et beaucoup estiment qu'il nous faut une seule loi sur les communications qui refléterait davantage les réalités actuelles. J'aimerais moi-même voir le gouvernement s'engager dans cette voie, mais je reconnaiss que c'est un domaine délicat au plan politique. Or, elle est désormais essentielle à bien des égards. Nous dépendons tellement des communications d'un point de vue économique, et d'un point de vue culturel pour l'éducation — nous en avons déjà parlé — et d'autres points de vue semblables, qu'il faudrait se fixer comme priorité absolue des réseaux numériques et de communications de calibre mondial, ainsi qu'un cadre réglementaire qui favoriserait le fonctionnement de cette industrie.

**Le sénateur Doyle :** Comme vous le savez, le CRTC a demandé à quelques reprises ces dernières années de fusionner en une seule loi la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur les télécommunications. Si cela devait arriver, pensez-vous que le CRTC aurait plus de difficultés à faire appliquer certaines normes, comme celles qui concernent le contenu canadien?

**Mr. Geist :** Comme tout le monde le sait, ce ne sont pas les critiques du CRTC qui manquent. Toutefois, si l'on devait se débarrasser du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, il faudrait réinventer une instance de réglementation.

Je crois que le CRTC fait en ce moment face à de réels défis par rapport au cadre réglementaire qui lui est imposé par la loi. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner certaines des questions fondamentales dont il a saisi les tribunaux, par exemple :

position to do something? Are the activities that Internet service providers engage in considered broadcast within the context of the Broadcasting Act?" That is an issue that has come up in a number of different ways, and the CRTC ultimately said, "Let us look to the courts." The courts said "no." I am not saying that the courts got that wrong — I think they got it right.

However, having some consistency in terms of the policy frameworks makes a lot of sense.

When you look at the current statutes, there are literally dozens of policy goals that the CRTC has been mandated with. At a minimum, they should be provided greater clarity on what the policy goals are. We can have a discussion and debate about what the policy goals should be. However, we need to provide the regulator with a clearly enunciated, reasonable set of policy goals that reflect where we are today and where we think the market is heading over the next decade or several decades. At the moment, there are just so many that the CRTC might be seen as a little bit lost at sea because it is facing so many potentially competing objectives.

*[Translation]*

**Senator Boisvenu:** Thank you very much for your brief, which I would call hard-hitting. You said something in your comments that really got me thinking.

In your view, the legislation to relax market restrictions does not go far enough. I also gathered that telecom shareholders are not all that keen on the idea of Canada becoming a leader in this sector and that, as a result, we are still going to lag behind despite this bill. I would also say that comparing Canada with China is not the best idea.

*[English]*

**Mr. Geist:** No, it is not; that is true. Yes, those were rather blunt remarks, but I am not known for pulling punches on different issues.

I think it is certainly a positive step forward. Doing nothing, frankly, would be a problem. The practical reality is that it does open the market to virtually every player with the exception of the big three. My view would be that there is no reason not to open the marketplace to the entire market, including the big three. Practically speaking, at this stage, given the restrictions on the broadcast side, we would really only be opening the market to one other player. Both Rogers and Bell at this stage are off the table, in any event, given where we stand with broadcast, so we would have to reconsider that.

It would potentially open the market to TELUS. In the past, there has been the prospect of a takeover within Canada of TELUS. There was talk of Bell at one point in time taking over TELUS, which would have reduced even further the competition we have amongst major players. I do not necessarily want to see TELUS sold to a major international player, but I do not see any practical reason why that should not be a possibility.

« Sommes-nous en mesure d'agir? Est-ce que les activités que mènent les fournisseurs de services Internet sont considérées comme de la radiodiffusion au sens de la loi? ». Cette problématique s'est présentée sous diverses formes et le CRTC s'est finalement décidé à consulter les tribunaux, qui ont répondu non. Et je ne dis pas par là qu'ils se sont trompés; en fait, ils ont raison.

Toutefois, il serait logique qu'il y ait une certaine uniformité dans les cadres stratégiques.

Lorsque l'on examine les statuts actuels du CRTC, celui-ci a pour mandat d'atteindre littéralement des dizaines d'objectifs stratégiques différents. Il faudrait au moins que ces objectifs stratégiques soient plus clairs. On peut certes débattre de leur nature. Mais l'instance de réglementation doit pouvoir disposer d'une série d'objectifs stratégiques clairement énoncés et raisonnables, qui reflètent la situation actuelle du marché, et celle que l'on prévoit au cours de la ou des prochaines décennies. Or, le CRTC semble aujourd'hui se perdre dans une multitude d'objectifs que l'on pourrait mettre en concurrence les uns par rapport aux autres.

*[Français]*

**Le sénateur Boisvenu :** Merci beaucoup pour votre mémoire que je qualifierais de coup de massue. Il y a quelque chose de très intéressant que je décode selon vos propos.

Selon vous, la loi sur l'ouverture du marché ne va pas assez loin. Je décode également une ouverture relativement timide de la part des actionnaires en télécommunications pour vraiment positionner le Canada comme chef de file et donc, que malgré ce projet de loi, on va encore tirer de la patte. Je vous dirais que comparer le Canada à la Chine n'est pas très brillant.

*[Traduction]*

**M. Geist :** Oui, c'est vrai, mes remarques sont dures, mais je n'ai pas la réputation de mâcher mes mots.

C'est certainement un pas dans la bonne direction, car le statu quo serait franchement problématique. En pratique, cette mesure ouvre le marché à presque tous les intervenants, sauf les trois grands. À mon avis, je ne vois pas de raison de ne pas ouvrir le marché à tous, y compris eux. Étant donné les restrictions imposées pour l'instant par rapport à la radiodiffusion, nous ouvririons réellement le marché à un seul autre intervenant. Compte tenu de notre position en matière de radiodiffusion, Rogers et Bell sont pour l'instant hors-jeu. Il faudrait donc réexaminer la question.

Cela pourrait ouvrir le marché à TELUS, qui avait déjà été menacé de vente au Canada. À un moment donné, il avait été question que Bell prenne le contrôle de TELUS, ce qui aurait réduit encore davantage la concurrence entre les grands acteurs du secteur. Je ne veux pas nécessairement voir TELUS vendue à une grande multinationale, mais il n'y a aucune raison pratique pour laquelle cela ne pourrait pas arriver.

There is some concern that if you are a large Verizon, Deutsche Telekom or some of the large international players that have invested around the world, the prospect of having essentially to come through greenfield investing by scooping up a bunch of either smaller players or investing heavily in a forthcoming spectrum auction, it is possible they might look at the Canadian market as an attractive one.

They may also look at the established dominance that we have, in effect, from the big three and say that is more than they want to chew. If they want to jump in, what they would really want to jump in with is one of the large players and compete more directly. I would have liked to have seen that as a possibility.

At the moment, those who want to see more competition are hopeful that some of the large foreign players may want to enter into the Canadian marketplace. We have to recognize that it is not certain that they will look at Canada and say, given the number of players in here, given the advantages that the big three have right now, they may want to say Canada is a market they will take a pass on.

#### [Translation]

**Senator Boisvenu:** Would you call the telecommunications industry in Canada a monopoly, generally speaking?

#### [English]

**Mr. Geist:** It is certainly not a monopoly, given that we have at least three players. Also, depending on the particular market, in Manitoba there is MTS Allstream, in Saskatchewan there is SaskTel, in Quebec there is Québecor, so we have a number of different players.

I think what we have really seen in the last couple of years, when we have had these players come into the marketplace, it has been pretty instructive to see that kind of dominance. I would not say monopoly, but it is a dominance that the big three have had.

We have seen prices change. We have seen some amount of choice, as Globalive and Public Mobile and Mobilicity have entered the marketplace, so clearly it has had some impact. It has had an impact also on the larger players who have been forced to try to compete more aggressively in terms of some of the pricing that they have had. I also think that some of these studies have had an impact as well.

I referenced the roaming study, which I think for a lot of Canadians is a big source of frustration when they leave Canada to go on vacation in the United States or Mexico or Europe, or wherever they might go, and they find that the roaming charges, if they want to continue to use their cellphones, are exorbitant. To learn that — and I do not think they are particularly surprised — Canada had amongst the highest roaming fees in the entire OECD was discouraging.

I think some providers actually saw that has a potential business opportunity and so they began to try to reshape some of the pricing that they had and tried to market to Canadians that they were going to become better on some of their roaming pricing.

On craint que de grandes entreprises internationales comme Verizon, Deutsche Telekom ou autres qui investissent dans le monde entier en avançant sur leur passage des entreprises modestes ou en investissant à grande échelle dans l'achat de spectre aux enchères, s'intéressent au marché canadien.

Compte tenu de la domination des trois grands sur notre marché, ces entreprises internationales pourraient aussi décider de ne pas s'y frotter. Mais si elles veulent vraiment pénétrer le marché, elles pourraient s'installer et concurrencer plus directement les grandes entreprises. En fait, j'aurais aimé que cela arrive.

Pour le moment, ceux qui souhaitent davantage de concurrence espèrent que certaines des grandes entreprises étrangères entreront sur le marché canadien. Mais il faut admettre qu'elles pourraient y renoncer en voyant les avantages qui sont accordés aux trois grands qui dominent sur notre marché.

#### [Français]

**Le sénateur Boisvenu :** Est-ce que vous considérez que la télécommunication en général au Canada est un monopole?

#### [Traduction]

**M. Geist :** Ce n'est certainement pas un monopole, puisqu'il y a au moins trois protagonistes. En fonction du marché, il peut y avoir divers intervenants, par exemple MTS Allstream au Manitoba, SaskTel en Saskatchewan et Québecor au Québec.

Ces dernières années, cela a été vraiment instructif de voir le type de domination que ces trois grands ont exercée sur notre marché. Je ne dirais donc pas qu'il y a un monopole, mais une domination de la part de trois grands protagonistes.

Nous avons vu des changements de prix et nous avons vu certains choix offerts aux consommateurs au moment de l'entrée sur le marché de Globalive, de Public Mobile et de Mobilicity. Cela a eu des conséquences nettes et des conséquences sur les grands protagonistes qui ont été obligés d'exercer une concurrence plus agressive par rapport au prix qu'ils offraient. Je pense par ailleurs que certaines de ces études ont eu aussi des conséquences.

J'ai parlé de l'étude sur l'itinérance qui, je crois, est un grand sujet de contrariété pour les Canadiens qui vont en vacances aux États-Unis, au Mexique, en Europe ou n'importe où ailleurs, et qui paient des frais exorbitants s'ils utilisent leur téléphone cellulaire. Il est décourageant de constater — et je ne pense pas que cela soit particulièrement surprenant — que le Canada a l'un des taux d'itinérance les plus élevés parmi tous les pays de l'OCDE.

Certains fournisseurs y ont vu une possibilité d'affaires et ont commencé à modifier leur tarification en faisant valoir au public qu'ils allaient lui offrir de meilleurs prix pour les appels en itinérance.

What you really need, from a market discipline perspective, is more than an OECD study, consumer pressure and a handful of small players who, at the moment, have very small subscriber bases. What you need is at least one, perhaps more, really large players who come into the marketplace, who, if they have global networks, are in a position to offer global roaming at far more competitive rates because they actually run networks in dozens of countries around the world, and they can bring in efficiencies that some of our existing players cannot.

Further, if you look at what we have seen with the consolidation in the marketplace, particularly looking at a company like Bell which has moved so aggressively into the broadcast side, increasingly its interest on the telecom side becomes less and less a part of that business. The prioritization in terms of being competitive there, in terms of being aggressive and innovative, may become less of a priority as they focus more and more on the content side of their business. I do not think that is healthy on the communications side, which is one reason why we need more entrants.

*[Translation]*

**Senator Boisvenu:** In your brief, you talk about convergence, which is a very sensitive issue: telecommunications, television broadcasting and even radio broadcasting. For the past decade or so, the arts community in Quebec has viewed convergence, which means the creation of giant monopolies, as virtually blasphemous. Your take on convergence, however, is different, even positive as far as communications go. Where do you stand on the issue? Do you think convergence is inevitable in the telecom world?

*[English]*

**Mr. Geist:** The convergence that I am speaking quite positively on is essentially convergence or merger potentially that might bring new entrants into the telecom space. In terms of the kind of convergence we have seen between broadcast and telecom, there I am far more concerned, and I have appeared before at least some House of Commons committees and written about some of my concerns in this regard.

I do think there are very real dangers. Again, let us take Bell as an example because it is obviously the most converged large player we see in the marketplace. As its priorities shift from the carriage side to the content side, I think there is real danger that they prioritize their content at the expense of other players, that something called net neutrality, the notion of treating all content that runs on your network on the communications side in an equal manner, is potentially put at risk. I think those are big issues. They are big issues from a consumer perspective in terms of the choice they have. They are big issues from a creator perspective that increasingly may want to go outside of the established broadcast players — we see it already — whether it is over-the-top video producers such as Netflix or others, or simply distribute the content themselves. The Internet gives them the opportunity to find a global audience without necessarily relying

Mais vu sous l'angle de la discipline du marché, il faut beaucoup plus qu'une étude de l'OCDE, des pressions de la part des consommateurs et une poignée de petits protagonistes qui pour le moment ont très peu d'abonnés. Ce qu'il faut, c'est l'entrée sur le marché d'au moins un intervenant important, sinon plus, en mesure d'offrir des services d'itinérance à des taux beaucoup plus concurrentiels grâce aux dizaines de réseaux qu'ils exploitent dans le monde entier et qui leur permettent de faire des économies d'échelle qui sont hors de portée de nos acteurs locaux.

Il est en outre intéressant de constater les effets de la consolidation du marché. Ainsi, une entreprise comme Bell a fait un tel virage vers la télédiffusion que ses services de télécommunications font de moins en moins partie de son plan d'affaires. La priorité accordée à la concurrence et à l'innovation pourrait s'estomper au profit du contenu, ce qui n'est pas une bonne chose pour le volet communications. C'est l'une des raisons pour lesquelles il faut davantage d'intervenants.

*[Français]*

**Le sénateur Boisvenu :** Dans votre mémoire, vous traitez de convergence, qui est un sujet très délicat : télécommunication, télédiffusion, même radiodiffusion. Dans le monde artistique du Québec, depuis une dizaine d'années, le mot « convergence », qui signifie « constitution de grands monopoles », est presque diabolisé. De votre côté, vous voyez la convergence de façon différente, même positive en termes de communication. Où vous situez-vous? Est-ce que selon vous la convergence est inévitable sur le plan des télécommunications?

*[Traduction]*

**M. Geist :** La convergence dont je parle porte sur les fusions qui pourraient amener de nouveaux intervenants dans le secteur des télécommunications. Quant à la convergence que nous avons constatée entre la radiodiffusion et les télécommunications, je la trouve beaucoup plus inquiétante et j'ai d'ailleurs comparé devant au moins un des comités de la Chambre des communes pour témoigner à ce sujet.

J'y vois des dangers très réels. Là encore, je prendrai l'exemple de Bell qui est l'intervenant ayant opéré le plus de convergence sur le marché. Au fur et à mesure que ses priorités privilégié le contenu au détriment du véhicule, il y a un danger réel qu'il le fasse aux dépens d'autres intervenants. Ce faisant, il pourrait mettre en péril ce que l'on a appelé la neutralité des réseaux, qui consiste à traiter également tous les contenus des communications qui transitent sur votre réseau. Ce sont des enjeux majeurs pour les consommateurs, en regard des choix qui leur sont offerts. Ce sont des enjeux majeurs pour les créateurs qui pourraient de plus en plus délaisser les radiodiffuseurs établis — on le voit déjà d'ailleurs —, qu'il s'agisse des producteurs de services vidéo OTT comme Netflix ou autres, pour diffuser eux-mêmes leur contenu. Internet leur donne la possibilité de trouver un auditoire mondial sans nécessairement passer par ces diffuseurs. Lorsque les services

on some of those broadcasters. Where you have a broadcaster and the telecom, the ISP, all bundled into one and they are offering up their broadband services into the home, your wireless services, as increasingly we access this in a mobile world and the broadcast side, it is pretty clear they have some real incentives there to prioritize their own stuff.

The CRTC has had some activity in this regard, but I think there are some real dangers there. In fact, if we compare what we have seen in Canada on this issue with the United States, the U.S. regulators were far more aggressive about trying to establish some limits around what those converged players can do.

If we contrast what happened in Canada with Shaw and CanWest Global and then Bell and CTV, and I guess now Astral, and compare it to what took place in the United States where there was a similarly large merger with NBC, there were much more restrictive terms put into place really designed to help support online Internet-based distribution. I do not know that we have gone far enough, and it is a price that we may pay down the road as we have these very large, converged entities and the prospect that independent players, innovative businesses and creators find themselves essentially beholden to a very small number of very large players.

**Senator Unger:** Thank you, Professor Geist. You are very informative on this topic, which is complicated. To someone who is new to this it has been difficult to understand.

The minister spoke about his desire to create a fourth player with these proposed regulations. Do you see that happening?

Also, when you spoke before this committee in 2009, you mentioned that the incremental, go-slow approach was passing on a bolder vision and a lost opportunity. Is that what you have just been outlining, that you see the possibility, for example, that bigger players, foreign players may not want to come to Canada?

**Mr. Geist:** You have raised a couple of things. First, with respect to whether or not this opens the door to potentially a fourth player, I think the answer is yes. In fact, the combination of the spectrum auction rules, as well as the foreign ownership changes, really look like they are being driven to allow one large foreign player to gobble up some of the existing smaller players and perhaps invest heavily in spectrum and try to become a viable fourth player that can grow beyond that 10 per cent restriction. Of course, there is no restriction on them growing beyond in these rules.

That is the vision, and I think many would make the argument that a strong, single, fourth player is better than half a dozen small players that can nibble at the marketplace but cannot really take on the larger players head-on, especially given some of the capital investments that are needed.

In terms of your second question, with respect to bigger visions and stuff like that, to be honest I think when I appeared in 2009 we were talking about the need for Canada to have a digital economy strategy, of which this would be a part. We are still, shockingly, talking about that. I refer to this now as the "Penske File," which is a reference to a *Seinfeld* episode from years ago where someone was working on a file and just continued to work on a file that did not really exist. I must admit that feels a bit like

de radiodiffusion et de télécommunications, le FSI, sont regroupés en un seul service qui offre la large bande dans les foyers, les services sans fil — qui vous y donnent de plus en plus accès dans un monde mobile — et la radiodiffusion, il est clair que ce service unique aura intérêt à donner la priorité à ses propres produits.

Le CRTC régit la question dans une certaine mesure, mais je pense qu'il y a de grands risques. En fait, si on compare le Canada aux États-Unis, l'organisme de réglementation américain a pris des mesures beaucoup plus radicales pour imposer des limites à ce que peuvent faire les acteurs de la convergence.

Si on compare Shaw et CanWest Global, Bell et CTV, puis Astral au Canada avec la grande fusion comparable de NBC, on impose des conditions bien plus strictes aux États-Unis pour soutenir l'offre Internet. Je ne pense pas que nous sommes allés assez loin. Nous devrons peut-être le faire plus tard, parce que les intervenants indépendants, les entreprises innovatrices et les créateurs sont grosso modo obligés de travailler avec très peu de grandes entités convergentes.

**Le sénateur Unger :** Merci, monsieur Geist. Vos commentaires sont très instructifs. C'est un sujet compliqué lorsqu'on ne le connaît pas.

Le ministre a dit espérer l'arrivée d'un quatrième acteur, grâce à la réglementation proposée. Croyez-vous que cela va arriver?

Aussi, dans votre témoignage devant notre comité en 2009, vous avez indiqué que l'approche progressive et lente empêchait d'adopter une vision plus audacieuse et constituait une occasion manquée. Venez-vous de souligner cette possibilité que les grands acteurs étrangers ne veulent pas faire des affaires au Canada?

**M. Geist :** Vous avez soulevé deux questions. Je pense qu'en effet, la réglementation proposée ouvre la voie à un quatrième acteur. En fait, on dirait que la combinaison des règles relatives à la mise aux enchères du spectre et des changements apportés aux dispositions sur la propriété étrangère vise à permettre l'arrivée d'un quatrième grand acteur étranger viable, qui va assimiler un certain nombre de petits intervenants actuels et peut-être investir massivement dans le spectre pour détenir plus que les 10 p. 100 qui font l'objet d'une restriction. Bien sûr, les nouvelles dispositions n'imposent pas de restriction sur l'expansion au-delà de ce seuil.

C'est la vision qui est adoptée. Bon nombre diraient qu'un quatrième grand acteur est préférable à une dizaine de petits acteurs qui occupent de petites parts de marché, mais qui ne peuvent pas concurrencer les grandes entreprises, surtout compte tenu des investissements nécessaires.

Concernant votre deuxième question sur une vision plus audacieuse et ce genre de choses, je pense que, lors de mon témoignage en 2009, nous disions que le Canada devait adopter une stratégie sur l'économie numérique, dont ces mesures font partie. C'est étonnant, mais nous en parlons toujours. C'est comme dans l'épisode de *Seinfeld* diffusé il y a des années, une personne travaille sans cesse au dossier Penske, même s'il n'existe pas. Je dois admettre que ça ressemble à la stratégie sur

the digital economy strategy, which is one where, in many ways, successive governments, but particularly of late, have had consultations on the issue. We have had promises to develop a full digital economy strategy, of which the telecom marketplace is part of a broader vision. It is not limited to that but that is clearly part of the story.

I think it is amazing; there is the OECD study on how many countries are ahead of us in terms of foreign investment restrictions. We could probably do a similar study on how many countries are ahead of us in having established a digital economy strategy. We would probably rank similarly towards the very bottom.

We are now one of the only developed countries that has failed to articulate a broader vision about where we are going, which includes the telecom side but also includes skills and intellectual property-related issues, although the government is moving forward on Bill C-11.

It includes a broad range of things, including ensuring that privacy rules are at the level they need to be. I appeared last week before the House of Commons Access to Information, Privacy and Ethics Committee talking about the need to update and address privacy rules that are also woefully out of date relative to the challenges we face from an Internet perspective. There is a lot to be done; for example, the need to frame a vision to set clear goals and benchmarks about where we want to go has been lacking for many years.

**Senator Unger:** I would also like to hear your comments about financing of the National Do Not Call List.

**Mr. Geist:** On the issue of do not call, that is an issue on which I spent a lot of time creating a separate complementary site called iOptOut. It tried to target the many companies and organizations that are excluded from the Do Not Call List and to find a way to target those as well.

When the Do Not Call List was established, I called it the do not hesitate to call list in part because once you excluded charities, political parties, any business with which you have had a prior communication over the prior months and newspapers, I was hard pressed to identify anyone who was left. If we look at the Do Not Call List — and this was multi-party — I think in many ways it was designed to fail, first, with the sheer number of exceptions that were established. The practical reality is and was that many of the various organizations that engage in telemarketing are excluded from the list. It did not provide the regulator with the kind of tools it needed to enforce and we never provided funding for any of this to effectively allow a robust do not call list that can be enforced and mete out serious penalties where there are violations.

I get calls — and it feels like every day — from air duct cleaners. I know that millions of Canadians get the same calls despite the fact we have millions of numbers on the Do Not Call List. My view is that it is the responsibility of government to establish a framework that allows Canadians to be let alone if

l'économie numérique. Surtout dernièrement, les gouvernements successifs ont tenu toutes sortes de consultations à ce sujet. Ils nous ont promis d'élaborer une stratégie complète sur l'économie numérique et d'adopter une vision audacieuse qui tient compte du marché des télécommunications. La stratégie doit assurément prendre en compte ce marché, sans porter uniquement là-dessus.

C'est incroyable, l'étude de l'OCDE indique que bien des pays sont en avance par rapport à nous en ce qui concerne les restrictions sur l'investissement étranger. Si on réalisait une étude semblable sur le nombre de pays qui nous devancent pour l'établissement d'une stratégie sur l'économie numérique, nous serions probablement parmi les derniers aussi.

Même si le gouvernement va de l'avant avec le projet de loi C-11, nous sommes un des seuls pays développés qui n'a pas réussi à définir une vision audacieuse sur les télécommunications, mais aussi sur les compétences et la propriété intellectuelle.

Cette vision concerne bien des aspects de la question et doit appliquer des règles adéquates en matière de protection des renseignements. Dans mon témoignage devant le Comité de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique la semaine dernière, j'ai dit qu'il fallait mettre à jour les règles sur la confidentialité, qui sont tellement dépassées par rapport aux défis que présente Internet. Nous avons beaucoup de pain sur la planche. Par exemple, une vision qui prévoit des objectifs clairs nous fait défaut depuis nombre d'années.

**Le sénateur Unger :** J'aimerais entendre vos commentaires sur le financement de la Liste nationale des numéros de télécommunication exclus.

**M. Geist :** J'ai passé beaucoup de temps à créer le site Internet complémentaire et distinct iOptOut. J'essaie de cibler les nombreuses entreprises et organisations exclues de cette liste.

Lorsque la liste des numéros de télécommunication exclus a été établie, je disais que c'était la liste des numéros à composer sans hésiter, entre autres parce qu'il reste bien peu d'organisations si on exclut les organisations caritatives, les partis politiques, les journaux et toutes les entreprises avec lesquelles on a communiqué dans les derniers mois. Je pense que, si on examine cette liste encouragée par divers partis, on constate qu'elle est vouée à l'échec à bien des égards, tout d'abord à cause des nombreuses exceptions qu'elle contient. En réalité, bien des organisations qui font du telemarketing sont exclues. La liste ne fournit pas à l'organisme de réglementation les outils nécessaires pour appliquer la loi de façon adéquate. De plus, les fonds investis ne permettent pas d'imposer des sanctions sévères en cas de violations.

J'ai l'impression de recevoir tous les jours des appels d'entreprises de nettoyage du système de ventilation. Des millions de Canadiens reçoivent ces appels, même si leurs numéros sont inscrits sur la liste d'exclusion. À mon avis, le gouvernement doit établir un cadre qui permet aux Canadiens de

they so choose in terms of telemarketing. That requires ensuring that we have an effective do not call list that limits the exceptions and, secondarily, provides effective funding for that. I am not sure that trying to off-load all the funding on to marketers in the way we have seen over time is the right way to do it. If we talk to Canadians about the kind of service they would be willing to pay for, I do not think there is much doubt, given the popularity of the Do Not Call List, that you would find many Canadians prepared to pay as part of their tax dollars to ensure that they have an effective Do Not Call List.

*[Translation]*

**Senator Verner:** Still on the topic of the national do-not-call list, Bell Canada, which is in charge of administering the list, was awarded the contract in 2007 for a 5-year period. It was fined \$1.3 million for violating the provisions of the list. When it comes time to renew the contract or start the bidding process to find the next administrator, will this stain on Bell Canada's reputation be taken into account? I would like to hear your thoughts on that.

We already have the do-not-call list, but anti-spam legislation is also on the way. When you compare the two measures, you realize that the procedures to stop receiving any solicitation are quite different. The do-not-call list requires people to register themselves, whereas in the case of spam, companies will be required to obtain people's consent before sending them anything. Do you not think a single piece of legislation is necessary in order to govern all aspects of solicitation, because it could get very complicated, otherwise?

*[English]*

**Mr. Geist:** That is a good question. I will address the first one first.

In terms of Bell having been fined in running the list, there is a bit of a delicious irony there. I recognize that they are not the only ones who have been fined in that regard.

Obviously, you would want to see a company like Bell or TELUS, or some of the other large players targeted with this, abide by the law, and it is a good thing that the CRTC has targeted them. However, it highlights a shortcoming on the enforcement side. Companies like Bell are low-hanging fruit, if you can identify violations there — they run the list. It is an embarrassment for a large company like that. Even if they think they are not offside, they will look to settle and make the issue go away as quickly as possible.

At the same time, practically speaking there are other others out there that are violating the list with far more impunity going beyond what we saw Bell engaging in. The CRTC at this point has shown itself unable to enforce against some of those players.

My understanding was that back when Bell got the contract it was not like we had a lot of companies out there running for this tender and so they took what they could get. Again, practically speaking, we would have been far better had there been the appropriate investment up front to say this is a government

ne pas recevoir d'appels de telemarketing si c'est leur choix. La liste doit donc limiter les exceptions et bénéficier des fonds nécessaires. Je ne suis pas sûr que la bonne solution, c'est de demander aux entreprises de telemarketing de financer la liste. Compte tenu de la popularité de la liste, je pense bien que de nombreux Canadiens sont prêts à payer des impôts pour ce service et pour que la liste soit appliquée de manière efficace.

*[Français]*

**Le sénateur Verner :** Toujours concernant la liste nationale des numéros de téléphone exclus, le gestionnaire de la liste, Bell Canada, s'est vu confier le contrat en 2007 pour une période de cinq ans. On lui a imposé une amende de 1,3 million de dollars pour avoir enfreint les dispositions de la liste. Lorsqu'on voudra renouveler le contrat ou aller en appel d'offre pour choisir le prochain gestionnaire de la liste, est-ce qu'on tiendra compte d'une telle tâche dans le dossier de Bell Canada? J'aimerais vos commentaires là-dessus.

Il y a la liste nationale des numéros de téléphone exclus, mais ce qui s'en vient aussi, c'est une loi pour contrer les courriels indésirables, une loi anti-pourriels. Quand on examine les deux mesures, on constate que le processus pour être exclu de toute sollicitation est très différent. Pour la liste des numéros de téléphone, on doit nous-mêmes s'inscrire alors que pour les pourriels, les compagnies vont devoir obtenir notre autorisation avant de nous écrire. Ne croyez-vous pas qu'il faudra une seule loi pour chapeauter tout cela, sinon cela risque de devenir compliqué?

*[Traduction]*

**M. Geist :** C'est une bonne question. Je vais y répondre en premier.

C'est plutôt ironique que Bell ait reçu une amende alors qu'elle gérait la liste, mais d'autres entreprises auraient aussi reçu des amendes.

On veut bien sûr que les grandes compagnies comme Bell ou TELUS respectent la loi. C'est bien que le CRTC les ait ciblées. Mais ça met en lumière les lacunes sur le plan de l'application de la loi. C'est facile de constater qu'une compagnie comme Bell viole la loi, car elle gère la liste. C'est embarrassant pour une grande entreprise comme elle. Même si Bell pense qu'elle n'a pas commis d'infraction, elle va tenter de régler la question le plus tôt possible.

Toutefois, d'autres entreprises violent la loi de façon bien plus grave que Bell, sans recevoir de sanctions. Le CRTC s'est montré incapable jusqu'ici d'appliquer la loi contre elles.

Selon ce que je comprends, peu d'entreprises ont participé à l'appel d'offres remporté par Bell. Le gouvernement a fait son choix dans ce contexte. Je répète que, dans les faits, il aurait été de loin préférable que le gouvernement investisse les fonds appropriés et qu'il applique la loi lui-même pour refléter les

enforcement issue. This reflects the kinds of values and policies that Canadians have and we will invest appropriately to ensure the system can function and enforce it and we will pay to ensure that that happens. We tried to do this on the cheap. The outsourcing to Bell, the limited enforcement and the payment by some of the telemarketers for the lists was all designed to be able to say we passed this, but never mind the fact that we exempted almost everyone and tried to off-load the costs on to other people. If we were to do it right, we would have invested more heavily from the beginning. That question would not have arisen because Bell would not have been involved in running the show.

In terms of your second question, that is an important point, namely, the notion that we have an opt-out system with respect to do not call. That is, I say that I opt out and that I do not want to receive any more of your telemarketing calls. By contrast the anti-spam legislation is an opt-in world, the expectation being that I do not have to opt out from not receiving any of your electronic marketing. Instead, you have to obtain my permission in advance. Essentially, I have to opt into it.

There are two points in response to that. First, I have to note that the law was passed and received Royal Assent back in 2010. We are still waiting for it to take effect because of regulations that are delayed in Industry Canada. From my perspective this is inexcusable. The CRTC has gone through its regulatory process and concluded that. Last summer Industry came up with its regulations. There was outcry from the companies that had negotiated what they thought was a reasonable compromise with respect to the anti-spam legislation. They said we now do not like the deal that we agreed to a number of months earlier and pushed back against those regulations. Now we have not seen any new regulations. There are reports that if it does not go before a Treasury Board meeting within the next week or so it will be delayed until the fall before new regulations are again provided to the public for consultation, which means we are looking at late 2013. You are correct that this creates a different framework, but what on earth is taking so long, given that we have had an act passed by Parliament which enjoyed full agreement from just about all the players.

With the second part and the idea about could we have a single list or a single approach, you have hit the nail on the head because the law includes that provision. The law includes a provision that would do away with the Do Not Call List and eliminate that from the law all together, essentially making it a do call list. Essentially all phone numbers would effectively be on the Do Not Call List because you have to obtain my permission in advance. I think that is the right way to go. The government has put in not necessarily a poison pill but a provision that will allow them at some point in time down the road to move in that direction. I agree that the notion of one approach for telemarketing, if you are calling someone, and a second approach for the many other kinds of marketing, particularly electronic marketing, does not make a lot of sense. We set a higher standard with respect to spam. That ought to be the standard throughout.

valeurs des Canadiens. Il faut faire les investissements adéquats pour que le système fonctionne bien et que la loi soit respectée. Le gouvernement a essayé d'économiser de l'argent. En externalisant la gestion à Bell, en appliquant la loi de façon limitée et en exigeant qu'un certain nombre d'entreprises de télémarketing paient pour la liste, le gouvernement pouvait se targuer d'avoir pris des mesures, même si presque tous les acteurs étaient exemptés et qu'il essayait de refiler la facture à d'autres. Pour bien faire les choses, il fallait investir massivement dès le début. La question ne se poserait pas, parce que Bell ne gérerait pas la liste.

Concernant votre deuxième question, c'est important d'avoir un système pour éviter de recevoir des appels. Si je veux que les entreprises de télémarketing ne m'appellent plus, j'ajoute mes numéros à la liste d'exclusion. Par contre, la loi antipourriel ne nous oblige pas à demander aux entreprises de marketing d'exclure nos adresses de courriel de leurs envois. Au contraire, ces entreprises doivent obtenir notre permission d'avance. Au fond, il faut accepter de recevoir des courriels.

Je dois faire deux commentaires. D'abord, la loi a été adoptée et a reçu la sanction royale en 2010. Nous attendons toujours qu'elle entre en vigueur, parce que la réglementation est retardée, à Industrie Canada. À mon avis, c'est inexcusable, comme le CRTC l'a conclu après avoir suivi le processus réglementaire. L'été dernier, Industrie Canada a présenté la réglementation, mais elle a été décriée par les compagnies qui avaient négocié ce qu'elle croyait être un compromis raisonnable sur la loi antipourriel. Ces compagnies ont indiqué que l'entente conclue il y a quelques mois ne leur convenait plus et ont contesté la réglementation. Industrie Canada n'a pas présenté de nouvelle réglementation. Certains affirment que, si le Conseil du Trésor n'examine pas la réglementation d'ici une semaine environ, la nouvelle réglementation ne sera présentée qu'à l'automne en vue de consulter la population. La réglementation pourrait donc n'entrer en vigueur qu'à la fin de 2013. En effet, le cadre est différent, mais on se demande pourquoi il faut tout ce temps, étant donné que le Parlement a adopté la loi et qu'à peu près tous les intervenants étaient tout à fait d'accord.

Vous avez bien raison d'évoquer une seule liste ou une seule approche, car la loi contient une disposition pour éliminer la Liste de numéros de télécommunication exclus. En gros, tous les numéros feraient partie de la liste, parce que les entreprises seraient tenues d'obtenir notre permission à l'avance. Je pense que c'est la bonne solution. Le gouvernement a ajouté une disposition pour procéder ainsi, tôt ou tard. Je suis d'accord pour dire que ce n'est pas très sensé d'avoir une approche pour le télémarketing et une autre pour bien d'autres genres de marketing, notamment le marketing sur Internet. L'exigence plus stricte pour les pourriels doit s'appliquer aux autres formes de marketing.

**Senator Martin:** We face such a unique situation in Canada in terms of the sheer mass that has to be covered by any provider. Even with the providers we have there are internal challenges. I can appreciate everything that you are saying, but in the studies that have been undertaken by this committee and others there are always challenges that are so unique to Canada.

In regard to opening up the market, giving customers more choice, better service, et cetera — and I believe competition breeds excellence and is a good thing — will the benefits translate effectively to rural Canada as much as it would to urban Canada? That is another important reality: the urban-rural divide. We heard that during our previous study with the whole telecommunications industry and so forth. Would you speak about how the benefits would translate and in your opinion how opening the market would give better service to the rural Canadians as well?

**Mr. Geist:** That is a good point and it is fair to state the benefits of increased competition will accrue first to people in urban communities. It is a bigger market. If you are an investor and this is private capital, you will put it into the place where you think there is the largest return. It is reasonable to think that it will be in large major markets. You have a large user base, and in a smaller geographic area you can allow yourself to set the footprint you need to effectively compete.

The government has tried within the spectrum auction to set up incentives on the rural side.

It ought to be a full priority of the government. The baseline policy objective ought to be universal broadband services for all Canadians regardless of the communities they live in, small or large. You want to see the same wireless capabilities; it will often be more efficient to deliver these communications in rural communities.

Where the marketplace will not deliver those sorts of things, the government plays a role. We have seen that in the broadband area where, in a number of instances, some efforts have been made — I still think we have too many communities that do not have access — to say where the marketplace will not provide the essential services we will step in from a public perspective and ensure that will happen. That is a worthwhile investment to make as we move toward e-government services where we get better efficiencies and deliver to Canadians with electronic delivery of services.

The standard you must have to be able to deliver those services is to say that all Canadians have access. It is a problem if you have communities that do not have access or if you cut off the lifelines to access that some communities depend upon. Frankly, the government has just done that with the killing of the Community Access Program, or CAP. That does not help in communities where the reliance on obtaining access will be dependent on that kind of program. It does not help that our larger players have not stepped up together with the regulator and the government to try to find or propose public-private solutions to these issues.

**Le sénateur Martin :** Le Canada est unique pour ce qui est de la superficie que doivent couvrir les fournisseurs, qui éprouvent eux-mêmes des difficultés internes. Je comprends tout ce que vous dites, mais nos études et d'autres indiquent que le Canada présente toujours des défis uniques.

En ce qui a trait à l'ouverture du marché pour donner plus de choix aux consommateurs, un meilleur service, et cetera. — et je crois que la concurrence permet d'atteindre l'excellence et est profitable —, les avantages vont-ils bel et bien se faire sentir autant à la campagne qu'en ville? Le contraste entre la campagne et la ville constitue une autre réalité importante. On nous l'a indiqué durant notre étude précédente sur l'industrie des télécommunications, et cetera. À votre avis, les avantages vont-ils profiter aux gens de la campagne, et l'ouverture du marché va-t-elle améliorer en région rurale?

**M. Geist :** C'est une bonne remarque et c'est juste de dire que les avantages liés à la concurrence accrue vont d'abord profiter aux gens de la ville, qui représente un plus grand marché. Les investisseurs privés cherchent à obtenir le meilleur rendement. Les villes englobent davantage de gens dans un rayon plus restreint et permettent aux entreprises de bien s'établir pour se concurrencer adéquatement.

Le gouvernement a présenté des mesures incitatives dans la mise aux enchères du spectre pour favoriser le secteur rural.

Le gouvernement doit en faire une grande priorité. Il faut que l'objectif fondamental de la politique soit d'offrir des services à large bande pour tous les Canadiens, qu'ils habitent dans de petites ou de grandes collectivités. On doit bénéficier des mêmes capacités de télécommunication sans fil, un système souvent plus efficace dans les collectivités rurales.

Si le marché n'offre pas ce genre de services, le gouvernement peut s'impliquer. Dans certains cas, les pouvoirs publics ont fait des efforts pour offrir les services essentiels à large bande lorsque le marché ne pouvait pas le faire. D'ailleurs, je pense encore que trop de collectivités n'ont pas accès aux services. C'est un investissement profitable, étant donné que les gouvernements rehaussent les services électroniques aux Canadiens pour améliorer l'efficience.

La norme à saisir pour pouvoir fournir ces services est l'universalité pour tous les Canadiens. Il y a problème si des communautés n'y ont pas accès ou si on coupe l'accès de certaines communautés aux services dont elles dépendent. C'est vraiment ce que vient de faire le gouvernement, en supprimant le Programme d'accès communautaire, le PAC. Cela n'aide en rien les communautés qui dépendent de ce genre de programme pour accéder à ces services. L'abstention de nos grands joueurs, qui n'ont pas essayé, avec l'organisme de réglementation et le gouvernement, de trouver ou de proposer, pour ces problèmes, des solutions fondées sur un partenariat public-privé, n'aide pas non plus.

For example, in the United States there is recognition that one of the major issues we face is not just access but affordability. There are still too many Canadians that have access to broadband services but cannot afford it; they do not have a computer or cannot afford the prices.

In the United States an initiative was launched last year, between the FCC and major broadband providers, Microsoft and Dell, that will provide low-income citizens — and they are using the metric as people who rely on food stamps — who will get \$10 a month broadband and they will get a super cheap computer. The idea is to give people the access and very cheap broadband. Where are Canada's major players on that issue today? I am more than happy to engage in the convergence we have talked about, but where are they to say they will try to provide low-income Canadians in both rural and urban areas with the access they need? They already have connectivity; they just cannot afford access. We are seeing none of that take place.

In the case of the Bell-Astral merger, we will spend hundreds of millions in tangible benefits. Why not take that and ensure that all Canadians — many of whom cannot afford it — have that access? We have not seen the more aggressive, longer-term visionary stuff; that is not solely the role of government. We need to see the private sector play a role, too. They have also been asleep at the switch.

**Senator Martin:** I agree with that. How do we get the private sector to step up? There is legislation that is opening up the market. Some of them may or may not agree with that. They would like to have more of that monopoly. Again, I think competition is good for everyone. It is a great catalyst, but how do we get the private sector? Is that something that should be one of the next steps?

**Mr. Geist:** If it was my position — if someone would make me industry minister for the day — I would call them to a room, bring the regulator and other consumer groups and point out all the incredible advantages these companies have enjoyed from a regulatory framework for years, generating enormous profits for the companies and their shareholders. I am not saying that is a bad thing. That is capitalism. However, let us face it. These companies have enjoyed enormous success, whether we are talking about Bell, which was for many years a monopoly player, or large cable companies like Rogers and Shaw that have had regulatory advantages both from the copyright and the broadcast distribution perspectives that allowed them to become the large players they are today.

It is time to give back as part of rolling out new rules. If we are going to develop rules you think are necessary for your ongoing success, you have to help invest in this place as well. These plans are not charitable anyway. They already have the networks in place. The marginal cost of adding new people is low, but beyond that, you are hoping to give people the tools they need to move out of the lower socio-economic area. Hopefully as they move up they become full-service people who pay regular rates. This is a

Par exemple, aux États-Unis, on reconnaît que l'un des principaux problèmes n'est pas seulement l'accès, mais l'abordabilité. Les Canadiens qui ont accès aux services à large bande, mais qui ne peuvent pas se le permettre, sont encore trop nombreux; ils n'ont pas d'ordinateur ou les prix sont excessifs pour eux.

Aux États-Unis, la Commission fédérale des communications et les principaux fournisseurs de services à large bande, Microsoft et Dell, ont lancé conjointement une initiative, l'année dernière, pour fournir aux citoyens à bas revenus, ceux qui reçoivent des bons de nourriture, un service à large bande, pour 10 \$ par mois, ce qui est modique, et un ordinateur extrêmement bon marché. Au Canada, aujourd'hui, quelle est la position des grands joueurs sur cette question? Je suis ravi de m'engager dans la convergence dont nous avons parlé, mais quelle est la position qui leur permet de dire qu'ils essaieront de fournir aux ruraux et aux citadins canadiens à bas revenus l'accès dont ils ont besoin? Ils ont déjà la connectivité; ils ne peuvent pas se permettre l'accès, tout simplement. Rien de cela ne se produit.

Dans le cas de la fusion Bell-Astral, nous dépenserons des centaines de millions en avantages corporels. Pourquoi, avec cet argent, ne pas nous assurer que tous les Canadiens auront cet accès, que beaucoup d'entre eux ne peuvent pas se permettre? Nous n'avons pas vu d'exemples de vision à long terme, de prise en charge; ce n'est pas seulement le rôle de l'État. Il faut que le secteur privé participe, lui aussi. Lui aussi, il dort.

**Le sénateur Martin :** Je suis d'accord. Comment mobiliser le secteur privé? Une loi ouvre le marché. Des joueurs peuvent ne pas être d'accord. Ils semblent préférer le monopole. Encore une fois, je pense que la concurrence profite à tous. Elle a un puissant effet catalyseur. Mais comment obtenir le concours du secteur privé? Est-ce que ça ne devrait pas être l'une des prochaines mesures à prendre?

**M. Geist :** Si j'étais en mesure de le faire — si j'étais ministre de l'Industrie pendant une journée — je convoquerai les joueurs, l'organisme de réglementation et des groupes de consommateurs et je signalerai les avantages incroyables dont ces sociétés ont profité pendant des années, grâce au cadre réglementaire, qui leur a permis d'engranger des profits énormes, eux et leurs actionnaires. Je ne dis pas que c'est mauvais. C'est le capitalisme. Cependant, soyons lucides. Ces entreprises ont profité d'un succès énorme : Bell, en situation de monopole pendant des années, les gros câblodistributeurs comme Rogers et Shaw, qui ont profité de la réglementation, pour les droits d'auteur et la distribution de radiodiffusion, ce qui les a conduits là où ils sont aujourd'hui.

C'est maintenant le temps du retour d'ascenseur, alors que les règles changent. En retour de règles que nous allons élaborer et que vous estimatez nécessaires au maintien de votre réussite, vous devez aider aux investissements dans ce domaine. Il ne s'agit pas de charité, car leurs réseaux sont déjà en place. Le coût marginal de l'ajout de nouveaux clients est faible, mais en outre, on espère donner aux gens les moyens nécessaires pour se hisser à un niveau socioéconomique supérieur. Qu'ainsi, ils deviendront pleinement

business opportunity; the same thing we see played out in other areas. Why we do not have low-cost broadband for poor Canadians along with ensuring every single Canadian has access to a computer?

Back in the late 1990s we had a program ensuring every school in Canada had access to the Internet. We were the first country to do that. Why do not we have a program that says every single school child has access to their own computer? How do we expect any child today to be able to effectively engage in education, access culture, effectively compete and develop if they do not have access to a computer? There are still too many Canadians that do not.

**Senator Martin:** You are speaking to the choir here. I understand as an educator how essential that is. I hope the industry is listening because I know we have listened to them. Thank you for your comments and insights today.

**Senator Eggleton:** Picking up on that, the government needs to listen as well because there are a number of things it is not doing. I agree with what you said Mr. Geist. This should be in separate legislation on its own. It should not be part of this budget bill — this omnibus bill — because many of the issues that you raised would have a far better hearing and opportunity of moving forward if we had a separate bill focused on trying to solve these issues. As you point out, we have slipped a lot. We were the envy of the world at one time but we are no longer there.

Let me ask you, in terms of these provisions of foreign ownership, do these go very far? Is it piddly? Will it make much of a difference? Maybe you can comment on each of the three areas you point out in your remarks: competitiveness, choice and costs. How will this provision make a difference in those three areas?

**Mr. Geist:** I think this is certainly better than what we have now. From my perspective, it is a positive step forward. We have seen multiple studies. Most players in the marketplace, consumer groups and others all say they are comfortable with some amount of change; this is some amount of change. I have argued we can go further. How does it address cost, choice and competitiveness? Candidly, none of this happens overnight. Should Bill C-38 pass — and presumably it will — and change these rules, it is not as though someone can walk into their local wireless store the next day. These are longer-term changes that take place in the marketplace. They do not happen overnight.

I think we have seen the newer entrants come in and have an impact, especially at what is seen as the lower end of the market. Therefore, the established players had to become more aggressive with some of their pricing. As I have mentioned, we have seen some changes in, say, some of the data roaming-related issues in part because of that. We have seen some changes in recent years, I think due to some of the choices that were made in the last spectrum auction that helped facilitate some of the new entrants.

fonctionnels et paieront les tarifs ordinaires. C'est une occasion d'affaires, comme celle qui s'est présentée ailleurs. Pourquoi n'avons-nous pas un service à bande large bon marché pour les Canadiens pauvres, tout en assurant à chaque Canadien l'accès à un ordinateur?

À la fin des années 1990, un programme assurait l'accès à Internet de toutes les écoles du Canada. Nous avons été le premier pays à le faire. Pourquoi pas un programme pour assurer l'accès à son propre ordinateur à tous les écoliers? Comment pouvons-nous nous attendre à ce que, aujourd'hui, chaque enfant puisse s'investir efficacement dans son éducation, qu'il accède à la culture, qu'il se taille une place et qu'il se développe s'il n'a pas accès à un ordinateur? Trop de Canadiens n'ont pas encore cet accès.

**Le sénateur Martin :** Vous parlez à des convertis. À titre d'ancien enseignant, je sais à quel point c'est essentiel. J'espère que l'industrie écoute, parce que je sais que nous l'avons écoute. Merci de vos observations et de vos idées.

**Le sénateur Eggleton :** Dans le même ordre d'idées, le gouvernement doit également écouter, parce qu'il omet de faire un certain nombre de choses. Je suis d'accord avec vos propos, monsieur Geist. Ce dont nous discutons devrait faire l'objet d'un projet de loi particulier. Ça ne devrait pas faire partie de ce projet de loi omnibus sur le budget, parce que beaucoup de problèmes que vous avez soulevés bénéficieraient d'une oreille plus attentive et pourraient trouver une solution si un projet de loi distinct visait à les résoudre. Comme vous l'avez fait remarquer, nous avons beaucoup reculé. À une certaine époque, le monde nous enviait, mais plus maintenant.

Permettez-moi de vous demander, les articles sur la propriété étrangère vont-ils très loin? Sont-ils futiles? Apporteront-ils de gros changements? Qu'en est-il dans chacun des domaines que vous avez signalés, la concurrence, les choix et les coûts. Quels changements apportera-t-il dans ces trois domaines?

**M. Geist :** Je pense que c'est certainement mieux que ce que nous avons maintenant. C'est un véritable pas en avant. Nous avons vu de nombreuses études. La plupart des joueurs, les groupes de consommateurs et autres, tous disent être prêts à un certain changement; cela représente un changement. J'ai prétendu que nous pouvions faire davantage. Comment cela concerne-t-il les coûts, les choix et la compétitivité? Franchement, rien n'arrivera du jour au lendemain. Si le projet de loi C-38 était adopté — on pense qu'il le sera — et qu'il changeait ces règles, il ne s'ouvrira pas, le lendemain, de magasins locaux de produits sans fil. Le marché sera touché à plus long terme, pas du jour au lendemain.

Je pense que de nouveaux arrivés ont eu des répercussions sur le marché, particulièrement dans le segment de bas de gamme. En conséquence, les joueurs établis doivent se montrer plus inventifs dans l'établissement de certains de leurs prix. Comme j'ai mentionné, des changements ont répondu, par exemple, aux problèmes d'itinérance des abonnés, en partie à cause de cela. Certains changements des dernières années sont dus, d'après moi, à certains choix faits au cours des dernières enchères sur le spectre de fréquences, qui ont facilité l'arrivée de certains nouveaux venus.

However, I do think that some of the larger players are still just playing for time, in a sense. They look at the relatively small growth and marketplace success that those companies have had and say, "They are not long for the world; there will be mergers or someone will come in, or we will be in a position at some point in time to scoop them up ourselves and do away with some of these competitive threats that exist."

The way to counteract that is to bring in a bigger player, open the door to a large player. The view of the government could be that this may open the door to a fourth major player that may scoop up some of these smaller players, cobble that together, invest in spectrum and say, "Now we have someone who is in a position to challenge the big three." That looks like the way this is designed, and I think it is reasonable to hope that will be the outcome. If that is the case, then you will see the positive impacts in the longer term in terms of cost choice and competitiveness. Arguably, you see a little less choice because you see fewer of these smaller players, but I think the choice amongst all the players becomes better because there is a real need to compete more effectively.

**Senator Eggleton:** You talked about a fourth player joining the big three, which are Bell, Rogers and TELUS. I thought these provisions were for those just below the 10 per cent market share. If somebody suddenly gets more than 10 per cent market share, what rule would they operate under?

**Mr. Geist:** They are essentially exempted. If it starts below 10 per cent and grows beyond 10 per cent, they can continue to grow.

**Senator Eggleton:** Does that remove a level playing field with the big three because they would be under tighter constrictions? How do you think that would work?

**Mr. Geist:** Right now, the field is so uneven in terms of relative strength and sort of established dominance from the big three that the fact that a foreign player in a position to grow beyond 10 per cent will not represent a significant threat, certainly not in that short term. Longer term, could someone with very deep pockets represent a bigger threat and begin to take away some of that market share? I think it is a possibility.

As should be clear, I would like to see them remove the restrictions on all players so we would not have to address the issue of an uneven playing field. Were there to be a player that would move into the 15 or 20 per cent range, then I think you would increasingly see the calls from all the players to say it is time to open this up altogether to level the playing field.

As I have mentioned, I would be quite comfortable with that.

Cependant, je pense que certains gros joueurs ne cherchent encore qu'à gagner du temps, d'une certaine manière. La faible croissance du marché et le peu de succès commercial de ces entreprises leur font croire que ces concurrents ne tiendront pas longtemps, qu'il y aura des fusions, qu'un autre joueur viendra ou qu'ils seront en mesure, à un moment donné, de s'en occuper eux-mêmes et de supprimer une partie des menaces que représente leur concurrence.

Une façon de déjouer ce calcul serait, pour le gouvernement, d'appeler un quatrième joueur important, qui pourrait rassembler les petits joueurs, investir dans le spectre de fréquence, pour ensuite faire dire au gouvernement que ce joueur est en position de concurrencer les trois grands. Il semble que cela soit le plan, et je pense qu'il est raisonnable d'espérer qu'il aboutira à ce résultat. Dans ce cas, on en verra les conséquences positives à long terme, sur les coûts, les choix et la compétitivité. On peut soutenir que le choix est un peu plus limité, parce qu'il y a moins de petits joueurs, mais je pense que le choix entre tous les joueurs s'améliore parce que le besoin d'une concurrence plus efficace se fait vraiment sentir.

**Le sénateur Eggleton :** Vous parlez d'un quatrième joueur, qui viendrait s'ajouter aux trois grands, c'est-à-dire Bell, Rogers et TELUS. Je pensais que les dispositions dont nous parlons ne concernaient que les joueurs dont la part du marché se situe immédiatement sous les 10 p. 100. Si, soudainement, leur part du marché dépassait 10 p. 100, à quelle règle seraient-ils assujettis?

**M. Geist :** Essentiellement aucune. Si, au début, la part du marché du joueur est inférieure à 10 p. 100 et qu'elle grimpe au-dessus, il peut continuer de l'augmenter.

**Le sénateur Eggleton :** Est-ce que cela ne défavorise pas les trois grands, assujettis à des conditions plus rigoureuses? Comment, d'après vous, cela fonctionnerait-il?

**M. Geist :** Actuellement, la partie est tellement inégale, à cause de la force et de l'espèce de dominance qu'exercent les trois grands, que la possibilité qu'un nouveau joueur soit en position de s'emparer de plus de 10 p. 100 des parts du marché ne représente pas une menace importante, du moins, certainement pas à court terme. À long terme, quelqu'un qui a les reins très solides constituerait-il une menace plus importante et commencerait-il à s'emparer de certaines parts de ce marché? Je pense que c'est possible.

Je dois préciser que j'aimerais qu'aucune limite ne soit imposée à aucun joueur. Nous n'aurions alors pas à nous soucier de l'inégalité des chances. Si un joueur devait acquérir de 15 à 20 p. 100 des parts du marché, je pense que, de plus en plus, tous les joueurs s'accorderaient pour réclamer l'égalité des chances.

Comme je l'ai mentionné, je serais alors tout à fait à l'aise.

**Senator Eggleton:** I realize that you would, but I guess some of the push-back on this has to do with the convergence between telecommunications and broadcast, and the concern people have about the broadcast rules and the regulations with respect to cultural stuff and everything that is important to most Canadians.

You say in your remarks that you think it is overstated, that there would still be the Canadian content regulations to fall back on. However, then when you were answering a question from one of my colleagues, you said the convergence in those areas created some concern for you in terms of what their priority setting might be. You pointed out the United States and that you think they are a little bit ahead of us in that regard.

Do we not have to get that resolved first to try to counter the concern about broadcast? It sounds like you are being a little contradictory here. You are saying on the one hand that it is overstated but on the other hand the way they set their priorities could be a problem. How do you overcome that?

**Mr. Geist:** The concerns that are established from the convergence side relate to the telecom and Internet infrastructure and delivery of content. Concerns arise in terms of the prospect of delivery of content, whether it could be shaped or throttled, violations of Net neutrality, and all the sorts of issues that often come up for many players to say that someone on their carriage networks may well prioritize some of their content and we need rules to help address that. We have some rules that do help address that.

A new player that comes in may not necessarily be a convergent player. Verizon and Deutsche Telekom are not convergent players, certainly not in the Canadian marketplace at all. Therefore it is erroneous to think that they have the ability to prioritize their own content. Within the Canadian market, they do not even have that content to begin with.

We are talking about potential misuse, or using their carriage side — the telecom side — for purposes that raise some real concerns.

On the broadcast side, for now and for the foreseeable future, that still retains a licensing world. Despite the fact that there are plenty of opportunities to deliver your content and have your say, in an unlicensed Internet world there is still value associated with broadcast licenses. There are a limited number of them and the ability to reach people through television or some of those other media are still important and will remain so for the foreseeable future. We will not lose television altogether.

As long as we remain in a licensed broadcast world, any broadcaster, whether Canadian-owned or in theory foreign-owned, will be subject to whatever rules are attached to that broadcasting licence.

From my perspective, I really do not see why anyone would think that a foreign-owned broadcaster will be any less likely to live by the rules of their licence, including Canadian content requirements that may come as part of that licence. What we see over many years and what we have seen just now are the various Canadian broadcasters roll out their fall television schedules.

**Le sénateur Eggleton :** Je n'en doute pas, mais je pense qu'une partie de la réaction à cet égard découle de la convergence entre les télécommunications et la diffusion et de l'inquiétude au sujet des règles de diffusion et des règlements sur la culture et tous les sujets qui importent à la plupart des Canadiens.

Dans vos remarques, vous dites que c'est exagéré, qu'on pourra toujours se rabattre sur le règlement sur le contenu canadien. Cependant, à l'un de mes collègues, vous avez répondu que la convergence de ces domaines vous inquiétait au sujet de l'établissement des priorités. Vous avez mentionné les États-Unis qui, d'après vous, étaient un peu en avance sur nous à cet égard.

Ne faudrait-il pas résoudre d'abord ce problème pour essayer de dissiper les craintes au sujet de la diffusion? Vous me semblez un peu vous contredire sur ce point. D'une part, vous dites que c'est exagéré, mais, d'autre part, vous craignez un problème dans la méthode de fixation des priorités. Comment surmontez-vous cette contradiction?

**M. Geist :** Les craintes au sujet de la convergence touchent l'infrastructure des télécommunications et d'Internet et la transmission du contenu. Le point sensible est la transmission du contenu, c'est-à-dire la possibilité de le façonnner, de l'étrangler, de violer la neutralité de la Toile et toutes les sortes de problèmes qui se posent souvent à de nombreux joueurs par exemple que quelqu'un, sur leurs réseaux de distribution, privilégie une partie de son contenu. Il faut des règles pour remédier à cela. Certaines de nos règles le font effectivement.

Un nouveau joueur n'est pas nécessairement un utilisateur de la convergence. Verizon et Deutsche Telekom n'appartiennent pas à cette catégorie, certainement pas sur le marché canadien. Il est donc erroné de penser qu'ils sont capables de privilégier leur propre contenu. Tout d'abord, ils n'ont même pas ce contenu sur le marché canadien.

Ici, il s'agit d'utilisation abusive potentielle ou de l'emploi de la fonction distribution — les télécommunications — à des fins vraiment inquiétantes.

En ce qui concerne la diffusion, pour maintenant et dans un avenir prévisible, les permis restent de mise. Malgré le nombre élevé de possibilités de distribuer son contenu et de pouvoir s'exprimer, dans un Internet où un permis n'est pas nécessaire, on continue d'accorder une certaine valeur aux permis de diffusion. Leur nombre est limité, et la capacité de rejoindre les gens par la télévision ou par un autre média reste importante et le restera dans un avenir prévisible. La télévision ne disparaîtra pas complètement.

Tant que nous vivrons dans un monde où la diffusion fait l'objet d'un permis, tout diffuseur, qu'il soit Canadien ou étranger, sera assujetti aux règles dont son permis est assorti.

Je ne vois vraiment pas pourquoi on penserait qu'un diffuseur étranger serait moins susceptible de respecter les règles de son permis, y compris les exigences de contenu canadien qui peuvent faire partie des conditions dont le permis est assorti. En réalité, ce que nous observons depuis de nombreuses années et ce que nous venons tout juste d'observer encore, c'est la sortie de la

They go to Hollywood and bid on U.S. content, and then they do the absolute bare minimum to meet the CRTC's Canadian content requirements to follow those rules.

These are Canadian-owned. Is there any reason to think an American company would do worse if they came? I do not see it.

**Senator Eggleton:** Let me finish by agreeing with another comment you made. I think it is unfortunate that the government has let this bill that passed in 2010 not get into a regulatory stage by now. It has been two years. We might check to find out where it is, Mr. Chair.

I think Senator Martin asked a good question about how we get this more evenly distributed in the rural areas. However, the government's cancelling the Community Access Program has not helped. It has gone in a very negative direction. I agree that we should have broadband available right across the country, rural and urban. That will take government action and not just the private sector. This bill certainly does not do that.

Thank you.

[*Translation*]

**Senator Boisvenu:** From your comments, I gather that you think we should go further, faster.

This week, TELUS announced that it was investing nearly \$800 million in expanding its telecommunications business. Were you surprised by that announcement, in light of the current "monopoly" culture?

[*English*]

**Mr. Geist:** No, I am not surprised that these companies are investing. They have to invest. We are seeing such a drive towards mobile access, not just with respect to the traditional voice services or even what we might have seen as traditional data services, but now increasingly in the same way we talk about people cord-cutting — people who are cutting their cable subscriptions and relying on the Internet. We are starting to see people cut their broadband and rely solely on wireless services as the basis for their services. Especially as we get faster mobile broadband, that becomes more of a realistic possibility.

The demands are unquestionably huge. For any of the players, I do not see how they have an alternative but to invest heavily in these markets. Otherwise, they will not be able to meet their customer demand. Presumably, they will price this at a point that generates an appropriate return for that investment.

However, if you are a network provider and you are not investing in your network, you will not be around for very long.

programmation automnale pour la télévision, par les diffuseurs canadiens qui vont à Hollywood soumissionner pour du contenu américain, puis faire le strict minimum pour satisfaire aux exigences du CRTC en matière de contenu canadien.

Ce sont des Canadiens. Pourquoi un diffuseur américain ferait-il pis? Je ne vois pas en quoi.

**Le sénateur Eggleton :** Permettez-moi de conclure en disant que je suis d'accord avec une autre de vos observations. Je pense qu'il est malheureux que le gouvernement n'ait pas encore produit de règlement sous le régime de ce projet de loi adopté en 2010. Cela fait deux ans. Nous pourrions vérifier, monsieur le président, pour voir où c'en est.

Je pense que le sénateur Martin a posé une bonne question sur les modalités d'une distribution plus égale dans les régions rurales. Cependant, l'abolition du Programme d'accès communautaire par le gouvernement n'a pas aidé les choses, qui sont allées dans une très mauvaise direction. Je suis d'accord, nous devrions avoir un service à large bande disponible partout au pays, dans les régions rurales et urbaines. Il faudra que le gouvernement intervienne, pas seulement le secteur privé. Le projet de loi n'y pourvoit certainement pas.

Merci.

[*Français*]

**Le sénateur Boisvenu :** Je comprends de vos propos que votre position est d'aller plus loin, plus vite.

TELUS annonçait cette semaine un investissement de près de 800 millions de dollars dans le développement des télécommunications. Avez-vous été surpris de cette annonce, dans le contexte actuel de « monopole »?

[*Traduction*]

**M. Geist :** Non, je ne suis pas surpris des investissements de ces compagnies. Elles y sont obligées. Nous assistons à un important engouement pour le mobile, non seulement pour les services vocaux traditionnels ou même ce qui pourrait passer pour des services traditionnels de transmission de données, mais, de plus en plus, il est question d'abonnés du câble qui résilient leur abonnement et qui comptent sur Internet. Ils se désabonnent de leur service à large bande pour adopter uniquement le sans-fil comme service de base. Comme, particulièrement, le service mobile à large bande s'accélère, cela devient davantage une possibilité réaliste.

Incontestablement, la demande est énorme. Aucun des joueurs n'a le choix, si ce n'est d'investir gros dans ces marchés. Sinon, ils ne pourront pas répondre à la demande de leur clientèle. Je suppose qu'ils fixeront leur prix de manière à obtenir un rendement approprié de cet investissement.

Cependant, si vous êtes un fournisseur de réseau et que vous n'investissez pas dans le réseau, vos jours sont comptés.

*[Translation]*

**Senator Boisvenu:** You seem to be optimistic that Canada can reposition itself as a telecom leader. Do you know of any countries that were in a similar situation to ours and that took the necessary actions to reposition themselves as industry leaders?

*[English]*

**Mr. Geist:** I do not know if I would describe myself as an optimist. I am optimistic about many different things. I am optimistic that these particular changes will be somewhat helpful. However, as I mentioned, I do think we need bigger visions and clear benchmarks and the like. It is hard to be optimistic, given the kind of delays we have seen, to be honest.

In terms of other countries, this gets asked a lot: Can we just point to a single country and do what they have done? I think there are many of countries that we can pick and choose and identify different kinds of leadership possibilities. South Korea, for example, is often raised as an example where the government early on was very aggressive, especially with respect to high-speed networks, in terms of playing a role, encouraging and fostering some of their high-speed networks, such that they now have the fastest networks in the world by far, and at prices that are far better than what we see.

A number of European countries have done far better as well. Parts of France, particularly in Paris, do well, but they had a natural advantage because they had an open sewer system that allowed anyone who wanted to lay fibre to be able to do so. They have far more competition within that city than we would be able to easily do, let us say in Ottawa. If we were to be pulling up the roads any time someone wanted to lay fibre in downtown Ottawa there would be non-stop construction. It is an ongoing challenge and issue.

We have seen Australia announce a multi-billion-dollar investment in next-generation broadband where they identified the issues you were talking about earlier, senator, in terms of rural communities not having the access they needed. Despite having a single dominant player, Telstra, they said they would move forward with a multi-billion-dollar investment. It has been controversial to be sure, but it highlights that one way of doing everything, to say we will just leave it to the private sector to run all the investments, is not what some of our major trading partners and some of the leading economies around the world are doing.

There are other examples that we can look to. I would say that at this stage we have to come up, at the end of the day, with a made-in-Canada solution, in part because we are well past where South Korea was 10, 15 years ago, when it was in a position at early-stage build to say this is where we want to see things go, so we are prepared to invest in that way.

*[Français]*

**Le sénateur Boisvenu :** Vous semblez optimiste que le Canada se repositionne comme chef de file sur le plan des télécommunications. Avez-vous un exemple de pays qui étaient dans une situation similaire à celle du Canada aujourd’hui et qui auraient pris les moyens propices pour se repositionner et devenir chefs de file?

*[Traduction]*

**M. Geist :** J’ignore si je me range parmi les optimistes. Je suis optimiste pour un certain nombre de choses. J’ai bon espoir que ces changements particuliers seront en quelque sorte utiles. Cependant, comme je l’ai dit, je pense que nous avons besoin d’une vision à plus long terme, de repères bien visibles et d’autres moyens de ce genre. Mais, à vrai dire, il est difficile d’être optimiste, vu le genre de retards que nous avons subis.

En ce qui concerne les pays exemplaires, on me demande souvent s’il y en a un que nous pourrions imiter? Je pense que nous pourrions en choisir beaucoup et trouver chez eux différents types de leadership possibles. La Corée du Sud, par exemple, est souvent citée en exemple d’une intervention rapide et très dynamique de l’État, notamment dans les réseaux à haute vitesse, pour s’être impliquée, avoir encouragé et avoir favorisé ses réseaux. Ce pays possède maintenant les réseaux de loin les plus rapides du monde, et les prix sont bien mieux que ceux d’ici.

Un certain nombre de pays d’Europe ont également fait beaucoup mieux que nous. Dans certaines parties de la France, notamment à Paris, la situation est belle, mais, là-bas, on disposait d’un avantage naturel, un réseau d’égouts ouvert qui permettait à tous les intéressés d’y faire passer le câble. La concurrence est beaucoup plus intense que ce qui serait possible dans une ville d’ici, Ottawa par exemple. S’il fallait que nous enlevions la chaussée, puis la remettre en état chaque fois que quelqu’un veut faire passer le câble dans le centre-ville d’Ottawa, la ville serait un chantier permanent. C’est une difficulté et un problème constants.

Nous avons vu que l’Australie a annoncé un investissement de plusieurs milliards de dollars dans le service à large bande de la prochaine génération, pour la résolution des problèmes dont vous avez parlé, c'est-à-dire les communautés rurales qui n’ont pas l'accès dont elles ont besoin. Malgré l'existence d'un seul joueur dominant, Telstra, les Australiens ont annoncé qu'ils allaient de l'avant avec cet investissement. Bien sûr, cela a soulevé la controverse, mais cela prouve que certains de nos principaux partenaires commerciaux et certaines des économies les plus importantes du monde ne s'en remettent pas aux investissements du secteur privé pour tout faire.

D’autres pays pourraient nous inspirer. Je dirais que, au point où nous sommes, nous devons, au bout du compte, trouver une solution imaginée au Canada, en partie parce que nous sommes bien plus avancés que là où se trouvait la Corée du Sud, il y a 10 ou 15 ans, où presque tout était à construire, où l’objectif était nommé et où on était prêt à y consacrer les investissements pour y parvenir.

Frankly, we are probably well beyond what Australia is doing right now because our established players would look at this and say you are now going to invest billions of dollars in networks when we have already built many of these sorts of networks?

From a Canadian perspective we have to look at where the holes are in the network, where the shortcomings are and where we are falling behind. What are the steps to address that? One way is to bring in more competition in the wireless side, which is why we have been talking about this issue. Another is the kind of thing I was talking about earlier in terms of ensuring that we have computer access and affordable access for all Canadians, wherever they happen to be.

Another might be to try to leverage some of our large, high-speed research networks in the country. I sit on the board of CANARIE, which runs the national research and education high-speed networks across the country. Many countries have these large, high-speed research and education networks, and government labs use the same network.

In this current budget the organization did not receive the same mandate it received from prior years. It had consistently received five-year renewals. It did not get a five-year renewal this time. In fact, it did not get the same amount of money it got last time. However, you could look to CANARIE for what is known as peering arrangements and for connecting some rural communities that otherwise are not connected to the network. There are a lot of things that network could be doing that it is not, and instead of investing in it we are actually proposing to provide less money.

To give an example, there are a number of networks and communities out there that have not had the large players come. Sometimes the community says we will step up and build our own community network, but then the Rogers or TELUS or Bell, whatever the player happens to be, says we will not provide the on-ramp needed to ensure that the network built in your community connects with the Internet. If you want the on-ramp, sell us the network you just built. We are happy to be the monopoly provider or player based on what you just created, but we are not prepared to provide you with a connection.

An organization like CANARIE, which is publicly and privately funded, could be ideal to say, "If you build it, we will come." If you build that network in a local community, we will provide the connection to ensure you get on the on-ramp and create a better level of competition.

These are a few of the kinds of things we could be doing. However, without even a digital economy strategy that identifies these sorts of things, it feels like we are a bit stuck at the starting gate.

**Senator Unger:** Professor, you mentioned Bell, Rogers and TELUS as the big three. I am just wondering where Shaw fits in. I am also wondering, the Alberta government — I am from Alberta — has been working on — and I do not know how the

Franchement, nous sommes probablement bien plus avancés que l'Australie, parce que nos joueurs établis pourraient dire au gouvernement qui se prépare à consacrer des milliards de dollars aux réseaux alors que beaucoup de ces types de réseaux, ils les ont déjà construits.

Au Canada, nous devons chercher les lacunes dans le réseau, les défauts et les causes de nos retards. Nous devons nous interroger sur les mesures pour y remédier. Une solution consiste à admettre une concurrence plus forte, dans le sans-fil, ce qui explique les raisons pour lesquelles nous avons parlé de cet enjeu. Une autre solution, dont j'ai parlé plus tôt, consiste à assurer l'accès à l'ordinateur et un accès abordable à tous les Canadiens, peu importe où ils habitent.

On pourrait également faire appel à certains de nos grands réseaux nationaux de recherche à haute vitesse. Je fais partie du conseil d'administration du réseau CANARIE, qui exploite, dans tout le pays, les réseaux nationaux à haute vitesse de recherche et d'éducation. Beaucoup de pays en possèdent, et les laboratoires de l'État les utilisent.

Dans le dernier budget, ce réseau n'a pas reçu le même mandat qu'au cours des années antérieures. Par le passé, c'était toujours des reconductions quinquennales. Cette fois, la reconduction n'a pas été quinquennale. En fait, le réseau n'a pas reçu autant d'argent que la dernière fois. Cependant, on pourrait songer à lui pour des accords d'appairage et pour connecter des communautés rurales qui, sinon, ne sont pas connectées. Plutôt que d'investir dans ce réseau actuellement sous-utilisé, on envisage de lui consacrer moins d'argent.

Pour vous donner un exemple, un certain nombre de réseaux et de communautés n'ont intéressé aucun des grands joueurs. Parfois, une communauté décide de monter son propre réseau, puis Rogers, TELUS ou Bell, peu importe, lui dit qu'il ne lui fournira pas la voie d'accès nécessaire pour sa connexion avec Internet, à moins qu'elle ne lui vende le réseau. Ils sont heureux de leur monopole de fournisseur ou de joueur, mais ils ne sont pas prêts à fournir une connexion.

Une organisation comme le réseau CANARIE, qui est financé par des fonds publics et privés, pourrait être le fournisseur idéal de cette connexion. Il pourrait volontiers fournir à la communauté locale qui a construit un réseau la connexion qui lui procurera de meilleures possibilités de concurrence.

Voilà quelques-unes des solutions que nous pourrions appliquer. Cependant, faute de stratégie pour une économie du numérique qui fait l'inventaire de ces solutions, j'ai l'impression que nous sommes un peu bloqués à la ligne de départ.

**Le sénateur Unger :** Vous dites que les trois grands sont Bell, Rogers et TELUS. Je me demande où Shaw se situe par rapport à eux. Je m'interroge également sur le gouvernement de l'Alberta — je suis de cette province. Il travaillait à un projet de service

progress is right now — high-speed Internet service to all Albertans. I wonder if you would comment on that.

**Mr. Geist:** Shaw is obviously a very large player in terms of broadband delivery services and cable delivery services. It is not a player when it comes to wireless services. Canada actually is somewhat different say even than the United States where we are so converged that large players provide not just land-line telephone service, television service and cable broadband services, but they also provide wireless services.

We do not see that necessarily in the United States, where many of the wireless providers, the AT&Ts and Verizons and the like, are increasingly moving in that direction but are not as converged and integrated as we see in Canada. Shaw is obviously a large player when it comes to providing the broadband, high-speed Internet services to the home, as well as increasingly television services through their cable. They do not provide, at least not yet, on the wireless side.

Your remark about what the Province of Alberta has done highlights a very important issue, and that is the role of the provinces in all of this. I think there is a role. It comes up in a couple of ways.

One, some provinces have begun to try to step up in part because they feel there is broader neglect at the federal level. If we have not seen the kind of action we need to see federally, then provinces will say we are not prepared, from our own economic well-being, to sit back and leave it to this “Penske File” that never seems to go anywhere; we will step up and try to do something.

You point to Alberta. There are other provinces that are engaged in Wi-Fi initiatives and some other sorts of broadband initiatives. Those are all good, though I do think there is still an important role at a federal level to ensure that all Canadians have the kind of access they need.

The other element that is important, in terms of the broader digital economy strategy, is some of the legislation that the federal government has moved on is, I think, under some amount of threat from a constitutional perspective. I actually raised this before the house committee that I appeared at last week.

On PIPEDA, the private sector privacy legislation, the Alberta Privacy Commissioner announced yesterday she is appealing a decision that came out from the Alberta Court of Appeal that actually declared large parts of the Alberta privacy statute unconstitutional. There are concerns there.

There are concerns that PIPEDA, the federal law, may be unconstitutional because it steps on provincial grounds, particularly in the aftermath of the securities regulator decision from the Supreme Court back in December. That decision declared the attempt for a national securities regulator

Internet haute vitesse pour tous les Albertains, et j'ignore où il en est actuellement. Je me demande si vous pouvez faire des observations à ce sujet.

**M. Geist :** Shaw est manifestement un gros joueur des services de fourniture à bande large et dans les services de câblodistribution. Ce n'est pas un joueur en ce qui concerne les services sans fil. Le Canada, en fait, diffère quelque peu des États-Unis. Ici la convergence est si poussée que les gros joueurs ne fournissent pas seulement un service téléphonique conventionnel, le service de télévision et les services de câble à large bande, mais, aussi, les télécommunications mobiles.

Rien de tel, nécessairement, aux États-Unis, où beaucoup de d'entreprises de télécommunications mobiles, AT&T, Verizon et leurs semblables, s'orientent de plus en plus dans cette direction, mais sans le degré de convergence et d'intégration que nous constatons au Canada. Shaw est visiblement un gros joueur dans la fourniture de services Internet haut débit, de même que, de plus en plus, de services de télévision par câble. Il ne fournit pas, pas encore du moins, le service sans fil.

Votre commentaire sur ce qu'a fait l'Alberta met en relief une question très importante, c'est-à-dire le rôle des provinces dans tout cela. Je pense qu'elles ont un rôle, qui comporte deux volets.

Premièrement, certaines provinces ont commencé à essayer de prendre les choses en main, en partie parce qu'elles ont le sentiment qu'il y a une plus grande négligence à l'échelle fédérale. S'il n'y a pas, au fédéral, le genre d'actions qui sont nécessaires, les provinces diront alors, pour leur propre bien-être économique, qu'elles ne sont pas prêtes à ne rien faire et à s'en remettre à ce « dossier Penske » qui ne semble jamais aboutir; elles prendront les choses en main et essaieront de faire quelque chose.

Vous avez parlé de l'Alberta. D'autres provinces ont mis en oeuvre des initiatives sur la technologie sans fil et sur les services à large bande. Ce sont toutes de bonnes initiatives, même si je pense que le gouvernement fédéral a toujours un rôle important à jouer pour faire en sorte que tous les Canadiens ont l'accès dont ils ont besoin.

L'autre élément important de la stratégie de l'économie numérique, c'est que la validité constitutionnelle de certaines mesures législatives adoptées par le gouvernement fédéral est quelque peu contestée, je pense. En fait, j'ai soulevé ce point la semaine dernière lors de ma comparution devant le comité de la Chambre des communes.

En ce qui a trait à la LPRPDE, la mesure législative sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, la commissaire à la protection des renseignements personnels de l'Alberta a annoncé hier qu'elle interjettera appel d'une décision de la Cour d'appel de l'Alberta qui a déclaré qu'une bonne partie de la loi albertaine en matière de protection des renseignements personnels était inconstitutionnelle. Cette question est préoccupante.

Il y a une préoccupation selon laquelle la LPRPDE, la loi fédérale, pourrait être inconstitutionnelle parce qu'elle empiéterait sur les compétences provinciales, particulièrement dans la foulée de la décision de la Cour suprême concernant un organisme de réglementation des valeurs mobilières, en décembre dernier. Dans

unconstitutional. If you read some of the things the court had to say, it almost reads as if they are talking about PIPEDA in terms of what overstepping might be.

It is also worth noting, since it was raised earlier with respect to the anti-spam legislation, there are concerns that the anti-spam legislation may overstep as well.

All of this is to say it is important to engage the provinces now as well, because what we will see, I think, especially in the privacy area, is where companies feel a commissioner is being overly aggressive in trying to enforce the law, their response may be, "Sue me. I will not abide by your order, your ruling, and I will challenge it in Federal Court. I will argue there that the law is unconstitutional and therefore is not binding on me."

We need to have the provinces ready to create national standards on issues around privacy so that if that switch ever gets flipped we are in a position to ensure we have an effective privacy framework that applies nationally.

**Senator Martin:** My question is more of a comment on something you were speaking of earlier. I am happy to hear that South Korea is an excellent example, but I really believe it needs to be a made-in-Canada solution. You have highlighted some of those ideas.

Korea has one time zone and there are no remote places. It really is a unique situation. There is a study called Digital Canada, I believe, that outlines the vision and pinpoints a lot of these issues that we face in Canada. I wanted to mention that. I would love to hear from you at another time about your thoughts, if you were the industry minister, compared to the recommendations in the study. Have you looked at the study by chance?

**Mr. Geist:** I have. I think it was an important contribution. We have seen a number of attempts to try to articulate what a vision might be. In fact, even the government's consultation document on a digital economy strategy at least tried to establish some broad parameters on it. At the end of the day, all of these various inputs can only take you so far. What you really need is a clear, ultimately government-led strategy that says here is what we will adopt. Here is what we intend to do. Here is where the funding comes to help fund where there may be a necessity to fund some of these things. That is what we have not seen.

cette décision, la tentative de créer un organisme national de réglementation des valeurs mobilières a été déclarée inconstitutionnelle. Si vous lisez certains des arguments de la Cour suprême, on pourrait presque croire qu'il est question de la LPRPDE, en ce qui a trait à ce qui pourrait constituer un empiétement sur les compétences provinciales.

Il faut aussi souligner, puisque cela a été soulevé plus tôt lorsqu'il était question d'une loi antipourriel, qu'il y a des préoccupations selon lesquelles une telle loi pourrait aussi empiéter sur les compétences provinciales.

Tout cela signifie qu'il est aussi important d'entreprendre dès maintenant des discussions avec les provinces, car ce que nous verrons, je pense — en particulier en ce qui a trait à la protection des renseignements personnels —, c'est que lorsque les entreprises auront l'impression qu'un commissaire fait preuve de zèle dans l'application de la loi, la réponse pourrait être la suivante : « Poursuivez-nous. Nous ne nous confondrons pas à votre ordonnance, à votre décision; nous allons la contester devant la Cour fédérale. Nous ferons valoir que la loi était inconstitutionnelle et que nous ne sommes, par conséquent, pas tenus de nous y conformer ».

Nous devons inciter les provinces à se préparer en vue de l'adoption de normes nationales en matière de protection des renseignements personnels, de sorte que si cela arrive, nous pourrons nous assurer d'avoir un cadre législatif en matière de protection des renseignements personnels efficace et applicable à l'échelle nationale.

**Le sénateur Martin :** Ma question est plutôt un commentaire sur quelque chose dont vous avez parlé plus tôt. Je suis heureux d'entendre que la Corée du Sud est un excellent exemple, mais je crois vraiment qu'il faut que ce soit une solution canadienne. Vous avez souligné certaines de ces idées.

En Corée, il n'y a qu'un seul fuseau horaire et il n'y a pas de régions éloignées. C'est une situation très particulière. Il y a une étude intitulée le Canada numérique, je crois, dans laquelle on présente une vision et où l'on souligne bon nombre des problèmes auxquels nous sommes confrontés au Canada. Je tenais à le mentionner. À une autre occasion, j'aimerais savoir ce que vous penseriez des recommandations de l'étude si vous étiez le ministre de l'Industrie. Avez-vous eu l'occasion de lire cette étude?

**M. Geist :** Oui. Je pense que cela a été très utile. On a maintes fois tenté de préciser ce que pourrait être une vision de l'avenir dans ce domaine. En fait, même dans le document de consultation du gouvernement sur la stratégie de l'économie numérique, on tentait à tout le moins d'établir des paramètres généraux. En fin de compte, ces divers commentaires ont un effet limité. Ce qu'il faut, c'est une stratégie claire, préféablement sous la direction du gouvernement. On y indiquerait les mesures qui seront adoptées, ce que l'on a l'intention de faire et la provenance des fonds nécessaires pour le financement de certaines de ces choses. Voilà ce que nous n'avons pas vu.

A good example, again, of how to pay for some of this stuff, which will be a fair question, is the spectrum auction. The last spectrum auction generated north of \$4 billion, most of which went to the auto sector because at that time it was in trouble. Large amounts of money went to the auto sector to help sustain it. This time I suspect we will again raise billions of dollars, and much of that money will just go to deficit reduction.

I understand the importance of deficit reduction in the current environment. At the same time, if we look at the importance that this sector has to our long-term economic well-being, to education, to culture and to all of these various issues, saying that we will take the money that these same companies are spending on spectrum and reinvest, whether in providing rural broadband, in ensuring cultural communities have the tools they need to embrace the opportunities that the Internet creates, or in improving skills and digital literacy across the country, so that people have the skills they need in the current environment to be able to use these tools seems to me to be sensible. It is obvious that that is where the money comes from. It is not coming from the taxpayers at all. The very companies running the network are transferring their money by way of spectrum auction proceeds into helping to build this entire framework and they ultimately benefit from that as well. To date we have not seen a clear indication where it is going, but everyone is betting it will go to deficit reduction. The last time it was transferred over to the auto sector.

We could be doing a lot more. This is one space where there will be, over time, some real money that could potentially be available to target specifically these initiatives.

**The Deputy Chair:** Professor Geist, we thank you very much for your appearance. You have certainly enlightened us. I hope that there is a large audience of Canadians out there who have been listening to you as well. You have been able to clear up a lot of the concerns on issues surrounding a field which is quite complicated at times. Thank you.

This is a reminder there will be no meeting tomorrow evening. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Tuesday, June 12, 2012

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:32 a.m. to examine the subject matter of those elements contained in Division 41 of Part 4 of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in the House of Commons on March 29, 2012, and other measures.

**Senator Dennis Dawson (Chair)** in the chair.

Encore une fois, la vente aux enchères du spectre constitue un bon exemple de la façon dont on pourrait payer certaines de ces choses, ce qui sera une question pertinente. La dernière vente aux enchères du spectre en générera des recettes de plus de quatre milliards de dollars, dont la majeure partie est allée au secteur de l'automobile, car il était en difficulté à l'époque. Beaucoup d'argent a été versé pour soutenir l'industrie de l'automobile. Cette fois, je crois que cela générera encore des milliards de dollars, une bonne partie de ce montant sera simplement consacrée à la réduction du déficit.

Dans le contexte actuel, je comprends l'importance de la réduction du déficit. En même temps, si nous nous penchons sur l'importance de ce secteur pour notre bien-être économique à long terme, l'éducation, la culture et l'ensemble de ces questions diverses, dire que nous allons prendre l'argent que ces entreprises investissent dans l'achat de spectre et le réinvestir me semble être la chose à faire. On pourrait fournir le service à grande bande dans les régions rurales, s'assurer que les communautés culturelles disposent des outils nécessaires pour tirer profit des possibilités qu'offre Internet. Cela pourrait servir à améliorer les compétences et la littératie numérique dans l'ensemble du pays de façon à offrir aux gens des compétences dont ils ont besoin dans le monde actuel pour utiliser ces outils. Il apparaît évident que c'est de là que provient l'argent. Il ne vient pas du tout des contribuables. Les entreprises qui exploitent le réseau investissent leur argent, le produit de la vente aux enchères du spectre, pour aider à bâtir cette infrastructure, dont ils tireront aussi profit, en fin de compte. À ce jour, on ne nous a pas clairement indiqué à quoi servirait l'argent, mais tout le monde prévoit qu'il servira à la réduction du déficit. La dernière fois, il a été transféré à l'industrie de l'automobile.

Nous pourrions en faire beaucoup plus. Il s'agit d'un secteur qui, au fil du temps, générera des ressources financières qui pourraient être utilisées pour ces initiatives précises.

**Le vice-président :** Monsieur Geist, merci beaucoup d'avoir comparu au comité. Vous nous avez certainement éclairés. J'espère que beaucoup de Canadiens vous ont aussi écouté. Vous avez été en mesure d'apporter des précisions sur beaucoup de préoccupations liées à un domaine qui peut parfois être très complexe. Merci.

Je rappelle simplement qu'il n'y aura pas de réunion demain soir. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mardi 12 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 9 h 32 afin d'étudier la teneur des éléments de la section 41 de la partie 4 du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

**Le sénateur Dennis Dawson (président)** occupe le fauteuil.

*[English]*

**The Chair:** I call the meeting to order. This morning we continue our pre-study of Bill C-38 as we look at the elements contained in Division 41 of Part 4 in the Telecommunications Act that modify the ownership and control restrictions for certain carriers.

Appearing before us today are Mr. Chris Peirce, Chief Corporate Officer; Teresa Griffin-Muir, Vice-President, Regulatory Affairs with MTS Allstream; and Ted Woodhead, Vice-President, Telecom Policy and Regulatory Affairs with TELUS.

*[Translation]*

Welcome. Thank you for taking the time to come and discuss this with us. The floor is yours.

*[English]*

**Ted Woodhead, Vice-President, Telecom Policy and Regulatory Affairs, TELUS:** Good morning Mr. Chair and members of the committee. Thank you for this opportunity to present TELUS's views on Bill C-38.

I welcome the opportunity to discuss this important issue and to appear with, Mr. Peirce and Ms. Griffin-Muir today, who I believe hold view similar to those of TELUS. TELUS's position has always been that it was not necessary to liberalize foreign ownership restrictions, but if the government decided to do so, which it has, then it should logically lift them for all carriers. Advantaging only newer wireless-only carriers, regional established carriers, or even large foreign carriers with no presence in Canada — such as AT&T, Verizon or Deutsche Telekom — over companies like TELUS makes no sense from a public policy perspective.

Companies in the same sector should be treated equally when it comes to accessing capital markets. With respect, the government should not deal with this issue piecemeal but should take an industry-wide approach or at least indicate in a clear fashion when it will liberalize the restrictions for all.

In TELUS's view, the current option on the table to liberalize FDI does not reflect modern day realities where voice, video and Internet services, including broadcasting, are carried over a single network and where many carriers are now integrated with telecom, wireless and broadcasting interests.

*[Traduction]*

**Le président :** La séance est ouverte. Ce matin, nous poursuivons notre étude préalable du projet de loi C-38 en examinant les éléments de la section 41 de la partie 4 qui modifient les restrictions de la Loi sur les télécommunications en matière de propriété et de contrôle de certaines entreprises de télécommunications.

Nous accueillons aujourd'hui des représentants de MTS Allstream, notamment M. Chris Peirce, chef des Services généraux, et Teresa Griffin-Muir, vice-présidente des Affaires réglementaires. Nous recevons également Ted Woodhead, vice-président des Politiques Telecom et des Affaires réglementaires de TELUS.

*[Français]*

Soyez les bienvenus. Je vous remercie d'avoir pris le temps de venir discuter avec nous. La parole est à vous.

*[Traduction]*

**Ted Woodhead, vice-président, Politiques Telecom et Affaires réglementaires, TELUS :** Bonjour, monsieur le président, bonjour, chers membres du comité. Je vous remercie de m'offrir la possibilité de vous exposer le point de vue de TELUS concernant le projet de loi C-38.

Je me réjouis d'avoir l'occasion d'aborder aujourd'hui cet important enjeu en compagnie de M. Peirce et de Mme Griffin-Muir, dont les points de vue sont semblables à ceux de TELUS, je crois. TELUS a toujours estimé qu'il n'était pas nécessaire de lever les restrictions touchant la propriété étrangère, mais que si jamais le gouvernement décidait de le faire, ce qui est le cas, ce devrait être pour l'ensemble des entreprises de télécommunications. Le fait d'avantagez, par rapport à des sociétés comme TELUS, les entreprises de télécommunications uniquement prestataires de services mobiles, celles implantées à l'échelle régionale ou même les grandes entreprises de télécommunications non présentes au Canada, comme AT&T, Verizon ou Deutsche Telekom, serait un non-sens du point de vue des politiques publiques.

Les entreprises d'un même secteur doivent bénéficier d'un seul et même traitement en matière d'accès aux marchés financiers. Nous soutenons respectueusement que le gouvernement doit opter non pas pour une approche fragmentaire, mais bien pour une approche applicable à l'ensemble de l'industrie, et qu'il doit à tout le moins précisé à quel moment il entend lever pour tous les restrictions touchant la propriété étrangère.

Selon TELUS, l'option actuellement envisagée en matière de levée des restrictions touchant l'investissement étranger direct ignore les réalités contemporaines. Elle ne tient pas compte du fait que les services voix, vidéo et Internet, dont les services de télédiffusion, transitent aujourd'hui par un réseau unique, et que de nombreuses entreprises de télécommunications ont désormais des intérêts dans les secteurs des télécommunications, des services mobiles et de la télédiffusion.

Old cultural concerns that once held back full liberalization are no longer relevant in a world where the Internet has emerged as a major video distribution vehicle with the ascent of foreign-controlled, over-the-top providers such as Netflix, Apple TV and Google TV, to name but a few.

As currently proposed, the only beneficiaries from partial liberalization are carriers such as MTS Allstream, new entrant wireless carriers like Wind that are already primarily foreign owned, and potentially large foreign companies that may choose to enter the Canadian market through the acquisition of other companies such as Allstream or new wireless-only carriers like Wind or Mobilicity.

Conversely, shareholders in companies in Canada that are investing the most money in networks and innovation would be unnecessarily handicapped relative to shareholders of larger foreign entities. All Canadian investors and shareholders should be part of this important debate.

If increased foreign ownership is a good thing in the sense of increasing competition, investment, innovation, and the availability of advanced services, then the best way to ensure that the customers of all carriers in Canada can enjoy the benefits of liberalization is to fully and fairly liberalize for all carriers at the same time.

At a minimum, as the government is taking this first step to liberalization, we would encourage it to set a timetable for moving from partial to full liberalization to put Canada's telecom industry on an equal footing with our global trading partners.

While I have your attention, I would be remiss if I did not take a moment to congratulate the Minister of Industry on his very balanced and thoughtful decision with regard to the upcoming 700 megahertz auction. Foreign ownership changes have been linked by many commentators and industry leaders with the spectrum decision, and we understand and applaud the minister's decision that balances the government's interests in ensuring continued investment, rural network development and increased competition. While we feel there are some issues with the proposed changes to the foreign ownership rules and we hope to see further clarification of the path to full liberalization, we understand the balance that the minister was trying to achieve.

We believe that Canada will continue to lead the world in developing world leading markets, robust competition and widely deployed rural and urban service.

I will leave my additional time to allow for a fuller discussion of these important issues.

Les réticences culturelles qui retardaient la libéralisation totale du marché n'ont plus lieu d'être dans un monde où Internet est devenu un outil majeur de diffusion de contenus vidéo avec la montée en puissance de très grands fournisseurs de services sous contrôle étranger, comme Netflix, Apple TV et Google TV, pour n'en citer que quelques-uns.

Les seuls bénéficiaires de la libéralisation partielle du marché, telle qu'elle est envisagée, seraient les entreprises de télécommunications comme MTS Allstream, les nouveaux fournisseurs de services mobiles comme Wind, qui sont déjà principalement détenus par des intérêts étrangers, et possiblement les grandes entreprises étrangères qui choisiraient d'entrer sur le marché canadien en procédant à l'acquisition d'autres entreprises comme Allstream ou d'entreprises de télécommunications uniquement prestataires de services mobiles, comme Wind ou Mobilicity.

À l'inverse, cette libéralisation partielle du marché handicaperait sans raison, par rapport aux actionnaires des grandes entités étrangères, les actionnaires des entreprises canadiennes qui investissent le plus dans les réseaux et dans l'innovation. Il est essentiel que l'ensemble des investisseurs et des actionnaires canadiens prennent part à cet important débat.

Si l'accroissement de la propriété étrangère peut contribuer à renforcer la concurrence, l'innovation et l'accessibilité aux services évolués, la meilleure façon de veiller à ce que les clients de toutes les entreprises de télécommunications présentes au Canada puissent profiter des avantages de la libéralisation du marché consiste à opter pour une libéralisation totale et équitable de celui-ci, pour toutes les entreprises de télécommunication à la fois.

Alors que le gouvernement s'apprête à franchir le premier pas vers la libéralisation du marché, nous l'appelons, au minimum, à fixer un calendrier régissant le passage d'une libéralisation partielle à une libéralisation totale, afin que le secteur canadien des télécommunications puisse être sur un pied d'égalité avec ses partenaires commerciaux étrangers.

Je tiens à profiter de ma présence devant vous pour féliciter le ministre de l'Industrie de sa décision tout à fait équilibrée et réfléchie concernant la prochaine mise aux enchères de la bande de 700 mégahertz. De nombreux observateurs et dirigeants de l'industrie ont établi un lien entre cette décision et la modification des règles touchant la propriété étrangère. Nous comprenons et applaudissons la décision du ministre. Elle est selon nous en phase avec le désir du gouvernement de veiller au maintien de l'investissement, au développement du réseau rural et au renforcement de la concurrence. Tout en estimant que la modification envisagée des règles touchant la propriété étrangère pose quelques problèmes, et tout en restant désireux d'obtenir des éclaircissements au sujet du passage à une libéralisation totale du marché, nous comprenons l'équilibre que le ministre a voulu instaurer.

Nous sommes convaincus que le Canada demeurera l'un des chefs de file mondiaux du secteur grâce à sa capacité à développer les meilleurs marchés qui soient, à assurer une concurrence vigoureuse et à déployer des services ruraux et urbains à grande échelle.

J'aimerais que le temps additionnel qui m'est accordé soit consacré à discuter à fond de ces enjeux importants.

**Chris Peirce, Chief Corporate Officer, MTS Allstream:** We are pleased to be here today and to have this opportunity to share our views with you.

With 6,000 employees across Canada, \$1.9 billion in revenues, nearly 2 million total customer connections spanning business customers across Canada and residential consumers throughout the province of Manitoba, and a national broadband and fiberoptic network that spans almost 30,000 kilometres, MTS Allstream is one of Canada's leading telecommunications providers. We compete as Allstream with TELUS in the West, Bell in the East, and, as MTS, with Bell, TELUS, Rogers and Shaw, among others, in Manitoba, where we are the incumbent.

*[Translation]*

We offer a unique perspective on these discussions for two reasons. First, we operate and derive half of our revenue respectively, as an incumbent in Manitoba and a competitor across the rest of the country.

Second, as a competitor, we have experience in trying to establish and to maintain an international partnership with AT&T, and have directly experienced the negative effects of foreign investment restrictions.

*[English]*

We strongly support the government's decision to lift foreign investment restrictions for telecom companies that hold less than a 10 per cent national market share. We believe that this policy, combined with this government's pro-competition wireless spectrum policies initiated in 2008, will result in greater choice and lower costs for individual Canadians and small- and medium-sized businesses alike.

When it comes to the need to access foreign investment, the equation for large incumbents versus competitors is very different. Competitor investment, which is crucial to more competition, lower price and greater choice, especially in the business market, is entirely risk based. The stakes are higher, the risks are greater, and the necessary risk capital far less available from Canadian sources. As a result, competitors have often been reliant on foreign debt and, until recently, largely absent.

*[Translation]*

Conversely, the large incumbents whose networks were largely funded by the foreign capital not available to competitors can leverage their economies of scale and free cash flow to invest in

**Chris Peirce, chef des Services généraux, MTS Allstream :** Nous sommes très heureux d'être parmi vous aujourd'hui afin de vous faire part de notre point de vue.

Avec 6 000 employés d'un bout à l'autre du Canada, 1,9 milliard de dollars de revenus, près de 2 millions de liaisons-clients réparties entre sa clientèle d'affaires partout au pays et sa clientèle résidentielle dans l'ensemble du Manitoba, et son réseau optique large bande pancanadien s'étendant sur près de 30 000 kilomètres, MTS Allstream est l'une des plus grandes entreprises de télécommunications canadiennes. Allstream livre concurrence à TELUS dans l'Ouest du pays et à Bell dans l'Est, tandis que MTS entre en concurrence avec différentes entreprises dont Bell, TELUS, Rogers et Shaw, au Manitoba, province où MTS Allstream est l'entreprise titulaire.

*[Français]*

Nous apportons au débat un point de vue unique pour deux raisons. Premièrement, nos revenus sont partagés également entre nos activités de titulaire au Manitoba et de fournisseur concurrent dans le reste du pays.

Deuxièmement, nous avons tenté d'établir et de maintenir un partenariat international avec AT&T, et avons vécu nous-mêmes les effets défavorables des restrictions actuelles sur les investissements étrangers.

*[Traduction]*

Nous appuyons fermement la décision du gouvernement de lever les restrictions sur les investissements étrangers pour les entreprises de télécommunications qui détiennent une part de marché de moins de 10 p. 100 à l'échelle nationale. Nous estimons que cette politique, jumelée aux politiques favorisant la concurrence dans le spectre des fréquences sans fil mis en place par le présent gouvernement en 2008, se traduira par un choix accru et des coûts réduits aussi bien pour les particuliers que pour les petites et moyennes entreprises du Canada.

Lorsqu'il est question de l'accès à des investissements étrangers, l'équation de l'investissement est totalement différente, selon que l'on envisage la situation des grands titulaires et celle des entreprises de télécommunications concurrentes. Les investissements dans ces dernières — qui sont vitaux pour aviver la concurrence, réduire les prix et accroître le choix, surtout dans les marchés d'affaires — sont entièrement fondés sur le risque. Les enjeux sont plus grands, les risques plus élevés et le capital de risque nécessaire, beaucoup plus difficile à obtenir auprès de sources canadiennes. Par conséquent, la bonne marche de ces entreprises a souvent dépendu des intérêts étrangers, ce qui explique qu'au cours des dernières années, elles aient été largement absentes.

*[Français]*

Inversement, les grands titulaires, dont les réseaux étrangers ont été en grande partie constitués à l'aide de capitaux étrangers — auxquels leurs concurrents n'ont pas accès aujourd'hui — sont en

their existing networks. This investment is inherently less risky, and, consequently, inherently more attractive to Canadian sources of investment.

*[English]*

The consequences of this asymmetry are very real. Our small- and medium-sized businesses are unduly hampered when it comes to innovation and the adoption of new technologies, something directly linked to their lack of competitive choice for next generation telecom services. Let me give you an example. For basic high-speed Internet service for a Canadian small business, it costs Bell Canada approximately \$18 per month to provision the service. They charge \$52, a margin of 290 per cent. It is no wonder, for example, that Canadian retailers lag behind their U.S. counterparts by about four years in online sales according to Statistics Canada. Competition in business telecom services is lacking and costs are too high.

As a result, Canadian consumers have paid the price over the years, literally, in terms of higher costs and less choice when it comes to access to the latest and best technology.

As you likely know, for some time Canada's productivity record has been poor. Low productivity means slow economic growth, which means fewer jobs and lower incomes for Canadians.

*[Translation]*

This government, much to its credit, has recognized this weakness and has acted decisively to address it. Minister Paradis has focused on strengthening innovation and Canada's digital economy. Minister Paradis has recognized that Canada can and must seize a leadership role in this burgeoning market. The digital economy means jobs, high-quality jobs and the key to driving innovation and Canadian leadership in the digital economy is a thriving, open and competitive environment to invest.

*[English]*

In summary, we reiterate our strong support for this initiative. Combined with the "set aside" policy for new entrants in the 2008 wireless spectrum auction, we believe that the Government of Canada is making significant progress in creating a more competitive telecommunications environment in Canada and strengthening Canada's economy. More foreign investment will lead to more competition. In turn, more competition will give Canada's small- and medium-sized businesses the chance to innovate and create jobs and will provide Canadian consumers greater choice and better prices for their iPads, Playbooks and smartphones.

mesure d'utiliser leur économie d'échelle et leur liquidité pour investir considérablement et progressivement dans le réseau existant. Moins risqué, de tels investissements sont beaucoup plus attrayants aux yeux des investisseurs canadiens.

*[Traduction]*

Les conséquences de cette asymétrie sont palpables : nos PME en particulier accusent du retard en matière d'innovation et d'exploitation des technologies de pointe, situation découlant directement du peu de choix concurrentiel dont elles disposent en matière de services de télécommunications de nouvelle génération. Je vais vous donner un exemple : il en coûte à Bell Canada environ 18 \$ par mois pour fournir un service Internet haute vitesse de base à une petite entreprise canadienne. Bell facture 52 \$ aux clients, pour un profit de 290 p. 100. Il n'est donc pas surprenant que les détaillants canadiens accusent un retard d'environ quatre ans par rapport à leurs homologues américains en matière de volume de ventes par Internet, selon Statistique Canada. La concurrence dans le secteur des services de télécommunications d'affaires est trop faible, et les coûts sont trop élevés.

Les consommateurs canadiens en paient le prix depuis des années — littéralement — par des coûts élevés et un choix restreint pour l'accès aux technologies les plus évoluées et donnant les meilleurs résultats.

Comme vous le savez probablement tous, le taux de productivité du Canada est médiocre depuis quelque temps. Une faible productivité entraîne une croissance économique au ralenti, ce qui se traduit par une baisse des emplois disponibles et des revenus pour les Canadiens.

*[Français]*

Le présent gouvernement a reconnu ce problème et a pris des mesures concrètes pour y remédier, ce qui est tout à son honneur. Le ministre Paradis a consacré ses efforts à renforcer l'innovation et l'économie numérique du pays. Il a constaté que le Canada peut jouer un rôle de leader dans ce marché en devenir et qu'il doit saisir cette occasion. L'économie numérique est porteuse d'emplois, des emplois de grande qualité, et le meilleur moyen de favoriser de l'innovation et le leadership du Canada à ce chapitre est l'instauration d'un environnement ouvert, concurrentiel et stimulant pour les investisseurs.

*[Traduction]*

En résumé, nous réitérons notre appui ferme à l'égard de cette initiative. Selon nous, grâce à elle et à la politique visant à réservé des fréquences pour les nouveaux venus dans les enchères du spectre sans fil de 2008, le gouvernement du Canada fait des progrès importants en vue d'instaurer un environnement plus concurrentiel dans le secteur des télécommunications au Canada et de renforcer l'économie du pays. À son tour, une concurrence accrue donnera une chance aux PME canadiennes d'innover et de créer des emplois, et fournira aux consommateurs canadiens un choix plus vaste et de meilleurs tarifs pour profiter de leurs tablettes iPad ou Playbook et de leurs téléphones intelligents.

**Senator Eggleton:** Mr. Woodhead, you said at the beginning that you thought you and the folks from MTS would be singing pretty much the same tune. However, MTS supports this 10 per cent level. Your comments seem to be that lifting foreign ownership restriction should be open to all at this time, not just to MTS and others in that position. It should be open to the big three as well.

**Mr. Woodhead:** That is correct.

**Senator Eggleton:** Let me ask MTS: Why do you think it should be restricted to those other than the big three?

**Mr. Peirce:** We supported the notion of opening for all telecom carriers. The government has been clear throughout that they will not liberalize for those who also distribute broadcasting content. It means that for MTS in Manitoba or for TELUS in the west, who both offer television product as well — for those parts of the business — the restrictions that exist under the Broadcasting Act will continue to apply. We had favoured either the 10 per cent or an opening for all. The government is looking at the fact that there have been two arm's-length panels over the last decade, one reporting to the previous Liberal government, the Canadian Telecommunications Policy Review; and one reporting to this government, the Competition Policy Review, under Mr. "Red" Wilson. Both of those reports recommended a first step of opening up for sub-10 per cent companies because of the asymmetry to which I referred. The restrictions bite smaller new entrants and do not significantly affect the access to capital of the larger incumbents.

We support for all, but we recognize why the government is taking this first step. We prefer not to have the perfect be the enemy of the good. This is an important step in opening up our investment regime.

**Senator Eggleton:** I suppose part of the reason for this is to create a fourth major player, which may be you. The CEO of Rogers has said that there is no question in his mind that Canada cannot support more than three national facility-based players. What is your comment on that?

**Le sénateur Eggleton :** Monsieur Woodhead, vous avez déclaré au début que vous et les représentants de MTS seriez plutôt sur la même longueur d'onde. Toutefois, MTS appuie le fait que la levée des restrictions s'applique uniquement aux entreprises de télécommunications qui détiennent une part de marché de moins de 10 p. 100 à l'échelle nationale. Vos observations semblent indiquer que les restrictions touchant la propriété étrangère devraient être levées pour toutes les entreprises en même temps, et pas seulement pour MTS et d'autres entreprises dans la même situation. En d'autres termes, elles devraient être levées également pour les trois grandes sociétés.

**M. Woodhead :** C'est exact.

**Le sénateur Eggleton :** Permettez-moi de poser la question suivante à MTS : pourquoi croyez-vous que cette levée des restrictions devrait s'appliquer à toutes les entreprises, sauf les trois grandes sociétés?

**M. Peirce :** Nous soutenions l'idée de l'appliquer à toutes les entreprises de télécommunications. Toutefois, le gouvernement a toujours indiqué clairement qu'il n'avait pas l'intention de libéraliser les entreprises qui offrent également des services de télédistribution. Cela signifie que, pour MTS, au Manitoba, et pour TELUS, dans l'Ouest canadien, qui offrent toutes deux des services de télédistribution, les restrictions prévues par la Loi sur la radiodiffusion s'appliquent toujours — à cette partie de leurs activités. Nous étions favorables à la levée des restrictions soit pour les entreprises de télécommunications détenant une part de marché inférieure à 10 p. 100, soit pour toutes les entreprises de télécommunication. Toutefois, le gouvernement tient compte du fait qu'au cours des 10 dernières années, deux groupes d'experts sans lien de dépendance ont étudié la question. L'un d'eux, appelé le Groupe d'étude du cadre réglementaire des télécommunications au Canada, rendait des comptes à l'ancien gouvernement libéral, et l'autre, appelé le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, rendait des comptes au présent gouvernement. Leurs deux rapports recommandaient de libéraliser d'abord les entreprises détenant une part de marché inférieure à 10 p. 100, en raison de l'asymétrie à laquelle j'ai fait allusion. Les restrictions nuisent grandement aux nouvelles entreprises plus petites, alors qu'elles n'ont pas un effet significatif sur l'accès au capital des grands titulaires.

Nous appuyons la libéralisation de toutes les entreprises, mais nous comprenons pourquoi le gouvernement prend cette première mesure. Nous préférions ne pas laisser le mieux être l'ennemi du bien. Il s'agit là d'une étape importante qui favorisera le développement de notre régime d'investissement.

**Le sénateur Eggleton :** Je suppose que cette mesure vise, en partie, à créer un quatrième grand intervenant, qui pourrait être votre entreprise. Le PDG de Rogers a déclaré qu'il n'y avait aucun doute dans son esprit que le Canada n'était pas en mesure de soutenir plus de trois acteurs nationaux dotés d'installations. Qu'en pensez-vous?

**Mr. Peirce:** The issue around foreign investment, because of the decision being linked with the auction policy, has become a wireless conversation, as you say, senator, about how many wireless providers we can afford or who can compete usefully in each market. The perspective we bring is that it is important that policy-makers remember that fibre infrastructure — the wire line networks — are crucial to the wireless environment as well. Wireless calls find a network as soon as they can and then travel over the network. They do not go through the air. Allstream is a provider. Most of the new entrants are our customers because they need access to back haul to move their calls through. Allstream is a provider to all of them.

Access to foreign capital is very important for the wire line infrastructure. In terms of wireless and how many providers per market can be supported, in Manitoba we effectively have four providers. I would not rule out the notion of four providers being a possibility in each market. Whether that is a fourth national or a collection of regional wireless companies competing each in their region is another matter. The market will presumably decide that.

**Senator Eggleton:** Let me ask you about convergence because of all the different services provided by the big three and the concern that opening up the foreign ownership will create a domino effect that may impact broadcasting. The sensitivity is on the broadcasting end of things. Can all of you comment on that?

**Mr. Woodhead:** I can comment briefly. That is absolutely accurate. Historically, there has been a small “p” political sense that there were moral hazards associated with the cultural space. Even though the market has taken on attributes of convergence, either through acquisition or in the way that broadcasting cultural products and services are delivered, from a legal point of view, and we are saying it is fine, this is what the government will do on a 10 per cent for telecom. However, they should provide us with some runway either through some sort of sunset clause or something like that so that in five years it will be reviewed for all of telecom.

It is not perfect, but it is the art of the possible. In a perfect world, you would assess the market in terms of whether cable companies compete with telephone companies in the old paradigm? Yes, they do, but if that creates so much consternation, then leave it to these companies, such as ours and MTS, to sort this out in terms of how they structure the companies so that they can take advantage of capital markets on the same basis, even if it is only just in the telecom space.

**M. Peirce :** Parce que les gens établissent un lien entre la décision que le gouvernement a prise et la politique qu'il a adoptée relativement à la mise aux enchères, la question des investissements étrangers est devenue, comme vous le dites, sénateur, une discussion à propos du nombre de fournisseurs de services sans fil que le Canada peut se permettre d'avoir ou qui peuvent se livrer une saine concurrence dans chaque marché. La perspective que nous offrons est que les décideurs ne doivent pas perdre de vue le fait que les infrastructures en matière de fibre optique — les réseaux câblés — sont également indispensables à l'environnement sans fil. Les appels sans fil trouvent un réseau aussitôt que possible et l'empruntent. Ils ne sont pas acheminés dans les airs. Allstream fournit ces services. La plupart des nouveaux venus sont nos clients, parce qu'ils ont besoin d'avoir accès à des installations de liaison descendante pour acheminer leurs appels. Allstream est un fournisseur pour toutes ces entreprises.

Pour développer des infrastructures câblées, il est très important d'avoir accès à des capitaux étrangers. En ce qui concerne les services sans fil et le nombre de fournisseurs qui peuvent coexister dans chaque marché, il y en a effectivement quatre au Manitoba. Je n'exclurais pas la possibilité que chaque marché puisse soutenir quatre fournisseurs. Il reste à savoir si ce quatrième fournisseur serait une société nationale ou un ensemble de fournisseurs régionaux de services sans fil qui livreraient concurrence dans leur région respective. Je présume que le marché en décidera.

**Le sénateur Eggleton :** Permettez-moi de vous interroger au sujet de la convergence, en raison des divers services offerts par les trois grandes sociétés et de la crainte qu'en autorisant la propriété étrangère, on provoque une réaction en chaîne qui pourrait avoir des répercussions sur la télédiffusion. Ce sont les services de télédiffusion qui sont sensibles. Pourriez-vous tous formuler les observations à cet égard?

**M. Woodhead :** Je peux en parler brièvement. C'est tout à fait exact. Dans le passé, les gens qui faisaient de la petite politique avaient le sentiment que la programmation culturelle présentait des dangers moraux. Même si le marché a pris un caractère convergent, en raison des acquisitions qui ont eu lieu ou de la façon dont les produits ou les services de télédiffusion culturelle sont fournis, et même si nous affirmons que la situation est acceptable, c'est ce que, d'un point de vue légal, le gouvernement accomplira en libéralisant les entreprises de télécommunications qui détiennent une part de marché inférieure à 10 p. 100. Toutefois, ce dernier devrait nous donner un certain espoir en prévoyant une disposition de réexamen ou quelque chose de ce genre. Ainsi, nous saurons que, dans cinq ans, cette mesure sera réexamинée et étendue à toutes les entreprises de télécommunications.

Ce n'est pas idéal, mais cela permet d'envisager certaines possibilités. Dans un monde idéal, on évaluerait le marché afin de déterminer si, selon l'ancien modèle, les câblodistributeurs entrent en concurrence avec les compagnies de téléphone. Oui, c'est le cas mais, si cette découverte consterne trop les gens, permettez aux entreprises, comme la nôtre et MTS, de déterminer comment elles devront se structurer pour tirer parti des marchés financiers sur un pied d'égalité, même si ce n'est que dans le domaine des télécommunications.

**Teresa Griffin-Muir, Vice-President, Regulatory Affairs, MTS Allstream:** We would largely agree with what Mr. Woodhead has said. The networks that deliver telecom and broadcast services are converged, but the acts that govern the behavior, in particular with respect to Canadian content, et cetera, are totally separate. It is up to the individual corporations to structure themselves in a way that they can avail themselves to the greatest extent possible of the capital that they feel they need to run their telecom business and, I guess, to run their broadcast business until such time as there are changes — perhaps a review of the Broadcast Act or the regulations that support that act, which has not yet taken place.

**Mr. Peirce:** We had suggested to the government around broadcasting that because of these arm's-length studies I have been talking about, for the last decade we have been discussing in a relatively thoughtful way telecommunications policy. We probably have not yet had that thinking take place on the broadcasting side, but it is certainly timely, given what has happened in terms of integration with Bell acquiring all the content they have and the fact that broadcasting content in Canada is controlled mainly by four large companies.

The notion of a broadcasting review is important, but we understand why politically these restrictions were removed solely for telecommunications to avoid all the things that such a debate raises in Canada.

**Senator Eggleton:** I will follow up on that. They are under different acts, which I understand, and there are requirements under the Broadcast Act that still have to be met. However, for many people out there, the sensitivity is the domino effect or the thin edge of the wedge, because once you head down this path it will be difficult to hold onto some support of the cultural industries within the country. Can you give some comfort to the people concerned about that at this time?

**Mr. Woodhead:** As I understand it, the historical perspective is that Canada has a unique place in living beside possibly the largest content generator on the planet. As a result, there has always been a concern about diversity of voices, that Canadian voices and stories be heard and that Canadians see themselves reflected in the media. You are all well aware of that.

In my view, in terms of how all domestic and terrestrial broadcasting would deal with this, other than what you receive over the Internet — which becomes a problem just by virtue of the scope of the Internet, whether it is from Rogers or Bell or Shaw or CTV or whether it was owned by an American or not — it would still be governed by the conditions of the operating licence. All those conditions are within the control of the federal government

**Teresa Griffin-Muir, vice-présidente, Affaires réglementaires, MTS Allstream :** Nous approuvons en grande partie les propos de M. Woodhead. Les réseaux sur lesquels reposent les services de télécommunications et les services de télédistribution ont convergé, mais les lois qui régissent le comportement des entreprises, en particulier en ce qui concerne le contenu canadien, sont totalement distinctes. Il incombe donc à chaque société de se structurer de manière à pouvoir se procurer, autant que faire se peut, les capitaux dont elle a besoin pour exercer ces activités de télécommunication et, je suppose, pour exercer ses activités de télédistribution, jusqu'à ce que des changements soient apportés — peut-être jusqu'à ce que la Loi sur la radiodiffusion ou le Règlement qui l'appuie soit examiné, ce qui n'a pas encore eu lieu.

**M. Peirce :** Nous avons mentionné au gouvernement qu'en raison des deux études sans lien de dépendance dont j'ai parlé, nous avons, au cours de la dernière décennie, discuté des politiques en matière de télécommunications d'une manière relativement refléchie. Une telle réflexion concernant le domaine de la télédistribution n'a probablement pas encore eu lieu. Toutefois, compte tenu de l'intégration qui est survenue lorsque la société Bell a acheté tout le contenu qu'elle possède aujourd'hui et du fait que le contenu télédistribué au Canada est principalement contrôlé par quatre grandes sociétés, il est certainement opportun d'y refléchir.

L'idée d'examiner la télédistribution est importante, mais nous comprenons la raison pour laquelle, sur le plan politique, les restrictions ont été levées seulement pour les entreprises de télécommunications afin d'éviter toutes les questions qu'un tel débat soulèverait au Canada.

**Le sénateur Eggleton :** Je vais faire un suivi à ce sujet. Je comprends que ces services sont régis par différentes lois, mais la Loi sur la radiodiffusion comporte des exigences qu'il est toujours nécessaire de satisfaire. Toutefois, ce qui inquiète bon nombre de gens, c'est la possibilité d'une réaction en chaîne ou d'un précédent, parce qu'une fois que nous nous serons engagés dans cette voie, il sera difficile de maintenir un certain soutien pour les industries culturelles de notre pays. Pouvez-vous rassurer un peu les gens qui, en ce moment, s'inquiètent à ce sujet?

**M. Woodhead :** D'après ce que je comprends et dans une perspective historique, le Canada occupe une place unique, en plus d'être peut-être le plus gros producteur de contenus de la planète. En conséquence, on s'est toujours soucié de la diversité des voix, de faire entendre les voix canadiennes et de les voir reflétées dans les médias. Vous le savez tous.

Quant aux modes de diffusion nationaux et terrestres autres qu'Internet — et de par sa portée, Internet présente un problème, que le service soit offert par Rogers, Bell, Shaw ou CTV, ou qu'il appartienne à un Américain ou non —, ces modes resteraient régis, à mon avis, par le contrat de licence. Toutes ces conditions relèvent du gouvernement fédéral ou de ses organismes. Ces conditions pourraient porter sur le nombre d'heures de séries

or its agencies to establish. Those conditions would look like the number of hours of Canadian drama or some other genre that the licensee, which could be American or could be German, would have to adhere to and would face legal sanctions for not doing so.

That would be the comfort I would hope to give to those who are concerned about the future of the Canadian cultural sector. There are still levers available to enforce those kinds of public policy and social policy goals that we currently seek to do through broadcast licences.

**Mr. Peirce:** I agree with Mr. Woodhead about the ability to continue to regulate content, even absent foreign investment restrictions. I would also offer that pretty much every other developed country that we compare with deals with carriage, deals with this liberalizing foreign investment for carriage, differently from the way they deal with content.

In the United States, you would not be able to acquire a broadcasting entity as a foreign player in the same way that you could acquire a telecom asset. That is the same across Europe and with any other country to which we would compare ourselves. We really stand out in terms of restricting the way we have competitors. Our policy has been that we want competitors to come and invest in new network infrastructure but we have said to them that they can only find their money from Canadian sources. We have really been tying our hands behind our back for this specific sector that the government is dealing with now.

**Senator Eggleton:** Other than the United States, what other countries would have a similar desire to protect their cultural products — tell their stories — but allow a convergent situation such as we have internationally and still allow an open gate on foreign ownership, or pretty close to it?

**Mr. Woodhead:** I believe virtually every country would have some form of protection, either explicitly or through some other instrument, for example, the Investment Canada Act or something like that. Even in the United States there are levels of foreign ownership permitted in broadcasting. There are examples of multinational corporations owning satellite systems in Britain, such as BSkyB. Canada stands rather uniquely to the level of restrictions that we impose here and all of the other regulation that piles on top of that to ensure linguistic duality, to ensure diversity of voices, to ensure how Canadian programming is showcased on your television set and so forth.

**Senator Mercer:** I think the people watching today are interested in a couple of things. Ownership, whether it be Canadian or foreign, is important, and if you asked Canadians what they would prefer I believe they would say Canadian ownership. However, they are not averse to participation of others in the marketplace, of course, because of where we are. We have to be realistic.

Another thing they are concerned about is the cost to the customer. Ultimately, my wife wants to know what she is going to pay for her services, but then she also wants to know whether her service will be as good as the other guy's. My wife and I happen to use two different services and we live 40 kilometres outside the

dramatiques ou d'autres émissions canadiennes que le titulaire de la licence, qu'il soit américain ou allemand, devrait diffuser sous peine de sanctions.

C'est ainsi que j'aimerais pouvoir rassurer ceux que l'avenir du secteur culturel canadien inquiète. Il nous reste des moyens de faire appliquer ces politiques sociales et d'atteindre les objectifs sociaux que nous nous sommes fixés aux termes des licences de radiodiffusion.

**M. Peirce :** Je suis d'accord avec M. Woodhead sur la possibilité de continuer à réglementer les contenus, même en l'absence de restrictions sur l'investissement étranger. Je dirais en outre que la plupart des autres pays développés s'intéressent, mais pas de la même façon que pour les contenus, aux moyens de diffusion et à l'ouverture aux investissements étrangers aux fins de diffusion.

Aux États-Unis, des intérêts étrangers ne pourraient pas faire l'acquisition d'une entreprise de radiodiffusion comme ils le feraient d'un actif de télécommunications. C'est la même chose en Europe et dans n'importe quel autre pays comparable au nôtre. Nous nous distinguons en revanche par les restrictions que nous imposons à nos concurrents. Nous les invitons à investir chez nous dans de nouvelles infrastructures de réseaux, mais à condition de les faire financer par des sources canadiennes. Nous nous sommes vraiment liés les mains dans ce secteur particulier auquel s'intéresse actuellement le gouvernement.

**Le sénateur Eggleton :** Y a-t-il d'autres pays, à part les États-Unis, qui ont la même volonté de protéger leurs produits culturels — de raconter leurs histoires — mais qui permettent en même temps la convergence que nous constatons au niveau international et qui ouvrent la porte, ou presque, aux intérêts étrangers?

**M. Woodhead :** Pratiquement tous les pays, je crois, ont des formes de protection, qu'elles soient explicites ou implicites par le biais d'autres instruments comme la Loi sur l'Investissement Canada. Même aux États-Unis, on autorise à certains niveaux la propriété étrangère dans le secteur de la radiodiffusion. On a par ailleurs des exemples d'entreprises multinationales telles que BSkyB qui sont propriétaires de systèmes de satellites en Grande-Bretagne. Le Canada est le seul pays à imposer de telles restrictions, en plus de tous les autres règlements destinés à assurer la dualité linguistique, la diversité des voix, la façon dont les programmes canadiens sont diffusés à la télévision, et cetera.

**Le sénateur Mercer :** Je pense que ceux qui nous regardent aujourd'hui s'intéressent à certaines choses. La propriété, par exemple, qu'elle soit canadienne ou étrangère, est importante et si vous leur demandiez où va leur préférence, je crois qu'elle irait à la propriété canadienne. Toutefois et évidemment en raison de la nature de notre société, ils ne sont pas contre la présence d'autres intervenants sur le marché. Il faut être réaliste.

Il y a un autre sujet d'inquiétude, et c'est le coût que doit payer le consommateur. Ma femme, par exemple, veut savoir ce que vont lui coûter les services qu'elle reçoit, mais elle veut aussi savoir si ces services sont aussi bons que ceux qui sont offerts à son voisin. Il se trouve qu'elle et moi utilisons des services

city of Halifax. We are sitting next to each other in the same room and I have service but she does not. She still has to pay her bill every month as I do.

It seems to me that we need to hear some reassurance that anything we do here will lower the prices. I think we all would agree the prices are extremely high in this country in comparison to other countries and the service is spotty at best. I am being as generous as I can. Give us some reassurance that what we are doing here will have an effect on that.

**Mr. Peirce:** Speaking on the telecommunications side, the best route to giving individual Canadians and small- and medium-sized businesses the greatest choice in terms of what they would like to solve their issues is through competition. Competition is also the best driver of investment. Telecommunications is a capital intensive industry. If you are talking about the former monopoly incumbents, which we are in Manitoba and TELUS is in Western Canada, the bones of those networks were built with a guaranteed rate of return, and a regulator and the ratepayer paying a given price. Given we are not there anymore and we want new players to come in and invest, they have to be able to access that investment wherever they can. When they are able to invest, if the customer is faced with both an incumbent and a competitor, then that customer will have better choice because the incumbent will react wonderfully with innovation, new products and services and different pricing. If they are not facing a competitor, that would not be their behaviour. Their behaviour will be to maximize profit, not maliciously but for the return to their shareholders.

The best way to have you and your wife or small businesses in Canada have access to new technologies, new services faster and at the most competitive price, is to make sure that we make our environment as open to competitors as we possibly can.

**Mr. Woodhead:** In terms of cost to the customer, which I believe was your first point, I might take some issue with you as to whether the level of cost is too high. People generally complain about prices for everything. There is a lot of media profile given to studies that emanated from the OECD around the cost of Canadian wireless services, and placing us middling or in the lower quartile of the cost internationally for wireless services. Incidentally, there are many studies that take a totally different view from that of the OECD based on different methodology because the OECD has not thoroughly studied all of the rate plans that are available in Canada. The OECD has not thoroughly looked at all of the factors of rolling out networks in one of the largest countries on the face of the planet, with some of the most inhospitable geographical conditions.

Our network reaches 98 per cent of the Canadian population. To your point about living 40 kilometres outside of Halifax, there are spots in that network; yes, absolutely. The answer is to continue encouraging companies to invest.

différents et nous vivons tous les deux à 40 km de Halifax. Nous sommes assis l'un à côté de l'autre dans la même pièce et pourtant je reçois un service qu'elle n'a pas. Mais tout comme moi, elle doit payer sa facture tous les mois.

Il me semble que nous avons besoin d'être rassurés en sachant que toute mesure qui sera prise, quelle qu'elle soit, permettra de faire baisser les prix. Nous convenons tous, je pense, que les prix sont extrêmement élevés dans notre pays par rapport à d'autres et que le service est au mieux inégal. Et je suis généreux. Rassurez-nous en nous disant que ce que nous faisons ici ira dans ce sens.

**M. Peirce :** Le meilleur moyen — et je parle ici de télécommunications — de donner aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises canadiennes le plus de choix possible pour régler leurs problèmes, c'est la concurrence, qui est d'ailleurs le moteur le plus puissant de l'investissement. Les télécommunications sont une industrie qui exige énormément de capitaux. S'agissant des anciens titulaires de monopoles, qui sont au Manitoba, alors que TELUS est installée dans l'Ouest du Canada, l'ossature de leurs réseaux s'est bâtie sous réserve d'un taux garanti de rendement, le responsable de la réglementation et l'abonné payant de leur côté un prix donné. Puisque nous ne sommes plus là et que nous voulons voir de nouveaux intervenants investir, ces intervenants doivent pouvoir avoir accès à cet investissement chaque fois qu'ils le peuvent. S'ils sont en mesure d'investir et que le client a affaire à la fois au titulaire et à un concurrent, le client aura un meilleur choix parce que le titulaire se décarassera pour offrir de l'innovation, de nouveaux produits et services, et des prix différents. S'il n'a pas de concurrent, il cherchera plutôt à maximiser ses profits, non pas parce qu'il est mal intentionné, mais parce qu'il voudra offrir à ses actionnaires le meilleur rendement sur leurs investissements.

Le meilleur moyen pour que votre femme et vous-même ou les petites entreprises canadiennes ayez accès aux nouvelles technologies et aux nouveaux services le plus rapidement possible et au prix le plus bas est de faire en sorte que le marché soit le plus ouvert possible à la concurrence.

**M. Woodhead :** Au sujet du coût pour le consommateur — c'est le premier point que vous avez abordé, je crois —, je ne suis pas sûr d'être d'accord avec vous sur le fait qu'il est trop élevé. En général, les gens se plaignent des prix qui sont trop élevés pour tout. Les médias ont fait beaucoup mousser les études de l'OCDE sur les coûts des services sans fil, pour lesquels elle classe le Canada dans le quartile moyen ou inférieur. Or, beaucoup d'études avancent des opinions tout à fait différentes de celles de l'OCDE en se fondant sur une autre méthodologie, qui tient compte du fait que l'OCDE n'a pas étudié en détail tous les régimes tarifaires disponibles au Canada. L'OCDE n'a pas non plus examiné tous les facteurs que suppose le déploiement de réseaux dans l'un des pays les plus grands de la planète et où l'on trouve certaines des conditions géographiques les plus inhospitalières du monde.

Notre réseau dessert 98 p. 100 de la population canadienne. Lorsque vous dites que le service est inégal à 40 km de Halifax, vous avez tout à fait raison. La solution est de continuer à encourager les entreprises à investir.

For example, TELUS has the highest CapEx intensity of any telecom in North America. In the depths of the 2008 recession, we plowed billions of dollars into completely overlaying our wireless network with what was called HSPA technology. Here we are today, barely four years later, and we are in the process of again completely overlaying our network with long-term evolution technology to keep it state of the art. MTS is in the process of doing the same thing in Manitoba.

The world is a lot faster in terms of how you have to refresh the investment in the technology in your network to keep it world class.

I am sympathetic, to a degree, to the point that people are concerned about cost. However, voice RPU is down. Data RPU is up because it is replacing voice minutes. People are texting, using the Internet more and other types of things. There was a monopoly on international roaming in this country because Rogers was the only carrier using GSM-based technologies. Since all of us have come into the market with competing offerings, the roaming rates, in our case, have gone down 60 per cent for travel to other countries. The market is working. It is taking things into account. I take your point that consumers want lower prices, and the competition that we have in the market will deliver it.

**Senator Mercer:** I think that the reference to the OECD studies is a good one, except that one of the factors that never gets measured is the advantages that Canadian companies have had because of the Canadian regulatory system. We have protected them for years, and they fail to respond. If you go back 30 years, the best telephone company in the country was NBTel. They were the most aggressive and most modern. When they joined the network of the telecom companies of the four Maritime provinces, New Brunswick was the big loser because service came down. The rest of us in the Maritimes did not come up to their level. They came to a point in between what Nova Scotia and P.E.I. were receiving.

There seems to be some recognition, and maybe there needs to be a method for government to say, "Here are the advantages that we have given you. You have not delivered on the service. Maybe we should rethink whether you should be in this business, and maybe, by inviting others to invest, perhaps people who are not Canadian, you will get the message."

That was more of a statement than a question, I realize.

**Senator Zimmer:** Thank you for your presence. I do not think this question has been asked, and it is somewhat of a supplementary to what Senator Mercer just asked you.

Rogers has been quoted as saying that there is no question that Canada cannot support more than three national, facility-based players. That is cute. Of course they will say that. Why would they say anything different?

Ainsi, TELUS est l'entreprise de télécommunications qui fait le plus de dépenses d'immobilisations en Amérique du Nord. Dans le creux de la récession, en 2008, nous avons consacré des milliards de dollars dans la remise à niveau complète de notre réseau sans fil grâce à la technologie HSPA. À peine quatre ans après, nous procérons à nouveau à une refonte du réseau en suivant la technologie d'évolution à long terme afin de rester à la fine pointe du progrès. MTS s'apprête à faire la même chose au Manitoba.

Pour être de calibre mondial, les réseaux doivent être mis à jour beaucoup plus rapidement.

Dans une certaine mesure, je comprends que les gens s'inquiètent des coûts. Toutefois, les tarifs de communications vocales sont en baisse alors que ceux des communications de données, qui sont en train de les remplacer, sont en hausse. De plus en plus, les gens envoient des textes par Internet ou d'autres technologies. S'il y a eu au Canada un monopole sur l'itinérance internationale, c'est à cause de Rogers, qui était le seul transporteur à utiliser les technologies GSM. Depuis que nous sommes toutes sur le marché, les frais d'itinérance, en tout cas chez nous, ont baissé de 60 p. 100 pour l'itinérance à l'étranger. Le marché fonctionne. Il s'adapte à la situation. Je comprends votre argument selon lequel les consommateurs veulent des prix bas, et c'est ce que leur offrira la concurrence.

**Le sénateur Mercer :** Je pense que votre allusion aux études de l'OCDE est bonne, sauf pour l'un des facteurs que l'on ne mesure jamais, à savoir les avantages que notre système réglementaire a permis d'offrir aux entreprises canadiennes. Cela fait des années que nous les protégeons et elles n'ont rien offert en retour. Si l'on se reporte à 30 ans en arrière, la meilleure entreprise de téléphonie canadienne était alors la NBTel, qui était l'entreprise la plus entreprenante et la plus moderne. Lorsqu'elle s'est associée au réseau des compagnies de télécommunications des quatre provinces des Maritimes, le service a baissé et le grand perdant en a été le Nouveau-Brunswick. Les autres provinces n'ont pas atteint ce niveau-là, le leur se situant à mi-chemin entre celui de la Nouvelle-Écosse et celui de l'Île-du-Prince-Édouard.

On semble admettre aujourd'hui que le gouvernement devrait pouvoir trouver le moyen de dire à ces entreprises : « Voilà les avantages que nous vous avons procurés. Votre service n'a pas été à la hauteur. Nous remettons donc en question votre présence sur le marché en envisageant d'inviter d'autres investisseurs, peut-être étrangers. Vous allez peut-être comprendre le message ».

Je me rends compte qu'il s'agit plus d'une affirmation que d'une question.

**Le sénateur Zimmer :** Merci d'être venu. Je ne crois pas que ma question a été posée, mais elle complète en quelque sorte celle du sénateur Mercer.

Rogers aurait dit qu'en aucun cas le Canada ne peut appuyer plus de trois protagonistes nationaux. Comme c'est futé de sa part! Peut-il vraiment dire autre chose?

My opinion is that if they are as good as they think they are, why would they worry and pull the competition away? It is Darwin's theory of survival of the fittest, and it is a jungle out there. Get out of the weeds and go after it.

When I drive a car back from Winnipeg, I go over Lake Superior. I lose contact for six hours. It does not bother me, but it worries my wife: Where is he? What has happened? In your professional opinion, what do you think about that statement that Canada can only handle three?

**Mr. Woodhead:** I am happy to respond. I recall Rogers actually saying that. Unless they are repeating it, I believe that they started saying that about three or four years ago. I actually think that it is kind of a silly statement. The reality is that whether or not you lift foreign ownership restrictions, even under the existing regime, customers in most urban markets in this country currently have at their disposal four, five or six wireless carriers. That is just an organic thing. Under the existing regime, you were able to sprout up that much competition. I am not worried about it. You cannot do anything about it; you have to compete rather than complain. That is the natural order; that is the Darwinian theory.

From our perspective, the reality is that we face these competitors in Vancouver, Calgary and Edmonton, and we have to compete with them because they are taking customers. That affects our pricing, how we approach the customers on a service basis and all the rest of it.

Why they would say that I do not know. You would have to ask them. To me, it is empty rhetoric because the reality is that they are there, and you have to compete with them.

**Mr. Peirce:** The only thing that I might differ a bit on is that I think the steps that the government took in 2008, under the last wireless spectrum auction, were crucial to creating the competitive environment that he refers to now. The reason that we have the new entrants that we have now, whether it is Globalive or Vidéotron in Quebec or Mobilicity or Public Mobile, is because of the auction policy that the government adopted in 2008 to ensure that new entrants would come in. What that competitive catalyst meant, as Mr. Woodhead pointed out, is that the incumbents invested new buckets of money to ensure that their technology was leading edge, and you had these new entrants come in and invest a lot of money in constructing new networks. That situation will not sustain itself without the removal of foreign investment restrictions for those new entrants. We saw that happen in the early part of the decade when we were AT&T Canada. When competition was first opened up in telecommunications, we had a dozen or more new entrants who came in to build new fibre infrastructure. All of them, including AT&T Canada, ended up being reliant on foreign debt, and all went bankrupt because it is not an equation that works. You need to access risk capital for those new players to come in. The removal of these restrictions will help the new entrants, along with players like Allstream that are investing in fibre technology, as we go into a new wireless auction policy. The Darwinian rule means that the greatest wins. In an industry that was a monopoly for the better part of a

S'il était si bon que cela, pourquoi, à mon avis, se soucierait-il de faire fuir la concurrence? Comme le dit Darwin, c'est la survie du plus fort et nous sommes dans une jungle. Qu'il sorte donc de sa tanière et se batte!

Lorsque je reviens en voiture de Winnipeg, je contourne le lac Supérieur et perds le contact pendant six heures. Cela ne me gêne pas, mais mon épouse, oui. Où est-il, se demande-t-elle? Lui serait-il arrivé quelque chose? De votre point de vue d'expert, que pensez-vous de cette affirmation selon laquelle le Canada ne peut accueillir que trois protagonistes?

**M. Woodhead :** Cela me fait plaisir de vous répondre. Je me rappelle bien cette déclaration, que Rogers a commencé à faire il y a à peu près trois ou quatre ans. Je crois que c'est une déclaration un peu idiote. Le fait est que, sous le régime actuel, qu'on lève ou non les restrictions sur la propriété étrangère, les consommateurs ont déjà le choix, dans la plupart des centres urbains, parmi quatre, cinq ou six opérateurs de téléphonie mobile. C'est dans l'ordre des choses. Sous le régime actuel, on a pu voir émerger cette concurrence. Cela ne m'inquiète pas. Tout ce que l'on peut faire, c'est de faire mieux et d'arrêter de se plaindre. C'est dans l'ordre naturel des choses, c'est la théorie darwinienne en pratique.

De notre point de vue, nous faisons déjà face à ces concurrents à Vancouver, Calgary et Edmonton, et nous devons nous battre avec eux parce qu'ils nous prennent des clients. Cela influe sur nos grilles tarifaires, sur l'approche après vente et tout le reste.

Je ne sais pas pourquoi ils font cette affirmation; il faudrait le leur demander. Pour moi, ce sont des paroles en l'air, puisque les concurrents sont déjà là et qu'il faut se battre avec eux.

**M. Peirce :** Je différerais sur un seul point : les mesures que le gouvernement a prises en 2008, lors de la dernière vente aux enchères du spectre réservé au sans-fil, ont été cruciales pour créer le milieu concurrentiel dont on vient de parler. La raison en est que si nous avons aujourd'hui de nouveaux acteurs, qu'il s'agisse de Globalive, de Vidéotron au Québec, de Mobilicity ou de Public Mobile, c'est grâce à cette politique de vente aux enchères que le gouvernement a adoptée en 2008. Comme M. Woodhead l'a souligné, cette concurrence a été le catalyseur des énormes investissements que les nouveaux venus ont faits pour adopter une technologie à la fine pointe du progrès et créer de nouveaux réseaux. La situation ne pourra pas perdurer sans la levée des restrictions sur les investissements étrangers en faveur des nouveaux venus. C'est ce qui est arrivé d'ailleurs au début de la décennie lorsque l'entreprise s'appelait AT&T Canada. Lorsque les télécommunications se sont ouvertes pour la première fois à la concurrence, il y a eu au moins une douzaine de nouveaux venus qui ont construit l'infrastructure de la fibre optique. Toutes ces entreprises, y compris AT&T Canada, ont fini par dépendre de la dette étrangère et toutes ont fait faillite, parce que cela ne marche pas dans l'équation. Les nouveaux venus ont besoin de pouvoir disposer de capital de risque. La levée de ces restrictions les aidera donc, eux et d'autres protagonistes comme Allstream, qui investissent dans la technologie de la fibre optique au moment

century, you need to take steps to ensure that the marketplace will be enduringly competitive and not somehow result in dominance by one player or another.

**Senator Zimmer:** Thank you for your candour.

**Senator Unger:** This is sort of a supplementary question: Do you think Canada has a large enough market to attract foreign investment? Are we a big enough player in this?

There is a general bias, I think, among younger people about this idea of allowing foreign companies to come into Canada. Yesterday I was out and about, and I saw a billboard showing an angry looking young man saying, "Stop this bill. Stop foreign ownership. It is not good." It is a complicated issue, but I wonder if this is a bias that might be problematic for the government to deal with?

**Mr. Woodhead:** Is the sign that you were looking at on Bank Street, on the side of a building?

**Senator Unger:** It was.

**Mr. Woodhead:** That is the Communications, Energy and Paperworkers Union building, so it is a large Bell trade union sign.

Is Canada a big enough player in this to attract foreign investment? In 2008, with the existing rules, Orascom Telecom established a subsidiary here or an arrangement here with a small Canadian company called Globalive. They were clear in 2007, as I watched this unfold, that they saw an opportunity in Canada because they believed that it was underpenetrated versus its peers for wireless services, because something like 73 per cent of Canadians at the time had a wireless device, whereas in Europe they throw around these numbers like, in Greece, 120 per cent of the population has a wireless device. There are reasons for that. It is swapping SIM cards because the countries are so close together and people are constantly travelling. That was the opportunity they saw.

Will foreign investors come to Canada? You have seen it. We have seen it in energy and resources. Where there is a positive business case, you can find foreign money. If this restriction is lifted, these people can go to foreign markets, as Mr. Peirce says, capital markets, and seek risk capital. Those people, because they are not stupid people down there, will provide you with risk capital if they like the look of your business case and they like how much return they can make. These are state-of-the-art, innovative companies that we are talking about here. Yes, they probably can access risk capital, but it will be caveated by the fact that you have a reasonable business plan, an ability to execute on that plan and you are willing to pay the dividend back for that.

**Mr. Peirce:** In 2000, when we first opened competition in telecommunications in Canada, and before, all the significant foreign players were here. British Telecom was an investor in us

où va s'appliquer une nouvelle politique de vente aux enchères réservée au sans-fil. La règle darwinienne veut que les meilleurs gagnent. Dans une industrie où un monopole a sévi pendant près d'un siècle, il faut prendre des mesures pour que le marché reste concurrentiel de façon durable et n'entraîne pas la domination d'un intervenant sur les autres.

**Le sénateur Zimmer :** Merci de votre franchise.

**Le sénateur Unger :** Ma question est plus ou moins complémentaire. Pensez-vous que le Canada a un marché suffisamment grand pour attirer l'investissement étranger? Sommes-nous un intervenant suffisamment grand dans ce secteur?

Il y a chez les jeunes un préjugé contre la présence d'entreprises étrangères au Canada. Je passais d'ailleurs hier devant un panneau publicitaire dans lequel on voyait un jeune homme en colère déclarer : « Annulez cette facture. Arrêtez la propriété étrangère. Ce n'est pas bon. » La situation est complexe, mais je me demande si c'est un problème pour le gouvernement de lutter contre ces préjugés.

**M. Woodhead :** Est-ce le panneau que l'on voit sur la rue Bank, sur le côté d'un immeuble?

**Le sénateur Unger :** Oui, c'est ça.

**M. Woodhead :** C'est l'immeuble du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier. C'est donc le grand panneau du syndicat des employés de Bell.

Le Canada est-il assez puissant dans ce secteur pour attirer l'investissement étranger? En 2008, et conformément aux règles d'alors, Orascom Telecom a créé une filiale ou conclu une entente avec une petite entreprise canadienne appelée Globalive. De la façon dont j'ai vu les choses évoluer, dès 2007, ils ont vu qu'il y avait des possibilités au Canada où la pénétration du marché par les services sans fil n'était pas aussi forte que dans d'autres pays. À l'époque en effet, 73 p. 100 des Canadiens avaient un appareil sans fil, par rapport à des chiffres extrêmement élevés en Europe — par exemple, 120 p. 100 en Grèce. Il y a des raisons à cela. Les pays étant si proches les uns des autres et les gens voyageant sans cesse, il y avait des échanges de cartes SIM. C'est donc cette possibilité qu'ils ont envisagée.

Est-ce que les investisseurs étrangers viendront au Canada? On l'a vu. On l'a vu dans le secteur de l'énergie et des ressources. Chaque fois qu'il y a un plan d'affaires positif, on peut trouver de l'argent à l'étranger. Si la restriction est levée, ces gens peuvent aller sur les marchés étrangers, comme l'a indiqué M. Peirce, ils peuvent aller sur les marchés d'immobilisations à la recherche de capitaux de risque. Ces gens ne sont pas idiots : ils vous fourniront en effet des capitaux de risque si votre affaire leur plaît et s'ils aiment le rendement que leur rapporte leur investissement. Nous parlons ici d'entreprises innovantes, qui sont à la fine pointe de la technologie. Certes, elles pourront probablement avoir accès à des capitaux de risque, mais à la condition d'avoir un plan d'affaires raisonnable, de pouvoir mener ce plan à bien et d'être prêtes à offrir des dividendes.

**M. Peirce :** En 2000, lorsque nous avons pour la première fois ouvert la concurrence dans le secteur des télécommunications, et même avant, tous les grands acteurs étrangers étaient là. British

when we were AT&T Canada. AT&T obviously was an investor. Verizon was a significant investor in TELUS. In fact, BC Tel, one of the predecessor companies of TELUS, was majority owned by a predecessor company to Verizon. Bell Canada's network was largely built with foreign investment when it was effectively AT&T in Canada.

We have managed to chase all those players away. Over the past decade of these restrictions being in place, every significant international player has left the country. You underscore a real challenge for us as Canada because we are small. When you are small and closed, the world looks elsewhere. I would say telecommunications is a lot like other portfolios in Canada. We are always driving to achieve our share of international investment. I know departments across the government worry about foreign investment dropping and that we have to do all we can to attract it. It is passing strange that, in an industry as important to our future as telecommunication, we would actively put up barriers to that type of investment coming in.

Now that we have removed those barriers even for small players, it is still a test to go out there on the markets and attract investment to show the business case. That is what we have confidence as Canadians that we can do, but we should not hamstring ourselves in that effort.

**Senator Unger:** You both mentioned risk capital. That means one thing to me — uncertainty and risk. Would you comment on the risk capital?

**Mr. Woodhead:** All capital markets are, in fact, exchanges of risk. It was ever thus.

Typically, as I see it, the lower the risk, the lower the interest rate you pay for the capital that is deployed to you. The higher the risk, the higher the interest rate. That is how capital markets are structured.

Typically, in the wireless industry in the past, when it was MicroCell or Clearnet, those companies accessed capital markets. They were able to convince those capital markets that they had a legitimate plan. This was twenty years ago in the wireless market, when penetration was maybe 25 per cent, so there was a lot of growth there. You are always able to do it if you have a legitimate business plan and you are willing to stomach the interest rate.

**Mr. Peirce:** I can give an example of our company. As MTS in Manitoba, people would typically invest in MTS for the dividend. Our incumbents across the country are dividend plays. We have significant capital needs in Manitoba. We have to lay out new wireless networks. We are delivering fibre to the home in 30 rural communities, not in Winnipeg. Doing all those things costs hundreds of millions of dollars. Our investors say, "That is fine. It will assure my dividend."

Telecom investissait dans notre entreprise, qui s'appelait alors AT&T Canada. La maison-mère AT&T était évidemment elle-même un investisseur. Verizon avait d'importants investissements dans TELUS. En fait, BC Tel, l'une des entreprises qui a précédé TELUS, appartenait en majorité à l'un des prédecesseurs de Verizon. Le réseau de Bell Canada, qui était en fait celui d'AT&T au Canada, a été largement construit grâce à des investissements étrangers.

Nous nous sommes arrangés pour faire fuir toutes ces entreprises. Pendant la dernière décennie où ces restrictions étaient en vigueur, tous les grands protagonistes internationaux ont quitté le pays. Vous soulevez le vrai défi que nous devons. Lorsque l'on est un marché de taille modeste comme le nôtre, et fermé de surcroît, le monde va voir ailleurs. Je dirais que le secteur des télécommunications ressemble à bien d'autres au Canada. Nous cherchons toujours à obtenir notre part des investissements étrangers. Je sais que de nombreux ministères s'inquiètent de la baisse des investissements étrangers et se demandent ce que nous devons tous faire pour les attirer. Dans un secteur aussi important pour notre avenir que celui des télécommunications, il est assez étrange que nous cherchions par tous les moyens à bloquer les investissements.

Maintenant que nous avons levé ces barrières, même pour les petits intervenants, nous devons prouver que nos plans d'affaires sont suffisamment bons pour attirer l'investissement. Nous avons confiance de pouvoir le faire, mais ce faisant, il faudrait veiller à ne pas nous paralyser.

**Le sénateur Unger :** Vous avez tous les deux mentionné les capitaux de risque. Pour moi, cela évoque deux choses : l'incertitude et le risque. Avez-vous des commentaires à ce sujet?

**M. Woodhead :** En fait, tous les marchés de capitaux sont à risque. Il en a toujours été ainsi.

Typiquement — et c'est comme cela que je vois les choses —, plus faible est le risque, plus bas sera le taux d'intérêt à payer pour les capitaux qui vous sont accordés. Inversement, plus grand est le risque, plus élevé sera le taux d'intérêt. C'est comme cela que sont structurés les marchés de capitaux.

Autrefois, lorsque le secteur du sans fil était dominé par MicroCell ou Clearnet, ces entreprises avaient accès aux marchés de capitaux, qu'elles avaient pu convaincre d'accepter leurs plans d'affaires. Cela remonte à 20 ans, alors que le taux de pénétration était peut-être de 25 p. 100 et que les possibilités de croissance étaient énormes. On peut toujours le faire aujourd'hui avec un plan d'affaire qui se tient et si on est prêt à assumer les taux d'intérêt.

**M. Peirce :** Je peux vous donner l'exemple de notre entreprise. Au Manitoba, les gens investissent typiquement dans MTS à cause des dividendes. Dans l'ensemble du pays, nos titulaires jouent sur les dividendes. Au Manitoba, les besoins en capitaux sont importants. Il faut mettre sur pied de nouveaux réseaux sans fil. Nous installons le réseau de fibre optique à domicile dans 30 collectivités rurales à l'extérieur de Winnipeg. Tous ces travaux coûtent des centaines de millions de dollars. Pour les investisseurs, il n'y a pas de problème dans la mesure où leurs dividendes sont assurés.

Our Allstream business does not start with that historic monopoly. Our Allstream business has invested over \$4 billion collectively in our national network, but that was all built at risk because there was not a guaranteed customer base to support that. It was effectively a start-up. No one is investing that for a dividend; you are investing because it is a growth story. When we try to invest in that Allstream network infrastructure now, the legitimate question for our investors who are investing in MTS is, "What about my dividend?"

Risk capital is a different type of investment. It understands there is greater risk, but it is betting on the growth. Take Canadian banks, for example. They have done so well during this downturn. They do not take as much risk as other international institutions or other international sources of money, so investing on that side requires a different type of capital, which typically does not come from Canada.

That is why competitors have been so reliant on foreign debt. They cannot get foreign equity. Canadian banks will not loan to that type of venture in those kinds of sums. The indebtedness comes from outside the country at a higher premium, no doubt, so it is risk capital versus a more dividend-like approach.

*[Translation]*

**Senator Boisvenu:** Thank you for your presentations, particularly that of Mr. Peirce. I am always a little shocked when I hear about Bell's profit margin.

Mr. Chair, I throw a little temper tantrum every time because I am shocked. Mr. Woodhead, I feel that competition has always been at the root of improving the quality of services and, most importantly, the level of productivity in a company. I am surprised that TELUS wants to keep the status quo.

I was around when Vidéotron came to Quebec. This first competitor had a negative impact on Bell with its overly aggressive marketing approach. In response to that, Bell treated its clients with disrespect. I had been with Bell for 20 years when I realized that my neighbour's rate was 30 per cent lower than mine for the same service with Bell. Bell was giving its new clients rates that were 30 per cent lower, without bothering to adjust the rates for its loyal clients. Bell's marketing strategy was to wait for its long-term clients to threaten to leave for Vidéotron to obtain that new rate. When Vidéotron started to provide cable, phone and wireless services in Quebec, it was very beneficial for Quebecers because Bell was really ripping us off. We were really getting ripped off.

Mr. Woodhead or Mr. Peirce, how can we remain closed off or frozen in a status quo that chains Canadians, so to speak, to large companies? I felt I was Bell's prisoner for years on end.

Nos entreprises d'Allstream n'ont pas commencé par un monopole. Collectivement, elles ont investi plus de 4 milliards de dollars dans notre réseau national. Nous prenions un risque, puisque nous n'avions pas de clientèle garantie. En fait, nous démarrions. Personne n'investissait pour les dividendes, mais en raison des possibilités de croissance. Aujourd'hui, lorsque l'on investit dans l'infrastructure de réseaux d'Allstream, nos investisseurs nous posent à juste titre la question : « Et qu'en est-il de mes dividendes? ».

Les capitaux de risque sont un type d'investissement différent. On sait qu'il y a un risque, mais l'on parle sur la croissance. Prenons l'exemple des banques canadiennes qui se sont très bien sorties de la crise. Elles ne prennent pas autant de risques que d'autres institutions ou d'autres organisations prêteuses internationales, de sorte que les investissements qui y sont faits exigent des types de capitaux différents, qui ne viennent pas d'habitude du Canada.

Voilà pourquoi nos concurrents dépendent tellement de la dette étrangère, parce qu'ils n'ont pas accès aux capitaux. Pour ce type d'entreprise, les banques canadiennes n'accorderont pas de prêts d'une telle importance. L'endettement provient de l'étranger à un taux sans aucun doute plus élevé; il s'agit donc d'une approche qui priviliege plutôt les capitaux de risque que les dividendes.

*[Français]*

**Le sénateur Boisvenu :** Je vous remercie pour votre présentation, particulièrement M. Peirce. Je suis toujours un peu choqué devant le fait que la compagnie Bell avait une marge bénéficiaire.

Monsieur le président, je fais ma montée de lait chaque fois, parce que cela me choque. Je pense que la concurrence, M. Woodhead, a toujours été à la base de l'amélioration de la qualité des services dans une entreprise et surtout de la productivité. Je suis surpris de la position de TELUS qui veut garder le statu quo dans ce domaine.

J'ai vécu l'arrivée de Vidéotron au Québec. Ce premier concurrent a fait mal à Bell avec son approche marketing beaucoup plus agressive. En réponse à cela, Bell a carrément manqué de respect envers sa clientèle. J'étais moi-même un client de Bell depuis 20 ans lorsque j'ai réalisé que mon voisin bénéficiait d'un tarif 30 p. 100 inférieur au mien pour le même service — chez Bell. Bell offrait un tarif 30 p. 100 inférieur à ses nouveaux clients, sans se préoccuper d'ajuster le tarif pour ses fidèles clients. La stratégie marketing de Bell était d'attendre que ses clients de longue date les menacent de se tourner vers Vidéotron pour leur offrir ce nouveau tarif. L'arrivée de Vidéotron au Québec dans le domaine de la télévision, de la téléphonie et du sans-fil a été salutaire pour les Québécois sur le plan des tarifs parce qu'on se faisait carrément avoir avec Bell. Carrément avoir.

M. Woodhead ou M. Pierce, comment pouvons-nous rester fermés ou du moins figés dans une espèce de statu quo qui, entre guillemets, enchaîne les Canadiens aux grandes compagnies? Je me suis senti prisonnier de Bell pendant des années et des années.

Last year, it took me four months to solve an issue with Bell's rates. With its monopoly, I feel that Bell could not care less about its clients and Canadians. So when new players enter the telephone and Internet market, their top priority is going to be the clients, not just profit.

How can we choose not to open up this market to Canadians so that they can have access to productivity and prices that are comparable to those the French have? The French used to be 10 years behind us in terms of Internet and wireless telephone services, and now, we are 10 years behind them. In France, you can rent a cell phone anywhere. You are not caught in some regulatory stranglehold like the one Canadian consumers are caught in.

I am a bit surprised to see that we are closed to the idea of opening this market that will benefit Canadians as consumers. Could you tell me what you think about this? In my view, this should be a calm debate and we should welcome this market with an open mind so that Canadians can benefit from it.

[English]

**Mr. Woodhead:** Thank you, senator. I think you misunderstand my position. It is not that foreign ownership restrictions should not be lifted, that the status quo should be maintained. My position is that if the government is going to lift foreign ownership restrictions, it should lift them for everyone in telecom. That is the difference.

Keeping on the theme of foreign investment, you were rescued from Bell by Vidéotron. I do not know what their position on foreign ownership is, but I doubt it favours it. You were rescued by a proud Canadian company that deployed an IP application across its network to provide you with telephony services and, from what I have seen, is doing pretty well, probably for reasons that you suggest. I do not know.

That is competition and that is how consumer welfare and benefits are driven by companies like Vidéotron who enter into the market, make investments, and compete with companies like Bell.

Shaw Cable did the same to us in the West, and I can tell you what it has done at TELUS in terms of transforming the culture of this company. Our mantra now is "customer first." We have implemented all manner of programs to improve our customer service and have been relatively successful in slowing the migration of customers to our competitors, because that competitive heat is one of the benefits of competition. It drives you to do things differently and to respond to your customers differently.

I am sure Mr. Peirce or Ms. Griffin-Muir have something to say on this.

Régler un problème de tarification avec Bell m'a pris, l'an dernier, quatre mois. Avec le monopole qu'elle a, je crois que cette compagnie se fuit des clients et des Canadiens. Le fait d'entrer de nouveaux joueurs dans le domaine de la téléphonie et de l'Internet va faire en sorte que la première préoccupation de ces compagnies sera la clientèle, pas seulement le bénéfice.

Comment peut-on choisir de ne pas ouvrir ce marché afin que les Canadiens aient un niveau de productivité et de tarification comparable à celui des Français? Ils étaient en retard de dix ans par rapport à nous en ce qui a trait à l'Internet et à la téléphonie sans-fil, et maintenant, c'est nous qui sommes dix ans en arrière des Français. En France, on peut louer un cellulaire partout. On n'est pas esclave d'une espèce de carcan réglementaire qui désavantage les consommateurs canadiens.

Je suis un peu surpris de voir qu'on est fermé à ouvrir ce marché qui va bénéficier aux Canadiens en tant que consommateurs. J'aimerais avoir votre point de vue là-dessus. Selon moi, c'est un débat qui devrait être serein, et on devrait s'ouvrir par rapport à ce marché afin que les Canadiens puissent en bénéficier.

[Traduction]

**M. Woodhead :** Merci, monsieur le sénateur. Je pense que vous m'avez mal compris. Il ne s'agit pas de ne pas lever les restrictions à la propriété étrangère et de maintenir le statu quo. Ma position est que si le gouvernement lève les restrictions à la propriété étrangère, il doit le faire pour tous les intervenants dans le secteur. C'est là la différence.

Toujours sur le thème de l'investissement étranger, Vidéotron vous a sauvé de Bell. Je ne sais pas quelle est sa position sur la propriété étrangère, mais je doute qu'il y soit favorable. Vous avez été sauvé par une grande compagnie canadienne qui a déployé dans tout son réseau une application fondée sur le protocole Internet pour vous offrir des services téléphoniques et, d'après ce que je vois, elle se porte très bien, probablement pour les raisons que vous avez mentionnées. Je ne sais pas quoi vous dire de plus.

C'est comme cela que s'exerce la concurrence et que le souci du consommateur est pris en charge par des entreprises comme Vidéotron, qui entrent sur le marché, font des investissements et concurrencent des entreprises comme Bell.

En ce qui nous concerne, Shaw Cable a fait la même chose dans l'Ouest et je peux vous dire quelle portée cela a eu sur la transformation de la culture chez TELUS. Notre mantra est désormais : « Le client d'abord ». Nous avons mis en œuvre toutes sortes de programmes pour améliorer notre service à la clientèle et nous avons relativement bien réussi à ralentir la migration de nos clients chez nos concurrents. La tension que suscite la concurrence a du bon. Elle vous pousse à faire les choses différemment et à réagir en fonction de vos clients.

Je suis sûr que M. Peirce ou Mme Griffin-Muir auraient quelque chose à dire à ce sujet.

On your last point about France, we will do all the things that you suggested. We will unlock your phone for you and you can get a SIM card from somebody else. We have lowered roaming rates by 60 per cent. We have gone through a whole menu of things on wireless alone to respond to consumer demand for more flexibility.

We sell SIM cards only, no devices. You can buy phones fully subsidized from us or not. You can pay \$650 up front or whatever the latest version of the iPad or iPhone goes for, or less for android devices. We are currently offering the benefits that you saw in France, and it is only a matter of time before people fully realize it.

**Mr. Peirce:** I could not have explained the situation any better than you did, senator.

The one thing I would underscore about the plight, as you say, of the customer is to point out that that extends especially to our small- and medium-sized business community in Canada. Allstream only serves businesses across the country, but our biggest challenge is getting our network to the customer so that we can offer them alternative services. Frankly, we are probably one of the largest customers of Bell Canada in the country because we have to use their last mile to get to the customer, and they treat us just as badly as they treat you. To your point, that is why competition is so important.

Vidéotron Quebecor has been on the record as favouring the removal of the restrictions. Like Mr. Woodhead, they would want the restrictions removed across the board, but they recognize this as a first step.

You are describing exactly what happens when there is not a truly competitive environment, and competitive environments do not just happen. As Rockefeller said, he was no friend of competition; he wanted to eliminate competition. That is the best way to maximize profit for one player. We need a regulatory framework that does not let players act that way. When we create a competitive marketplace, big players and small players will react with innovation and choice for the customer.

**Senator Martin:** I am from the West, so I know the competition and the choice for consumers that is there. My husband was nabbed by a competitor of yours and changed our service, although I tried to resist. In any case, I do see the greater service and choice for customers.

My question is about the rural-urban divide. I live in the city, so I know that I will have greater competition and better service, but will that translate to rural Canada? As an example, I went to the Yukon and my carrier did not provide service there, and I did not realize that when I went.

When we are creating more choice and greater competition, would the providers enter into agreements or contracts so that someone going to another part of Canada could continue to have service? Rural Canadians should benefit as well as urban dwellers.

Sur votre dernier point concernant la France, nous retiendrons toutes vos suggestions. Nous déverrouillerons votre appareil pour y installer la carte SIM d'un concurrent. Nous avons baissé les taux d'itinérance de 60 p. 100. Sur le seul service sans fil, nous avons pris toute une gamme de mesures pour nous adapter aux exigences de souplesse du client.

Nous ne vendons pas d'appareils, seulement des cartes SIM. Vous pouvez acheter des téléphones entièrement subventionnés par nous ou non. Vous pouvez débourser d'emblée 650 \$ ou tout autre montant pour la dernière version du iPad ou du iPhone, ou un peu moins pour les appareils androïdes. Nous vous offrons aujourd'hui les mêmes avantages qu'en France, et ce n'est qu'une question de temps avant que le public ne s'en rende compte.

**M. Peirce :** Je n'aurais pas pu vous décrire aussi bien la situation, monsieur le sénateur.

La seule chose que je soulignerais à propos du malheureux consommateur, comme vous dites, c'est le sort réservé aux petites et moyennes entreprises. Allstream ne dessert que les entreprises, mais notre plus grand défi est de mettre notre réseau à disposition du client auquel nous pourrons alors offrir d'autres services. Je vous le dis franchement, nous sommes probablement l'un des plus gros clients de Bell Canada dans ce pays puisque nous devons utiliser jusqu'au dernier de ses services pour toucher nos clients et cette entreprise nous traite tout aussi mal qu'elle vous traite. Mais pour en revenir à ce que vous disiez, c'est la raison pour laquelle la concurrence est si importante.

On sait que Vidéotron Quebecor est en faveur de la levée des restrictions. Tout comme M. Woodhead, elle veut la levée générale des restrictions, mais se rend bien compte qu'il s'agit là d'une première étape.

Vous décrivez exactement ce qui se produit lorsque l'environnement n'est pas vraiment concurrentiel et cet environnement concurrentiel n'arrive pas spontanément. Comme le disait Rockefeller, on n'est pas ami avec la concurrence, que celui-ci voulait d'ailleurs éliminer. L'élimination de la concurrence est le meilleur moyen pour un intervenant de maximiser les profits. Pour empêcher cela, il faut créer un cadre réglementaire. Lorsque vous créez un marché concurrentiel, les intervenants, gros et petits, réagissent en offrant aux clients des produits novateurs et des choix.

**Le sénateur Martin :** Venant de l'Ouest, je m'y connais en concurrence et en choix pour les consommateurs. Mon époux s'est fait attraper par l'un de vos concurrents et a changé notre service. J'ai bien essayé de m'y opposer, mais force est de constater que le service et les choix sont meilleurs.

Mais qu'en est-il du fossé entre les régions rurales et les régions urbaines? Vivant en ville, je sais que la concurrence y est plus forte et le service meilleur, mais qu'en est-il dans les régions rurales? Par exemple, mon fournisseur ne desservait pas le Yukon, où je devais aller, et je ne le savais pas.

En créant plus de choix et de concurrence, est-ce que les fournisseurs passent des ententes ou des contrats de façon à pouvoir continuer de desservir ceux qui vont vivre dans une autre région du Canada? Les habitants des régions rurales devraient avoir les mêmes avantages que leurs concitoyens des villes.

**Ms. Griffin-Muir:** Greater competition tends to start in the cities. We have to be frank about the fact that certain rural communities may never have the kind of competition that urban communities have.

There are a couple of ways of addressing that. In the recent framework for the 700 megahertz auction, the government is proposing to address some of this. Carriers will have to provide both in- and out-of-territory roaming, which means that if you have a network in some parts of a province but not all, the carrier with the rest of the network will have to negotiate with you.

As competition gets greater and the market is a little more evenly divided, particularly in wireless but probably in all sectors of telecommunication, it will benefit all carriers to ensure that there is more service, that their service continues or that there is an easy hand-off, and those things come more readily with greater competition, even if that competition emanates from urban areas.

The proper regulation must be in place. It does not just happen. Certainly in the wireless sector the government is looking at expanding some of those rules. In the wire line sector there will probably have to be additional modifications to encourage greater deployment.

**Senator Martin:** For clarification, there are currently no regulations about the in- and out-of-territory roaming, per se. Having more competition does not necessarily mean I would be assured.

**Ms. Griffin-Muir:** Currently there are some if I am out-of-territory. If our customers leave Manitoba, since we do not have a wireless network elsewhere it is mandatory for the carriers there to negotiate. However, if you had a network in Manitoba, like TELUS, it is not mandatory to negotiate roaming.

**Senator Martin:** I am in B.C., but my example was Yukon. I will not name the carrier.

**Mr. Woodhead:** There is clearly roaming on Rogers if you are in Yukon, and they do not have any network there. The all-carrier roaming requirement in the 700 megahertz framework that Ms. Griffin-Muir is talking would likely solve that problem. Unfortunately, if you were with TELUS, we would have been able to provide you with service in Yukon; but I digress.

I have another point I want to make. You raise an important point. There is a slight issue and I know the chair is rushed for time here but this rural question to me is very important. Industry Canada and the minister believe that they have solved it, and I think they have partly solved it with the conditions on 700 MHz that require MTS and TELUS to build out on a fairly rapid accelerated basis to 95 per cent and 97 per cent of our current coverage. However, there is a gigantic loophole for all of these new entrants, such as East Link and Shaw, who have spectrum

**Mme Griffin-Muir :** C'est surtout dans les villes que se crée la concurrence. On ne doit pas se leurrer : certaines collectivités rurales n'auront jamais le type de concurrence que l'on trouve dans les villes.

Il y a des moyens de pallier à cela. C'est ce que cherche à faire le gouvernement dans le cadre qu'il a récemment proposé pour la vente aux enchères de bandes à 700 MHz. Il exigerà en effet des transporteurs qu'ils fournissent les services d'itinérance à l'intérieur et à l'extérieur de leur territoire. Ainsi, le transporteur qui ne couvre pas la totalité du territoire devra négocier avec son concurrent pour la fourniture de ce service.

Au fur et à mesure que s'intensifie la concurrence et que le marché est un peu plus également divisé, surtout dans le secteur du sans fil, mais aussi et probablement dans tous les secteurs des télécommunications, tous les transporteurs auront avantage à offrir plus de services, à les maintenir ou à trouver des solutions de recharge. Ce sont là les avantages qu'apporte la concurrence, même si cette dernière provient des centres urbains.

Mais il faut mettre en place la réglementation adéquate, et cela ne se fait pas spontanément. Dans le secteur du sans-fil, le gouvernement envisage certainement d'élargir la réglementation en place. Dans celui des lignes, il faudra probablement apporter d'autres modifications pour favoriser le déploiement.

**Le sénateur Martin :** Petite précision, l'itinérance à l'intérieur et à l'extérieur d'un territoire n'est pas pour l'instant réglementée. L'intensification de la concurrence ne garantit pas nécessairement ce service.

**Mme Griffin-Muir :** Certains services sont actuellement assurés en dehors du territoire. Puisque nous n'avons pas de réseau sans fil en dehors du Manitoba, si nos clients quittent la province, les transporteurs doivent négocier les services. Mais s'ils ont un réseau au Manitoba, comme TELUS, l'itinérance n'a pas à être négociée.

**Le sénateur Martin :** Je vis en Colombie-Britannique, mais je donnais l'exemple du Yukon. Toutefois, je ne donnerai pas le nom du transporteur.

**M. Woodhead :** Au Yukon, l'itinérance est assurée par Rogers, qui n'y a pourtant pas de réseau. L'obligation d'assurer le service d'itinérance de la part de tous les transporteurs dans la bande de 700 MHz dont parlait Mme Griffin-Muir, réglerait probablement ce problème. Si vous aviez fait affaire avec TELUS, nous aurions malheureusement pu vous offrir ce service au Yukon, mais voilà que je m'écarte du sujet.

J'aimerais reprendre un point important que vous avez soulevé. La question est accessoire et je sais que le président n'a pas beaucoup de temps, mais cette question des services dans les régions rurales est très importante pour moi. Industrie Canada et le ministre pensent qu'ils ont réglé le problème. Je pense qu'ils l'ont réglé en partie en exigeant que sur la bande de 700 MHz, MTS et TELUS assurent rapidement le service sur 95 à 97 p. 100 de leur territoire actuel. Cette condition offre toutefois une immense échappatoire à tous les nouveaux entrants, tels que East

but have never deployed it. They have a valuable public resource that they have not built. Their build requirement, if they were to obtain 700 MHz spectrum, would be essentially zero because of the way that Industry Canada has created this condition based on your existing footprint that you have deployed. Therefore, if you have deployed zero, a percentage of zero is zero.

Equally, if you were a speculator wireless company, such as Deutsche Telekom or AT&T or Verizon who wanted to participate in this spectrum auction, you could actually come in and get spectrum but essentially deploy none of it and hold it as an investment. I do not think that is in the public interest. I believe that the way they have gone with the established players to accelerate deployment to rural areas is in the best interests of Canadians. We can do better. Look at the wireless coverage maps, and I happen to know my own, in particular in Alberta, for example. Given the conditions in Alberta with its resource intensity, the coverage of areas where it is completely uneconomic to build and maintain is probably the most intense and widely deployed network in the world for a geographic location of those characteristics.

**Senator Mercer:** You reminded me of a statement made by an old colleague of mine who used to work for MTT in Nova Scotia. He said: "The telephone company is the most democratic organization in the country; we give bad service to everyone." He was right.

When talking about foreign investors, someone said that they are not stupid "down there." You have assumed that these investors will come from south of the forty-ninth parallel. If we proceed with this, will it encourage more investment from places other than the United States? We continue to talk, and it is just talk, about diversifying our marketplace and with whom we do business. I was in Washington recently where I met with a number of congressmen and senators on an agricultural issue. They wanted to talk only about the Keystone Pipeline. When I talked to them about Keystone, I said that we are interested in selling oil to customers other than the Americans. When I mentioned that the other customer was China, they became very agitated and concerned. That makes me feel pretty good because it means they will sharpen their pencils a little more, or at least one would hope.

Is there a capital investment market that will be attracted to this, other than American? We know that some Americans will be interested but will there be others? Senator Boisvenu talked about the service in France, but will there be French, British, German, Chinese, Japanese and Korean investors available to help us diversify? If we are going to have foreign ownership of some of our assets, I would prefer to diversify the ownership rather than concentrate it in one place.

**Mr. Peirce:** To some extent, that would remain to be seen. The Canada-U.S. border in terms of telecommunications traffic is heavily trafficked just like the Canada-U.S. border in so many other areas. It is the most heavily trafficked telecommunications border in the world, so they are natural adjacencies, if you will, that would likely have capital that comes from the U.S. that is more quickly cognizant of the opportunity here. We have had European investment in Canada before. As I said, BT was an investor in AT&T Canada for a number of years. The other

Link et Shaw, qui ont le spectre, mais ne l'ont jamais déployé. Ils disposent en effet d'une ressource publique précieuse qu'ils n'ont jamais créée. S'ils obtenaient le spectre de 700 MHz, ils n'auraient essentiellement rien à construire, puisque l'exigence d'Industrie Canada est fondée sur le réseau déjà déployé. Et comme ils n'en ont pas, ils ne sont pas concernés.

De la même façon, si vous êtes une entreprise qui spéculé sur le sans-fil, comme Deutsche Telekom, AT&T ou Verizon, qui pourraient participer à la vente aux enchères du spectre, vous pourriez en obtenir sans jamais le déployer et en le mettant de côté comme un investissement. Je ne pense pas que ce serait dans l'intérêt du public. Ce qui l'est, c'est d'avoir poussé, comme ils l'ont fait, les protagonistes déjà établis à accélérer le déploiement dans les régions rurales. Ceci dit, nous pouvons mieux faire. Il suffit de regarder la couverture du sans-fil, en Alberta, par exemple, qui est la province d'où je viens et que je connais bien. Grâce à la quantité des ressources qu'elle exploite, l'Alberta a probablement le réseau le plus intense et le plus largement déployé du monde dans une région où il ne serait normalement pas du tout rentable de bâtir et d'entretenir un réseau.

**Le sénateur Mercer :** Vous me rappelez ce que disait un de mes vieux collègues qui travaillait chez MTT en Nouvelle-Écosse : « La compagnie de téléphone est l'organisation la plus démocratique du pays; elle offre à tous le même service exécrable ». Il avait raison.

S'agissant des investisseurs étrangers, quelqu'un a dit que « ces gens du Sud » ne sont pas idiots. Vous supposez donc que ces investisseurs proviennent du sud du 49<sup>e</sup> parallèle. Est-ce que le fait de prendre cette mesure encouragera l'investissement provenant d'ailleurs que des États-Unis? Nous parlons — et ce ne sont que des paroles — de diversifier notre marché et les gens avec lesquels nous faisons affaire. J'ai rencontré récemment à Washington des représentants du Congrès et des sénateurs auxquels j'ai parlé du dossier agricole. Mais tout ce qui les intéressait, c'était l'oléoduc Keystone. Je leur ai donc dit que nous envisagions de vendre du pétrole à d'autres clients que les Américains. Lorsque je leur ai mentionné que cet autre client était la Chine, ça les a beaucoup énervés. J'ai été content de leur réaction qui signifie qu'ils sont prêts à y regarder à deux fois, du moins on l'espère.

Y a-t-il un marché de capitaux qui s'intéresserait à cela, autre que le marché américain? Nous savons que cela intéressera des Américains, mais est-ce que cela en intéressera d'autres? Le sénateur Boisvenu a parlé du service qui est offert en France, mais y aura-t-il des investisseurs français, britanniques, allemands, chinois, japonais et coréens qui nous aideront à nous diversifier? Si nous sommes prêts à vendre des actifs à des étrangers, je préférerais que leur provenance soit variée, plutôt qu'unique.

**M. Peirce :** Dans une certaine mesure, cela reste à voir. Parlant de volumes, ceux des télécommunications sont énormes à la frontière canado-américaine. C'est aussi le cas dans bien d'autres domaines. C'est d'ailleurs la frontière du monde où il y a le plus de télécommunications. Pour cette raison, ce serait sans doute plus facile d'attirer des investisseurs américains, qui sont plus directement au courant des débouchés qui s'y trouvent. Mais nous avons déjà eu des investissements européens au Canada. Comme je l'ai dit, BT a investi pendant des années dans AT&T Canada.

possible places to invest around the world in telecommunications are huge markets like China and India. Persuading a source of capital that has not been in Canada before and perhaps is not as knowledgeable of the Canadian market will take a little more effort. In the oil and gas industry, we have accomplished that, to some extent, with capital from China, other Asian countries and Europe, along with American sources, coming to Canada. There are certainly global providers, such as Vodafone, who are not from North America and who investigate globally. There are many sources of capital based in the United States that look globally to invest. It will be our job as Canadians, both providers and government, to advertise to the world the notion that we are open not only to ownership but also to investment and that players investing at whatever level can and should come here. You are right to point out that the default is probably that there will be more sources in the U.S. interested more quickly in that type of opportunity.

**The Chair:** I thank the witnesses for their presentations.

This is our last meeting on Bill C-38. We have two more items. We will take a minute while the witnesses depart and then we will move in camera. I might ask Senator Greene, deputy chair of the committee, to chair part of the meeting. I have a conference on the international parliamentary union, so I might have to leave.

Mr. Peirce, Ms. Griffin-Muir and Mr. Woodhead, thank you.

(The committee continued in camera.)

---

(The committee resumed in public.)

**Senator Stephen Greene (Deputy Chair)** in the chair.

**The Deputy Chair:** Is it agreed that the special budget applications for the fiscal year ending March 31, 2013, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Deputy Chair:** Thank you very much.

(The committee adjourned.)

---

Les autres débouchés possibles pour les investissements dans les télécommunications sont les énormes marchés que représentent la Chine et l'Inde. Convaincre des investisseurs qui ne sont jamais venus au Canada et qui ne connaissent donc pas bien notre marché exigera quelques efforts de notre part. Dans le secteur du pétrole et du gaz, nous y sommes plus ou moins arrivés puisque nous avons attiré des capitaux de Chine, d'autres pays d'Asie et d'Europe, sans parler des États-Unis. Il y a certes des fournisseurs mondiaux, tels que Vodafone, qui ne viennent pas d'Amérique du Nord et qui prospectent à l'échelle planétaire. Aux États-Unis même, de nombreux investisseurs cherchent des débouchés à l'échelle mondiale. Ce sera à nous, en tant que Canadiens, fournisseurs et représentants du gouvernement, de faire savoir au monde entier que nous sommes ouverts, non seulement à la présence étrangère, mais aussi aux investissements venant d'ailleurs et à quelque niveau que ce soit. Cela dit, vous avez raison de souligner qu'il est probable que les investissements viennent spontanément des États-Unis, qui connaissent mieux notre marché et les débouchés qui s'y trouvent.

**Le président :** Je remercie les témoins de leurs exposés.

C'était notre dernière réunion sur l'examen du projet de loi C-38. Nous avons deux autres points à traiter. Nous allons prendre une minute pour laisser partir les témoins et nous poursuivrons à huis clos. Je demanderai au sénateur Greene, qui est vice-président du comité, de présider cette partie de la réunion. Je dois en effet partir pour assister à une conférence de l'Union parlementaire internationale.

Merci, monsieur Peirce, madame Griffin-Muir, et monsieur Woodhead.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---

(Le comité reprend ses travaux en séance publique.)

**Le sénateur Stephen Greene (vice-président)** occupe le fauteuil.

**Le vice-président :** Êtes-vous d'accord pour présenter les demandes d'autorisation budgétaire spéciales pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration?

**Des voix :** D'accord.

**Le vice-président :** Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

---

APPEARING

**Tuesday, May 29, 2012**

The Honourable Christian Paradis, P.C., M.P., Minister of Industry.

WITNESSES

**Tuesday, May 29, 2012**

*Industry Canada:*

Marta Morgan, Assistant Deputy Minister, Industry Sector;  
Pamela Miller, Director General, Telecommunications Policy Branch.

**Wednesday, May 30, 2012**

*Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:*

John Keogh, Senior general Counsel;  
Christianne Laizner, General Counsel, Telecommunications.

**Tuesday, June 5, 2012**

*As an individual:*

Michael Geist, Law Professor, University of Ottawa.

**Tuesday, June 12, 2012**

*MTS Allstream:*

Chris Peirce, Chief Corporate Officer;  
Teresa Griffin-Muir, Vice-President, Regulatory Affairs.

*Telus:*

Ted Woodhead, Vice-president, Telecom Policy and Regulatory Affairs.

COMPARAÎT

**Le mardi 29 mai 2012**

L'honorable Christian Paradis, C.P., député, ministre de l'Industrie.

TÉMOINS

**Le mardi 29 mai 2012**

*Industrie Canada :*

Marta Morgan, sous-ministre adjointe, Secteur de l'industrie;  
Pamela Miller, directeur général, Politique des télécommunications.

**Le mercredi 30 mai 2012**

*Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :*

John Keogh, chef du contentieux;  
Christianne Laizner, avocat général.

**Le mardi 5 juin 2012**

*À titre personnel :*

Michael Geist, professeur de droit, Université d'Ottawa.

**Le mardi 12 juin 2012**

*MTS Allstream :*

Chris Peirce, chef des Services généraux;  
Teresa Griffin-Muir, vice-présidente, Affaires réglementaires.

*Telus :*

Ted Woodhead, vice-président, Politiques Telecom et affaires réglementaires.